DL. XXXII—No 10 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 30 JUIN 1944 PRIX: CINQ SOUS

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG, ... NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! — La Liberté et le Patriote est membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A. — DIEU ET MON DROIT! — PRINCE-ALBERT, Sask.

"Propos injustes et injurieux à l'égard du Québec"

Modifications de l'impôt sur le revenu individuel

OTTAWA — Sommaire des principales modifications de l'impôt sur le revenu individuel:

1. L'épargne obligatoire est suspendue à partir du 1er juillet 1944.

2. Les parents par alliance à la charge d'un contribuable seront considérés sur le même pied que les parents par le sang.

3. Les déductions pour enfants s'appliqueront non seulement aux propres enfants du contribuable mais à tout enfant à sa charge y compris les enfants illégitimes.

4. Un dégrèvement additionnel de $108 dans le cas où une personne emploie une ménagère pour prendre soin d'un enfant à sa charge dans un établissement domestique d'un seul tenant. De même, les personnes mariées séparées mais non divorcées peuvent réclamer un dégrèvement de $150 si elles ont des parents à leur charge dans un établissement domestique.

5. Les abattements pour frais médicaux incluront également les dépenses encourues en dehors du Canada et le contribuable pourra présenter sa réclamation pour toute période de douze mois qui prendra fin au cours de l'année civile.

6. Un abattement de $480 du revenu de toute personne aveugle pour tenir lieu de celle accordée pour défrayer le salaire d'un serviteur se tenant à temps continu auprès du contribuable.

7. Un abattement du revenu provenant de versements d'une pension alimentaire pour remplacer le dégrèvement actuellement accordé.

8. Les paiements d'une somme globale reçus par les employés au moment de leur mise à la retraite seront répartis sur une période de cinq années pour les fins de l'impôt sur le revenu.

9. Une déduction sur le revenu jusqu'à concurrence de $300 par année sera accordée à l'égard des arriérés de contributions versées par un employé à un fonds de pension.

10. On permettra de déduire du revenu les contributions versées à un fonds approuvé de pension sous forme de cotisations syndicales.

11. L'impôt remboursable sera remis aux personnes de plus de 65 ans dont les revenus sont inférieurs à $5,000.

12. Le dégrèvement destiné à encourager la prospection des minéraux est continué en 1944.

13. L'intérêt sur les impôts non acquittés à l'échéance sera réduit de 5 à 4 pour-cent.

14. Les personnes autorisées à accepter des dépôts seront tenues de produire des rapports indiquant l'intérêt inscrit au crédit des déposants.

15. On ne pourra reprendre les répartitions après six ans à compter de la date de la première répartition, sauf en cas de fraude ou de fausse déclaration.

16. On désignera une commission royale chargée de présenter des recommandations sur les sujets suivants:

a) l'imposition des rentes viagères et autres revenus semblables, et

b) les cas de gêne résultant du prélèvement de l'impôt sur le revenu et de l'impôt successoral combinés advenant le décès du principal actionnaire d'une compagnie privée ayant un gros surplus gagné.

Pertes de l'armée canadienne

OTTAWA — Le ministère de la Défense nationale a émis la déclaration suivante relative aux pertes subies par l'armée canadienne en Italie:

"Le premier ministre Churchill a annoncé aujourd'hui que les pertes du Commonwealth britannique en Italie entre le 3 septembre 1943 et le 12 février 1944 étaient les suivantes:

Tués, 7,635; blessés, 23,283; disparus, 5,708; total: 36,626.

"Les pertes canadiennes comprises dans ce total sont:

Tués et morts de leurs blessures, 1,259; blessés, 4,030; disparus et prisonniers de guerre, 316; total: 5,605.

"Le premier ministre a également annoncé que du 12 février 1944 jusqu'à la chute de Rome, le Commonwealth a subi les pertes additionnelles suivantes:

Tués, 6,696; blessés, 24,683; disparus, 5,117; total: 36,496.

"De ce chiffre, le Canada a subi les pertes suivantes:

Tués et morts de leurs blessures, 1,009; blessés, 4,542; disparus et prisonniers de guerre, 184; total: 5,735.

"Le total des pertes canadiennes subies en Italie jusqu'à la chute de Rome sont donc:

Tués et morts de leurs blessures, 2,268; blessés, 8,572; disparus et prisonniers de guerre, 500; total: 11,340".

LE DEVOILEMENT DU MONUMENT



Une foule nombreuse assistait le dimanche 25 juin au dévoilement du monument élevé à la mémoire des quatre premières Soeurs Grises à venir dans l'Ouest. La Révérende Mère Trottier, provinciale, à droite, et la Rév. Soeur Ste Lucie, à gauche, procèdent au dévoilement. La photo du bas fait voir une partie de la foule qui assiste à la cérémonie.

LES ETATS DOIVENT RESPECTER LA LOI SOUVERAINE DE DIEU

Cours d'Action Catholique au Collège Loyola. Programme de paix en cinq points

MONTREAL — "Le développement de l'esprit humain et la création d'un foyer chrétien où tous les membres de la famille pourront vivre une vie intéressante seront toujours les meilleurs antidotes contre le nazisme et le communisme, dont les idéaux païens ne sauraient conduire qu'à la guerre," déclarait ici, lundi, le R. P. Daniel-A. Lord, S.J., durant les cours d'Action catholique qui se donnent présentement au collège Loyola.

Le Père Lord portait la parole à la séance inaugurale de ce que l'on est convenu d'appeler la SSCA (Summer School of Catholic Action). 1,500 étudiants, venus de toutes les parties du Canada et même des Etats-Unis, assistent à ces cours.

Faisant appel à une vraie compréhension entre les hommes et les nations, le Père Lord, qui s'adressait à un groupe de prêtres réunis pour une séance spéciale, dit que "la paix dans le coeur des individus est le prélude à la paix entre les nations".

Les mères en premier lieu

Au cours des années de l'après-guerre, dit-il, nos chefs politiques comprendront sûrement que notre plus grande erreur diplomatique fut de placer les ambassadeurs au-dessus des mères et les chefs politiques au-dessus des hommes de bonne volonté; ils comprendront, ils devront comprendre, que des femmes pures ont la plus heureuse influence et qu'il faut des hommes honnêtes pour rétablir les contrats brisés et les traités entre les hommes et les nations.

Après avoir passé en revue le programme de paix de l'Eglise catholique, il le résuma en cinq points.

1o La morale doit gouverner l'ordre dans le monde. L'organisation d'une paix juste dépend de la compréhension pratique du fait que non seulement les individus, mais les nations, les Etats et la société internationale sont sujets à la souveraineté de Dieu et à la loi morale qui vient de Dieu;

2o On doit assurer à l'individu ses droits. La dignité de la personne humaine, en tant qu'image de Dieu, doit être reconnue avec ses corrolaires essentiels, dans une déclaration internationale des droits et mise en pratique par l'action, position des gouvernements nationaux et l'organisation internationale. Les Etats aussi bien que les individus doivent repousser la persécution raciale, religieuse ou autre comme opposée à ces droits;

3o Les droits des peuples opprimés, faibles ou coloniaux doivent être protégés. Les droits de tous les peuples, forts ou faibles, sujets au bien commun de la communauté mondiale doivent être protégés au sein d'une sécurité collective. Le développement des peuples arriérés, coloniaux ou opprimés, vers la responsabilité politique doit intéresser le monde international;

4o Les droits des minorités doivent être protégés. Les gouvernements nationaux et l'organisation internationale doivent respecter et garantir les droits ethniques, religieux et culturels des minorités à l'indépendance économique, à une facilité égale d'éducation et de culture, à l'égalité politique;

5o La coopération économique internationale doit être développée. Une collaboration économique internationale, destinée à permettre à chaque Etat d'assurer un niveau de vie raisonnable à ses citoyens, doit remplacer le monopole économique actuel.

Il ne faut pas licencier l'armée de réserve

OTTAWA—M. A. B. Copp, sénateur, a répondu au sénateur John Haig, qui avait parlé sur l'application de la loi de la mobilisation générale. Il avait sommé le gouvernement d'envoyer outre-mer les conscrits ou de les licencier pour les rendre à la production industrielle ou agricole. Le sénateur Copp a déclaré qu'il y aurait danger de démobiliser ainsi, à ce moment critique de la guerre, l'armée formée pour la défense du pays. Il est vrai que le danger d'invasion a diminué pour notre pays, dit-il, mais ce serait une erreur que de rappeler la loi de mobilisation et de ne pas tenir en réserve cette armée bien entraînée au cas où il serait nécessaire de l'envoyer outre-mer comme renforts.

Contravention aux lois de mobilisation

OTTAWA — Le ministre du Travail, M. Mitchell, révèle qu'un total de 433 hommes ont été poursuivis, au cours du mois de mai, pour avoir négligé de se conformer aux exigences de la loi de mobilisation. 193 sont accusés d'avoir négligé de notifier le registraire de leur changement d'adresse. 119 ne se sont pas rapportés pour leur examen médical. Les autres sont coupables de différents délits, à savoir: ne pas s'être présentés pour leur entraînement militaire, d'avoir négligé de s'enregistrer ou d'avoir fourni de fausses représentations et de s'être ainsi mis en contravention avec les lois de la mobilisation.

S. E. le Cardinal Villeneuve dénonce les accusations du sén. Bouchard

"Je dois réprouver publiquement cet outrage à tout ce que le peuple canadien-français a de plus cher." "Interprétation inintelligente, pour ne pas dire perfide, du discours de Mgr le secrétaire de la Délégation apostolique." "Je m'inscris en faux contre d'aussi inqualifiables délations."

ST-HYACINTHE—Son Eminence le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne, a dénoncé du haut de la chaire de la cathédrale de St-Hyacinthe, samedi dernier, les propos récents tenus par le sénateur T.-D. Bouchard au Sénat. Il les a qualifiés d'injustes, d'injurieux, d'irréfléchis et de mal fondés. Il a déclaré que la diatribe de M. Bouchard rendait le même son et recélait le même fanatisme corrosif que celle d'un autre semeur d'ivraie que la très grande majorité de nos frères séparés désavouent avec humiliation. L'éminent archevêque de Québec a prononcé son allocution devant onze évêques de l'épiscopat canadien.

L'évêque de St-Hyacinthe, S. Exc. Mgr Arthur Douville, venait de porter la parole, souhaitant la bienvenue à Son Eminence et lui disant la joie qu'éprouvait la population de sa ville épiscopale de la voir parmi elle. S. E. le Cardinal Villeneuve monta à son tour en chaire et après avoir remercié S. Exc. Mgr de St-Hyacinthe, il dit qu'il y avait une ombre au tableau des célébrations magnifiques qui se tenaient dans sa ville, et qu'il était de son devoir d'exprimer à ce sujet les vues de l'Eglise et de la province de Québec. Voici le texte intégral de la mémorable allocution que prononça Son Eminence.

"Il fallait, dit Son Eminence, une ombre à ce tableau qu'offre votre ville en ces jours où se trahit, à côté des traditions d'une religion admirable, un vieux courant d'anticléricalisme, tantôt ouvert, tantôt latent. Et, en m'associant ce soir à la piété et à la fierté du diocèse de Saint-Hyacinthe, je sens qu'il est de mon devoir, comme l'un des chefs spirituels du Canada français, d'élever ici une solennelle protestation. Les événements le commandent et vous-mêmes le réclamez.

"Un homme public que je n'ai pas besoin de nommer, a tenu récemment devant la plus haute assemblée du pays des propos aussi injustes et injurieux à l'égard de notre province de Québec qu'irréfléchis et mal fondés. On ne peut vraiment pas se les expliquer chez un homme qui prône droiture et équité, et que, pour ma part, j'ai toujours essayé de comprendre et d'interpréter avec bonne volonté. Je laisse à d'autres de réfuter ses accusations d'ordre politique et racial.

[Suite à la sixième page]

Mauvais traitements à des recrues de l'armée

QUEBEC.—L'échevin Joseph Matte a décidé d'attendre encore deux semaines avant de prendre de nouvelles mesures pour demander l'institution d'une enquête royale dans l'affaire des mauvais traitements dont se plaignent les recrues dans les camps d'entraînement de la Colombie canadienne.

L'échevin Matte a lu un message signé par 133 militaires du régiment Les Fusiliers du St-Laurent, qui dénonce les mauvais traitements que l'on inflige à tous ceux qui ne veulent pas signer pour outre-mer. Le Conseil de la ville de Québec a déjà adressé une demande au ministre de la Défense nationale pour qu'une enquête royale s'enquière des faits qui se passent là-bas. Le ministre a répondu qu'il est impossible d'instituer actuellement une enquête royale, mais qu'il se ferait un plaisir de considérer chaque plainte en particulier.

Voici la teneur de la lettre de protestation telle que lue par l'échevin Matte:

"Nous vous écrivons, aujourd'hui, pour protester énergiquement auprès des autorités fédérales contre la manière dont la campagne de recrutement a été faite au camp de Vernon, C.-B, et pour protester aussi contre notre nouveau mode de vie dans les bois de Courtnay, où nous sommes actuellement cantonnés.

S'il est vrai que nous sommes dans un pays libre et démocratique, pourquoi avons-nous été et sommes-nous si mal traités?

Pourquoi use-t-on de représailles envers ceux qui n'ont pas voulu signer?

Pourquoi a-t-on offert la somme de $9 à la première recrue qui signerait dans une certaine compagnie?

Pourquoi a-t-on placé des accusations d'incapacité contre certains sergents qui possédaient leurs galons.

Pourquoi a-t-on traité de **suckers et de clabberers** ceux qui n'ont pas signé?

Pourquoi a-t-on promis des promotions aux soldats qui signeraient?

Pourquoi a-t-on accordé des permissions à ceux qui ont signé et qu'on les a refusées aux recrues?

Nous signons en ce premier jour de juin, 133 signatures. Antérieurement du régiment de Hull et maintenant des Fusiliers du Saint-Laurent.

Nouvelles brèves

FORT FRANCES —La province d'Ontario développera elle-même des routes aériennes si la chose devient nécessaire, a déclaré le premier ministre George Drew. Il secondait une résolution de la Chambre de commerce du nord de l'Ontario demandant l'établissement de nouvelles routes aériennes.

HALIFAX — M. James Cranwick Tory, ancien lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, est décédé ici lundi après une maladie de plusieurs années. Il était âgé de 82 ans.

Avec les Canadiens en France —Le lt-col. J. Bissonnette, commandant des corps de service de la 3e division canadienne, a été tué en action en France.

Quartier général allié d'Australie — Le général MacArthur a annoncé la création d'un nouveau corps d'armée qui sera connu sous le nom de l'aviation d'Extrême-Orient.

CHICAGO — M. Herbert H, Hoover a déclaré à la convention républicaine, qu'il participera activement à la campagne électorale. Le seul ancien président des Etats-Unis vivant a dit aux journalistes que "la bataille se livre pour tout ce qui est précieux au peuple américain".

MELBOURNE, Australie — Sir Oliver Simmonds, une autorité britannique en matière d'aéronautique, visitant actuellement l'Australie, a dit que les avions-robots allemands sont l'"arme la plus ridicule que les Allemands aient inventée".

LONDRES—Lord Lovat, chef de commandos, a été blessé dans la bataille de Normandie. Il est dans un hôpital d'Angleterre et l'on rapporte qu'il est hors de danger.

TORONTO — M. Archie J. Haines, de Jordon, Ont., a été élu comme président de l'association libérale de cette province; leur leader, M. Harry Nixon, leur a déclaré que le parti libéral avait subi une défaite aux élections générales provinciales au mois d'août parce que les chefs avaient perdu tout contact avec le peuple.

LONDRES — Le service d'information de la Grèce a annoncé que 1,085 villes et villages grecs ont été détruits depuis le début de l'occupation allemande en avril 1941 jusqu'au 31 mars 1944 à la suite des opérations des guérillas et des représailles des Allemands, des Italiens et les Bulgares. Plus de 1,500,000 personnes se trouvent sans abri et errent dans les montagnes sans nourriture.

Elections du Québec fixées au 8 août

QUEBEC — L'honorable Adélard Godbout, premier ministre de la province de Québec, a annoncé mercredi soir que les élections provinciales auraient lieu le 8 août.

Deux millions d'électeurs et d'électrices, soit à peu près autant d'hommes que de femmes, auront droit de vote aux prochaines élections provinciales.

C'est la première fois que la loi du suffrage féminin, votée par la Législature en 1940, s'appliquera à des élections générales.

Ce sera aussi la première fois que le système d'énumération pour la confection des listes électorales sera mis en vigueur pour une élection générale provinciale. Ce système est le même que celui qui a été établi par le gouvernement fédéral.

Des fêtes brillantes marquent le centenaire des Soeurs Grises

Une température magnifique favorise la tenue des fêtes. Nombreux clergé à la messe d'ouverture. La journée des religieuses revêt un caractère très touchant. Dévoilement du monument dédié aux Soeurs Grises

Par M. l'abbé Léonide PRIMEAU

Les paroles de Monseigneur Provencher, écrites en 1843, nous sont venues souvent à l'esprit, en préparant ce modeste rapport des grandes et impressionnantes cérémonies qui ont marqué le Centième anniversaire de l'arrivée des Soeurs Grises, pour fonder la Mission de la Rivière Rouge: "Bénissons le Seigneur! Bénissons la Divine Providence qui a daigné seconder nos vues d'une manière spéciale et visible!"

Les cérémonies religieuses et les manifestations sociales qui se sont déroulées, du 21 au 25 juin dernier, pour honorer la mémoire des Quatre Fondatrices de St-Boniface et toute la Communauté des Soeurs Grises, ont été favorisées de toutes façons par le bon Dieu, il faut l'avouer. Rien n'a été omis, et la température elle-même s'est adaptée au besoin de chaque assemblée, au delà parfois de toute attente. La pluie s'est faite menaçante, trois fois durant ces cinq jours; elle se mit à tomber lentement pendant quelques heures, samedi et dimanche, mais pour laisser bientôt le soleil nous apparaître magnifique, pour la tenue de la réunion de prières au cimetière des Soeurs Grises, le 23 au matin, pour la fête familiale et intime des "anciennes", de tout âge, dans le petit "parc" tout décoré de l'Hospice Taché, samedi après-midi, et pour la touchante assemblée publique de dimanche après-midi, le dévoilement d'un monument de la reconnaissance aux Filles de Mère Youville, en présence de deux à trois mille personnes dans le parc LaVérendrye de notre ville. Qui, nous le répétons: "Bénissons la Divine Providence qui a daigné ainsi seconder nos vues."

Messe Pontificale d'actions de grâces

Le 21 juin, à neuf heures précises, la procession est en marche dans la grande nef de la cathédrale de St-Boniface. Elle est composée de trois Archevêques, d'un Evêque, S. Exc. Mgr R. Duprat, O.P., qui va chanter la messe; trois Vicaires généraux et Protonotaires Apostoliques, trois Prélats de Sa Sainteté, plus de quatre vingts membres du clergé séculier et régulier; il y a plusieurs Oblats de

[Suite à la dixième page]

TELEGRAMME DE S. EXC. LE DELEGUE APOSTOLIQUE:

Ottawa, le 19 juin 1944:

S. Exc. Mgr Cabana, Archevêque Coadjuteur de St-Boniface, Man.

Occasion Centenaire arrivée Soeurs Grises au Manitoba Saint-Père envoie de tout coeur paternelle Bénédiction Apostolique aux dévouées Religieuses de la grande famille de Mère d'Youville et à leurs Oeuvres si méritantes.

Délégué Apostolique.

Remerciements des Soeurs Grises

Maison Provinciale,
St-Boniface, Man.,
le 27 juin 1944.

Profondément touchées des nombreux témoignages de bienveillant intérêt et de si cordiale et sincère sympathie reçus à l'occasion des fêtes inoubliables de leur Centenaire, la Supérieure Provinciale des Soeurs Grises et sa Communauté désirent assurer de leur profonde gratitude et de leur indéfectible attachement, toutes les personnes qui, de loin ou de près, ont contribué au succès de cette célébration.

Elles adressent un merci cordial et ému à Monsieur le Président et aux membres de l'admirable Comité du Centenaire qui n'ont rien épargné pour en assurer le bon fonctionnement et en perpétuer le vivant souvenir.

ABERDOVEY — Lord James Richard Atkin, un des juristes les plus réputés de Grande-Bretagne, est décédé récemment.

On craint les répercussions du discours de M. Bouchard

"A clean bird doesn't dirty its own nest". Les élections québecoises seraient retardées de plusieurs semaines. M. Bouchard est destitué comme président de l'Hydro-Québec.

par André LAFLECHE

(Correspondant parlementaire de "La Liberté et le Patriote")

OTTAWA, 30—M. T.-D. Bouchard, membre du Sénat et président de la Commission hydroélectrique de Québec, a prononcé un discours à la Chambre haute qui a rejeté dans l'ombre tout ce qui s'est passé à la Chambre des communes. M. Bouchard a prétendu que l'enseignement de l'histoire dans la province de Québec faussait l'esprit national de nos compatriotes et qu'une société secrète, que M. Bouchard a appelée l'Ordre de Jacques Cartier, s'était infiltrée dans toutes nos sociétés nationales et méditait de fonder un Etat français, corporatiste et catholique dans le Québec. M. Bouchard est allé jusqu'à prétendre que des Franco-Ontariens méditaient le même projet en Ontario. M. Bouchard a parlé avec une rage contenue. L'émoi a été grand dans les milieux libéraux. M. Saint-Laurent, ministre de la Justice, a tenté d'atténuer la portée du discours de M. Bouchard, dans une déclaration que plusieurs ont jugée nettement insuffisante. M. Adélard Godbout a été plus direct: "Je considère les déclarations de M. Bouchard, a-t-il dit à un journaliste du Canada de Montréal, comme absolument injustifiées et dommageables et j'affirme qu'elles ne représentent en aucune façon l'opinion d'un seul membre du gouvernement provincial".

M. Cyrille Vaillancourt

Plus spontanée encore a été la déclaration de M. le sénateur Cyrille Vaillancourt de Québec. M. Vaillancourt a donné la réplique à M. Bouchard au Sénat. Auparavant il avait tenu à faire des déclarations aux journalistes. Il aurait dit, entre autres choses, en parlant de M. Bouchard: "A clean bird doesn't dirty its own nest. Un oiseau propre ne salit pas son nid". La

[Suite à la septième page]

OTTAWA — Le Canada a reçu, de l'administration de secours et de restauration des Nations Unies, sa première commande d'approvisionnements pour le secours international.

La commande livrable en 1945, est de 20,050 tonnes d'instruments oratoires et se monte à $4,709,431. Les instruments, dont l'U.N.R.R.A. a besoin dans les territoires qui seront libérés de la domination de l'axe, comprennent des lieuses, des laboureuses, des charrues disques, des herses, et des moissonneuses.

Les Oeuvres de guerre des Français de la Prairie

Nous avons fait publier, au commencement de mai, le rapport annuel des Oeuvres de Guerre dans "La Liberté et le Patriote". Notre société fut fondée il y aura bientôt cinq ans, dès la première heure quand l'appel fut lancé au nom des grands éprouvés de France. Grâce à tous les efforts de ses membres dévoués, elle a continué sans arrêt, sans relâche, ses secours pour nos compatriotes français. Régulièrement, les amis de l'oeuvre se font un devoir d'envoyer leur obole, en nature ou en espèces, par la poste, ou directement au comité, à la réunion des jeudis après-midi, au no 1000 édifice Paris. L'année dernière des circulaires furent adressées à tous nos amis, tous nos bienfaiteurs; la réponse fut encourageante et sympathique. Nous sentions que notre oeuvre était celle de tout bon Français qui conserve encore au coeur l'amour de tous les siens, l'oeuvre de la Française charitable surtout qui donne de son temps, de ses loisirs et de ses ressources, pour soulager mieux que par de belles paroles un peu de cette misère grandissante que personne ne peut ignorer.

Le Comité des Oeuvres remercie les personnes qui ont répondu à cet appel. Nous espérons qu'elles nous garderont leur encouragement et nous enverront leurs dons. Plus que jamais maintenant, le besoin de vêtements, tricots, etc., se fera sentir, et nous continuerons avec plus d'ardeur nos activités passées. Plus que jamais nous voudrions augmenter le nombre de nos envois vers nos compatriotes nécessiteux, là où ils se trouvent, et là où nos dons peuvent les atteindre.

Le capitaine et Mme Raoul Duval vinrent vers la mi-mai visiter les groupes français du Manitoba et de l'Ouest. Mme Raoul Duval se rendit à notre ouvroir le jour de son arrivée. Elle put se rendre compte du bon travail qui s'est fait durant l'année, et avant de partir, le capitaine Raoul Duval nous encouragea fortement à continuer tant qu'il nous serait possible, cette oeuvre qui n'en est pas à ses débuts.

Mme Raoul Duval nous donna aussi l'adresse du Comité de Coordination des Croix-Rouges Françaises à Alger, et dès la semaine après le départ de nos distingués visiteurs, un envoi fut fait à Alger par l'intermédiaire du commandant Le Normand chef de la Base Navale Française Libre à Montréal. Depuis, deux autres envois suivirent; en tout dix gros colis remplis les uns de tricots, chandails, chaussettes, écharpes, etc., pour nos marins, aviateurs et soldats français combattant pour la Libération, et les autres de couvertures et vêtements pour civils, hommes, femmes et enfants. Ces envois représentent certainement une valeur de plus de ($1,000) mille dollars.

Nous remercions sincèrement tous ceux qui nous ont fait des dons en vêtements et en argent, dons qui ont permis ces envois vers les populations françaises si éprouvées de l'Afrique du Nord. Nos dépenses sont scrupuleusement réduites au strict minimum, et soyez assurés que chaque sou reçu ne va pas ailleurs que pour l'achat de laines, tissus, etc., ou d'articles nécessaires tout confectionnés que nos dames expérimentées trouvent avantageux et utiles. Tout le travail se fait par des personnes charitables et dévouées qui ne retirent de ce labeur qu'elles donnent sans compter, aucune rétribution, si petite soit-elle

Le 22 juin, il y eut un envoi de chaussettes à des marins français qui suivent un cours d'aviation à De Winton, tout près de Calgary.

Un autre colis fut expédié le même jour à l'Institut Jeanne d'Arc à Ottawa. Espérons que ce dernier envoi de tricots et vêtements parviendra bientôt en France Métropolitaine. Maintenant que la brèche est faite, que pour quelques-uns commence à luire à travers les éclairs et la tempête, un tout petit coin de ciel bleu, maintenant que nos Alliés ont pris pied sur cette terre de France, où tous nous avons des parents et amis si chers, nous sentons grandir en nos coeurs cet espoir qui ne nous a jamais quittés, celui de voir un jour la Patrie délivrée de tous ses ennemis, de toute cette horde qui la tenait enchainée, afin que plus belle et plus grande que jamais, elle reprenne la place qu'elle a toujours occupée parmi les grandes nations.

Pendant les mois d'été, l'ouvroir sera fermé; les personnes qui auront des envois à faire pourront s'adresser, à Mme Pauline Boutal, présidente, 470 rue Horace, ou à Mme Antoine Griveau, 212 rue Horace. La réouverture aura lieu comme d'habitude vers la mi-septembre. Nous en donnerons l'avis dans le journal "La Liberté et le Patriote". Plusieurs personnes sont venues chercher de la laine, tissus, etc., pour s'occuper à la maison jusqu'en septembre. Nous les en remercions et nous leur disons au revoir et à bientôt.

Mme Antoine GRIVEAU,
secrétaire.

Les organisateurs de "Share the Wealth"

MM. Stan Francis, à gauche, et Cy Mack, à droite, sont les deux organisateurs du programme très populaire connu sous le nom de "Share the Wealth".

Rapport des activités de l'exécutif de l'Association d'Education

Les membres de l'Exécutif tinrent six assemblées régulières, sept réunions du Comité de Fonctionnement Scolaire et une réunion du Comité de Finances et d'Organisation.

• • •

Les 11 et 12 avril, eut lieu le Congrès des Instituteurs de Langue Française sous les auspices de l'A.E.C.F.M. 243 instituteurs et institutrices y assistèrent. C'est la plus nombreuse inscription que nous ayons eue. Le compte rendu en fut donné dans **La Liberté et le Patriote** du 21 avril.

• • •

La Délégation du Comité Français de la Libération nationale a repris à sa charge les subventions qui étaient distribuées au Canada par le Ministère des Affaires Etrangères et a versé à l'Association la somme de $281.25 pour oeuvres d'éducation.

• • •

La somme de $180. fut remise sur les prêts durant le dernier trimestre.

• • •

La perception de St-Laurent qui avait dû être retardée par suite de la maladie survenue au R.P. Méthé, curé de cette paroisse, a rapporté la somme de $85., ce qui met le total de la perception de cette année à $4,200.15. C'est un résultat magnifique; nous regrettons néanmoins que trois de nos paroisses où nous avions envoyé un délégué n'aient pas contribué.

• • •

162 classes ont été visitées et les rapports furent envoyés aux curés, aux secrétaires des cercles et aux institutrices.

• • •

Pendant l'absence du R.P. F. Faure, S.J., retenu à l'hôpital par une grave maladie, le R.P. J. Sabourin, professeur au Collège de St-Boniface, continue les visites d'écoles.

• • •

Sept problèmes scolaires furent réglés.

• • •

Des copies du bref sur l'administration des écoles, préparé en février dernier par un comité composé de quelques membres de l'exécutif furent envoyées aux curés et aux secrétaires des cercles paroissiaux pour être distribuées à toutes les institutrices et aux commissaires d'école. Ces copies sont accompagnées d'un questionnaire que nos cercles sont priés d'étudier.

• • •

A l'occasion de la visite du R.P. Beaudoin, S.J., qui a étudié les systèmes d'éducation dans différentes provinces de notre pays, l'Exécutif organisa une excursion dans les paroisses de St-Pierre, St-Jean-Baptiste, Ste-Agathe et Ste-Anne des Chênes. Partout il y eut nombreuse assistance.

• • •

188 lettres furent écrites.

• • •

Bibliothèque

La vente des livres se continue: $127.85 pour le dernier trimestre. Nous avons doublé notre assortiment de livres et nous aurons maintenant un choix spécial pour les grandes personnes.

On se plaint à juste titre de l'influence néfaste des "comics" et "funnies" qui se vendent sur la rue, dans les kiosques, dans les restaurants et dont nos enfants malheureusement raffolent.

Pour combattre ces illustrés légers, les Editions Fides ont publié "Hérauts" — les Belles Histoires Vraies — de belles pages coloriées qui plaisent à l'imagination de l'enfant tout en le formant.

Chaque école en recevra un échantillon ces jours-ci et nous en aurons des exemplaires au secrétariat. Nous encourageons beaucoup les parents et les instituteurs qui ont à coeur le bien moral des enfants de se procurer ces "funnies" chrétiens.

• • •

Concours de français

Ce concours a eu lieu le 13 mai. Sur 3449 élèves qui se sont inscrits pour le concours, 2953 se sont présentés.

Il serait peut-être intéressant de présenter un tableau comparatif avec les années précédentes:

Grades:	1942	1943	1944
XII	52	55	40
XI	99	96	101
X	137	147	154
IX	210	223	185
VIII	315	293	308
VII	395	419	405
VI	519	531	524
V	593	614	605
IV	650	643	622
Cours de Commerce	—	5	9
Total des élèves	2970	3026	2953
Ecoles	106	110	112

Le nombre des concurrents a un peu diminué. — Quelle en est la cause?...... Serait-ce la crainte de ne pas avoir un diplôme?...... Ce ne devrait pas être l'unique but du concours!....

L'Exécutif tient à féliciter instituteurs et élèves qui ont participé à ce concours. Il offre aussi ses sincères remerciements aux personnes bénévoles qui ont assumé la grande tâche de la correction des copies.

• • •

Sou de l'Ecolier

Le temps est arrivé de remettre les souscriptions du "Sou de l'Ecolier". Quelle école sera l'heureuse gagnante du trophée "La Liberté"?...... N'oubliez pas aussi que 60 p.c. de votre contribution vous sera remis en livres de bibliothèque et en gravures religieuses et nationales pour décorer vos classes.

• • •

Chansons françaises

Comme nous l'avions annoncé, l'Exécutif a fait l'achat de chansons françaises pour être distribuées gratuitement dans nos écoles. Nous les avions au Congrès de Pâques et les institutrices qui y étaient présentes ont pu se les procurer.

Nous prions toutes celles qui n'en auraient pas reçu de bien vouloir s'adresser au secrétariat et nous leur en expédierons pour le prochain terme scolaire.

La secrétaire générale.

LE PAYS PRODUIT MOINS DE CHARBON

TORONTO — La production de charbon au pays en avril a atteint 1,236,073 tonnes, soit 10.9 p.c. de moins que durant le cours du même mois, l'an dernier. Pour les 4 premiers mois de 1944, notre production de charbon s'est chiffrée à 5,862,778 tonnes, contre 6,213,651 tonnes durant la même période en 1943.

RADIO FRANÇAISE

Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 1er au 8 juillet 1944.

CBK, Watrous, Sask.
(540 kics)

SAMEDI 1er JUILLET
10.30—Les variétés françaises.
12.15—Radio-journal.
5.30—Il était une fois...
7.00—Ici l'on chante.
11.00—F. Rozet, diseur.

DIMANCHE 2 JUILLET
10.30—"Les yeux sur l'Europe."
10.45—La Bonne Chanson: L'Echo, La vieille église; L'Angelus de la mer; Le Credo du paysan.
11.00—"Les Hommes traqués".

LUNDI 3 JUILLET
1.15—Radio-journal.
4.15—La Fiancée du Commando.
5.30—Un homme et son péché.
6.37—Nouvelles.

MARDI 4 JUILLET
1.15—Radio-journal.
3.45—Récital. Montréal.
4.15—La Fiancée du Commando
5.30—Causerie par R.-A. Benoit.
6.37—Nouvelles.

MERCREDI 5 JUILLET
1.15—Radio-journal.
4.15—La Fiancée du Commando.
5.30—Un homme et son péché
6.37—Nouvelles.

JEUDI 6 JUILLET
1.15—Radio-journal.
3.45—Récital. Montréal.
4.15—La Chanson Française: Dans le jardin de mes rêves; Un jour je te dirai; Chant d'amour de Tahiti; Pescadore.
5.30—Emission franç.
6.00—Quatuor Alouette.
6.37—Nouvelles.

VENDREDI 7 JUILLET
1.15—Radio-journal.
5.30—Un homme et son péché.
6.37—Nouvelles.

CBFY, Verchères, P.Q.
(Ondes courtes)

SAMEDI 1er JUILLET
11.00—Musique.
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—A communiquer.
12.15—Radio-journal.
12.30—Concert.
1.00—Musique des Tropiques.
1.30—Musique.
1.45—Baseball.
4.00—Intermède.
4.05—Concert d'orchestre.
4.45—Musique.
5.00—La Survivance française.
5.15—Radio-journal.
5.30—Mélodie.
5.45—Les sports dans l'armée.
5.50—Intermède.
6.00—Concert estival.
6.30—En marge de l'actualité.
6.45—Chronique sportive.
7.00—Ici, l'on chante.
7.30—Sur le qui-vive.
8.00—Concerts.
8.30—Groupe instrumental.
9.00—Radio-journal.
9.10—Vieux airs.
9.30—Orchestre.
10.00—Musique.
10.15—Musique.
10.28—Nouvelles
10.30—Musique.
11.00—Nouvelles.

DIMANCHE 2 JUILLET
11.00—La France Combattante.
11.15—Radio-journal et intermède.
11.30—Chant.
11.45—Musique.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Musique.
12.30—Musique de chambre.
1.00—Récital.
1.30—Quelques scènes des classiques.
1.45—L'assurance-chômage.
2.00—Music Hall.
2.30—Chefs-d'oeuvre de la musique
3.30—Au clavecin.
4.00—Musique.
4.30—Disques.
5.00—Les yeux sur l'Europe.
5.15—Radio-journal.
5.30—Revue des événements de la semaine.
5.45—Chansonnettes.
6.00—Sérénade pour cordes.
6.30—Actualités can.
7.00—François Rozet.
7.30—Le trio lyrique.
8.00—"Les Trois Mousquetaires".
8.30—Musique familière.
9.00—Radio-journal.
9.15—A communiquer.
9.30—Chants de l'Empire.
9.45—Récital de violoncelle.
10.00—Musique.
10.15—Orchestre, danse.
10.28—Nouvelles.
10.30—Orchestre.
10.55—Intermède.
11.00—Nouvelles.

LUNDI 3 JUILLET
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Orchestre.
1.00—La femme aujourd'hui.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Les maîtres de la musique.
2.30—Nouvelles.
2.33—Music Hall.
3.00—Anne Watt, sopr.
3.15—Musique.
3.30—Récital.
3.45—Récital.
4.00—L'Heure du thé.
4.30—Musique.
4.45—Cotes de la Bourse.
5.00—A Radio-Canada.
5.10—Intermède.
5.15—Radio-journal.
5.25—Causerie.
5.30—Nouvelles.
5.45—Mélodies du soir.
6.00—Le Père Jovial.
6.15—"Métropole"
6.30—Colette et Roland
6.45—La Fiancée.
7.00—Le défilé de la Victoire.
7.30—Le Détective Bricault.
8.00—Orchestre.
8.30—Entr'acte.
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie.
9.30—Orchestre.
10.00—Musique.
10.15—Musique.
10.28—Nouvelles.
10.30—"Saludos Amigos"
10.55—Intermède.
11.00—Nouvelles.

MARDI 4 JUILLET
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le Réveil rural
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—"Little Jack Little".
1.00—La femme, aujourd'hui.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Chefs-d'oeuvre.
2.30—Nouvelles.
2.33—Music Hall.
3.00—Récital.
3.15—Musique.
3.45—Les artistes de demain.
4.00—L'Heure du thé.
4.30—Musique.
4.45—Cotes de la Bourse
5.00—A Radio-Canada.
5.15—Radio-journal.
5.25—Causerie.
5.30—Nouvelles franç.
5.45—Musique
6.00—Le Père Jovial.
6.15—"Métropole".
6.30—Le Moulin qui "jazz".
7.00—Les secrets du Dr Morhanges.
7.30—Les contes de chez nous.
8.00—La Marine Royale Canadienne.
8.30—L'orchestre du Nouveau Monde.
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie de R.-A. Benoit.
9.30—Le Cycle de Bach
10.00—Musique.
10.15—Musique.
10.28—Nouvelles.
10.30—Concert.
10.55—Intermède.
11.00—Nouvelles.

MERCREDI 5 JUILLET
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Radio-journal.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Récital de piano.
1.00—Le Moulin de la chanson.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Chefs-d'oeuvre
2.00—Le pèlerinage des malades.
2.30—Nouvelles.
2.33—Music Hall.
3.00—Chant.
3.15—Musique.
3.45—Orchestre à cordes.
4.00—L'Heure du thé.
4.30—Disques.
4.45—Cotes de la Bourse.
5.00—A Radio-Canada.
5.10—Intermède.
5.15—Radio-journal.
5.30—Nouvelles franç.
5.25—Causerie.
5.45—Mélodies du soir.
6.00—Le Père Jovial.
6.15—"Métropole".
6.30—Colette et Roland
6.45—La Fiancée.
7.00—Musique du Corps d'aviation.
7.30—La chanson de ma vie.
8.00—Concert du Chalet
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie.
9.30—Chefs-d'oeuvre du piano.
10.00—Musique.
10.15—Musique.
10.28—Nouvelles.
10.30—Orchestre.
10.55—Intermède.
11.00—Nouvelles.

JEUDI 6 JUILLET
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—"Little Jack Little".
1.00—La Femme, aujourd'hui.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Chefs-d'oeuvre.
2.30—Nouvelles.
2.33—Music Hall.
3.00—Stanley Hoban.
3.15—Esquisse music.
3.45—Récital.
4.00—L'heure du thé.
4.30—Disques.
4.45—Cotes de la Bourse.
5.00—A Radio-Canada.
5.15—Radio-journal.
5.25—Causerie.
5.30—Nouvelles franç.
5.45—Musique
6.00—Le Père Jovial.
6.15—Métropole
6.30—Quatuor Alouette
7.00—Pourquoi?
7.30—Le Mot s'il vous plait.
8.00—Radio-Carabin.
8.30—Deux pianos.
9.00—Radio-journal.
9.15—A communiquer.
9.30—Orchestre.
10.00—Musique.
10.15—Musique.
10.28—Nouvelles.
10.30—Musique.
11.00—Nouvelles.

VENDREDI 7 JUILLET
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil avec Tante Lucie.
12.45—Chansonnettes.
1.00—La femme, aujourd'hui.
1.15—Musique
1.30—Chefs-d'oeuvre.
2.30—Nouvelles.
2.33—Music Hall.
3.00—Isabel McEwan.
3.15—Causerie.
3.45—Récital.
4.00—L'heure du thé.
4.30—Disques.
4.45—Cotes de la Bourse.
5.00—A Radio-Canada.
5.10—Chronique militaire.
5.15—Radio-journal.
5.25—Causerie.
5.30—Nouvelles franç.
5.45—Mélodies du soir.
6.00—Le Père Jovial.
6.15—Métropole.
6.30—Colette et Roland.
6.45—La Fiancée du Commando.
7.00—Le Défilé de la Victoire.
7.30—Causerie du parti C.C.F. fédéral.
8.00—L'heure de la valse.
8.30—Concert estival.
9.00—Radio-journal.
9.15—Entre les lignes.
9.30—Musique.
10.00—Musique.
10.15—Musique.
10.28—Nouvelles.
10.30—Concert.
10.55—Intermède.
11.00—Nouvelles.

Le programme du Congrès de l'Association d'Educ.

LE LUNDI 3 JUILLET
9 h. a.m.

Messe au Collège par Son Excellence Mgr Cabana, archevêque coadjuteur.

Vérification des lettres de créance, dans la salle du Collège.

a) Bienvenue par M. O. Pelletier, président du cercle local.

b) Nomination du Comité des Résolutions.

c) Election du Comité de Nomination.

d) Rapport des activités de l'exécutif, M. J.-A. Marion, président général.

e) Amendements à la Constitution.

2 h. p.m.

a) Rapport du Comité de Fonctionnement Scolaire, M. J.-C. Fournier, docteur en pédagogie.

b) Rapports des visiteurs des écoles, R. P. F. Faure, S.J., et M. l'abbé L. Blais.

8 h. p.m.

a) Rapport du Comité d'Organisation par M. J.-A. Pambrun.

b) Causerie par M. A. Pouliot, président du Comité Permanent de la Survivance Française en Amérique.

c) Représentants des Sociétés Soeurs.

d) Remerciements par M. J.-A. Marion, président général.

LE MARDI 4 JUILLET
9 h. a.m.

a) Rapport du Comité de Nomination.

b) Affaires nouvelles pour le bien de l'Association.

2 h. p.m.

a) Nomination des scrutateurs.

b) Rapport financier par M. Charland Prud'homme, avocat.

c) Election de l'exécutif.

d) Rapport du Comité des Résolutions.

e) Conclusions du Congrès par S. Exc. Mgr Cabana, archevêque coadjuteur.

f) Rapport des scrutateurs.

8 h. p.m.

Clôture du Congrès.
O CANADA!

PRES DE 30,000 PERSONNES VOYAGENT EN AVION EN MARS

OTTAWA — Le nombre des passagers payants transportés par air durant le mois de mars est de 29,513 à comparer à 22,054 durant le même mois l'an passé, selon un rapport de l'Office fédéral des statistiques.

Le courrier transporté représente 646,521 livres, comparé à 600,927 livres, pendant que le fret a décliné de 1,128,882 livres à 941,851; le fret en tonnes par mille a tout de même augmenté de 121,998 l'an passé à 128,644 livres.

Echos de la France Combattante

Le Cercle St-Boniface et Winnipeg, toujours anxieux de tenir en éveil l'intérêt des lecteurs de ses échos, est en ce moment au garde-à-vous. Les péripéties de l'invasion de la libération obsèdent les esprits et le succès initial de nos vaillants alliés et libérateurs est apprécié. Nous ne pouvons que les admirer et les suivre avec gratitude dans leur marche et progrès. La lutte est dure et opiniâtre. L'ennemi est fortement retranché et établi sur des positions acquises et fortifiées depuis longtemps. Il ne tient pas d'ailleurs à les abandonner. Il a vécu longtemps à même le pays, y trouvant abri, subsistance et le labeur forcé de ses populations captives et subjuguées. On nous parle des ressources alimentaires et autres trouvées par les alliés dans nos villes et campagnes normandes. On nous prend presque à parti, en opposition aux rapports faits du pillage ennemi et de la pénurie des populations. Il ne faut pas se fier aux apparences et se faire l'écho d'impressions et effets de mirage. Nous connaissons notre France et nous savons que c'est un pays naturellement riche et fertile, au climat hospitalier. La nature réclame sans cesse ses droits et fait usage de ses privilèges. La Normandie est réputée pour la richesse de ses campagnes, ses pâturages luxuriants. L'ennemi et l'occupant ont pu prendre 75 p.c. ou plus des rapports, l'habitant frugal et industrieux sait toujours faire jaillir d'une source féconde et presque intarissable les éléments de sa subsistance. Et surtout maintenant que l'ennemi pilleur est chassé, il sait tirer de nombreuses cachettes les réserves qu'il s'était faites pour lui-même et ses libérateurs. Alors, on le voit oubliant un peu le passé et ses cauchemars, célébrant comme un jour de fête son retour à la liberté et se montrant reconnaissant et hospitalier envers ses libérateurs. Votre chroniqueur se rappelle la dernière guerre et les villages reconquis et libérés. L'habitant longtemps pressuré et affamé, ayant vu ses caves et jardins défoncés pour découvrir ses réserves, s'était volontairement longtemps privé, jusqu'au jour attendu, qui vit sortir d'un coin secret, des bouteilles de vin et liqueurs d'un cru supérieur et rare, datant même de plus d'un demi-siècle. Elles valaient leur prix d'or et nous les dégustions avec révérence et honneur. L'histoire se répète et nos soldats de cette guerre seront aussi honorés à leur tour. Il n'y a rien de trop bon et précieux pour eux.

Il en est de même en tout partout. Nos femmes françai seront dignes, partageant dangers des combats, mais e sauront vite faire valoir l'adre de leurs doigts agiles, conf tionnant, avec goût, leurs lettes simples mais gracieu revêtant leurs plus beaux ato et ranimant la joie de vivre le déploiement de leur indust versatile. Il serait à souhaiter toutes nos provinces françai puissent donner cet exemple bondantes réserves. Malheur sement l'ennemi en se retira n'aura plus l'élément de la s prise pour l'entraver. Il détru tout derrière lui et nous somr angoissés de penser aux pér souffrances et sacrifices de soldats libérateurs et de nos co patriotes. Ils sont anticipés, c sentis et acceptés, de part d'autre, et nous ne saurons mais assez leur témoigner no considération et gratitude. "A grands maux les grands moyen dit-on. Sans faire montre et a de cynisme, nous devons nous soudre et résigner à cette forr dable et terrible rançon. N ici, que pouvons-nous faire p contribuer un peu à cette lu épique pour la victoire et lil ration?... Peu, il est vrai, et pendant beaucoup!... Joign nos prières et implorons la P vidence pour qu'elle adoucisse épreuves et hâte le jour triomphe de la justice et du dr

C. B.

(Communiqué)

GOERING A LA DEFENSE DE L'ALLEMAGNE

LONDRES — Radio-France d'Alger a annoncé que le maréchal Goering a été chargé de la défense de l'Allemagne par Hitler et qu'il a déjà monté son quartier général à Berlin. Goering dirigera la construction de quelques lignes de fortification, a ajouté l'émission.

ILS REFUSENT DE PRETER SERMENT A HUMBERT

NEW-YORK — Radio-France d'Alger, dans une émission récente, a rapporté que trois ministres du cabinet du premier ministre Ivanoe Bonomi ont refusé de prêter serment d'allégeance au prince Humbert comme lieutenant général du royaume.

La Liberté et le Patriote

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba.
WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.
PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941
Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone, 31 817.
Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; Europe, $3.00
Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

Le discours de M. Bouchard

Un membre des Communes a dit de M. Bouchard la semaine dernière qu'il était le "Quisling" de la province de Québec. Il eut été plus exact d'affirmer qu'il personnifiait le "Quisling" du Canada français et catholique. Les Canadiens français de l'Ouest, appelés à vivre comme groupe minoritaire parmi la population de langue anglaise, savent le tort immense que leur ont causé les élucubrations du sénateur Bouchard. L'adage "Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose" n'a rien perdu de sa réalité. Les dénonciations prononcées par les personnages les plus influents du pays ne réussiront pas à effacer de l'esprit de l'Anglo-saxon, même de celui qui est le mieux intentionné, les insinuations perfides qu'y a logées M. Bouchard.

L'attaque, fut-elle venue d'un pasteur de Toronto, ou d'une loge orangiste de la Colombie Britannique ou de quelque coin obscur de la Ville-Reine, n'eut pas causé un émoi bien profond. La population de langue anglaise s'est en quelque sorte habituée à ignorer les accusations inspirées par le fanatisme de certaines sociétés secrètes. Mais proférée par un Canadien français influent de la province de Québec, elle a causé un profond malaise chez nos compatriotes anglais, malaise que même les plus bienveillants ne peuvent dissimuler.

L'humiliation est d'autant plus grande pour les Canadiens français que c'est l'un des leurs qui la leur cause. "Mais ce qui, dans le cas actuel, indigne encore davantage et humilie particulièrement le peuple de notre province, et avec lui tous ceux qui à travers le Canada partagent le même sang, la même foi et les mêmes traditions de probité et de fidélité canadiennes, c'est que la diatribe malheureuse aura été le fait de l'un des siens", déclarait avec raison S. E. le Cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, dans une allocution prononcée à St-Hyacinthe à l'occasion du Congrès Eucharistique tenu dans cette ville. L'humiliation vient de l'un de nos compatriotes qui ne serait rien s'il n'avait reçu l'aide et l'appui des Canadiens français. "C'est une façon étrange de remercier le peuple auquel M. Bouchard est si redevable", disait le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault, samedi dernier.

Nous n'avons pas l'intention d'analyser chaque point du discours de M. Bouchard. C'est un tissu d'erreurs où les mensonges les plus grossiers côtoient les insinuations les plus perfides. A la première lecture on y découvre quel esprit a présidé à sa rédaction. C'est celui d'une société secrète qu'il n'est point nécessaire d'identifier. D'ailleurs, si nous en doutons, nous n'aurions qu'à relire ces quelques passages du discours de M. Bouchard: "This was published in the year 1937, at the time of the SPANISH CIVIL WAR in which the German Nazis and the Italian fascist were forming their hands to destroy our free countries and murder our civilian population" . . . " . . . This is not a new idea, but the totalitarian progress in Europe in the decade that preceded the last world war has given a new impetus to that backward movement tending **to bring us back to the social and economic status of the Middle Ages"** . . . " . . . Their ultimate aim is not only to disunite the people on lingual and religious matters, but also to disrupt Confederation, to abandon the more human North American concept of a large nation composed of people of different religious beliefs and racial origins, and to revert to the **old European concept of smaller nations of the same religious and racial descent.**" C'est la thèse classique de la francmaçonnerie. M. Bouchard n'a pas su la dissimuler.

Le sénateur Bouchard, maire et ancien député de St-Hyacinthe, a choisi le jour de l'ouverture du Congrès eucharistique tenu dans cette même ville, pour lancer au Sénat sa diatribe contre l'Eglise catholique et son clergé. Coïncidence, peut-être, mais singulière coïncidence tout de même, on en conviendra.

On lira ailleurs dans le journal les réfutations que les plus hautes autorités religieuses et civiles ont apportées aux déclarations fantaisistes de M. Bouchard. Celle de S. E. le Cardinal Archevêque de Québec mérite spécialement de retenir l'attention tant par le caractère de celui qui l'a prononcée que par l'importance du rang qu'il occupe dans la hiérarchie catholique du pays. "Au nom de mes vénérés collègues, ici présents, au nom, j'en suis sûr, de toute la hiérarchie du pays, au nom du peuple que nous aimons et que nous guidons, je m'inscris en faux contre d'aussi inqualifiables délations, et j'affirme hautement que nul de ceux qui suivent l'enseignement de l'Eglise et sont fidèles aux vraies traditions canadiennes-françaises, n'est un péril pour le Canada, non plus que, hélas! un principe de division nationale."

Le sénateur Bouchard a présenté sous une autre forme les préjugés anticatholiques et antifrançais que diffuse dans une autre province un ennemi enragé de l'Eglise.

"Les propos tenus rendent exactement le même son et recèlent le même fanatisme corrosif que ceux d'un autre semeur d'ivraie que la très grande majorité de nos frères séparés désavouent avec humiliation. Naguère, à la Chambre des Communes, le très honorable premier ministre du Canada n'a point cru devoir dissimuler son mépris pour de pareils fauteurs de division nationale que n'excuse qu'une ignorance la plus grossière ou une rage congénitale," disait encore S. E. le Cardinal Villeneuve dans l'allocution qu'il a prononcée du haut de la chaire de la cathédrale devant onze évêques de l'épiscopat canadien.

Il est facile de comprendre l'émotion qu'a causée dans les milieux politiques un tel discours. Le mécontentement de la population québecoise se portera infailliblement sur M. Godbout; celui-ci devra subir les répercussions des déclarations de son ancien collègue.

Au point de vue catholique et français, c'est l'une des pièces les plus tristes et les plus pernicieuses que nous ayons connues depuis nombre d'années.

L.L.

M. Godbout nomme deux ministre

QUEBEC — Le premier ministre Adélard Godbout a annoncé un remaniement du cabinet provincial du Québec. L'honorable Edgar Rochette, ministre du Travail, devient juge de la Cour de Magistrat, et MM. Maurice Gingues, député fédéral de Sherbrooke, et J.-A. Francoeur, député provincial de Montréal-Mercier, ont été nommés ministres. On n'a pas désigné quels portefeuilles ils détiendraient.

Un système défectueux

Une analyse du résultat des élections en Saskatchewan nous démontre une fois de plus la défectuosité du système de suffrage universel, tel qu'il se pratique au Canada. Il est inorganique et ne rend pas justice aux électeurs. Voici les principales critiques dont il est l'objet: "les abstentions sont nombreuses, l'égalité des voix est un système brutal, les minorités sont exclues de la participation aux affaires publiques, enfin le pays n'est pas réellement représenté..."

Ces critiques sont fondées. Quelques exemples illustreront notre assertion. D'après le relevé de la Presse canadienne, le parti C.C.F. a obtenu 191,141 votes aux élections de la Saskatchewan et fait élire 44 députés; les libéraux, avec 130,662 voix, n'ont que 4 députés, tandis que le parti conservateur-progressiste n'a pas un candidat élu. Donc disproportion dans la représentation. Ce n'est pas la première fois que l'on remarque cette anomalie. **Le Droit** donne des statistiques très convaincantes à ce propos: "Aux élections générales de 1926, les libéraux avaient reçu dans les provinces des Prairies 200,261 votes, et les conservateurs 200,369. Bien que ceux-ci eussent remporté plus de votes que les premiers, ils ne réussirent à élire qu'un seul député, tandis que les libéraux gagnaient 22 sièges... Aux élections de juillet 1930, le jeu électoral favorisa le parti conservateur: celui-ci, avec 1,909,955 voix, remporta la victoire dans 137 comtés, tandis que le parti libéral, avec 1,714,860 voix, ne réussissait à faire élire que 85 députés."

Presque à chaque élection provinciale ou fédérale, nous constatons cette anomalie: disproportion entre le nombre des votes et celui des candidats. Il est évident que le parti qui recueille la majorité des votes doit avoir la majorité des députés, mais il est contraire au bon sens qu'il ait la presque totalité des députés. C'est pourtant le fait qui vient de se produire en Saskatchewan, fait qui s'est produit souvent dans le passé et qui se produira encore dans l'avenir, à moins que l'on opte pour un autre système. Notre mode de suffrage ne donne pas une juste représentation à la minorité. Comment d'ailleurs pourrait-il en être autrement avec un système, "d'après lequel la moitié des voix plus une donne tout, et la moitié des voix moins une ne donne rien." Même il arrive parfois, avec ce système défectueux, que la majorité n'est pas représentée comme elle le devrait. Tel fut le cas des conservateurs qui, à l'élection de 1926, n'obtinrent qu'un député avec 200,369 voix, tandis que les libéraux, avec 200,261 voix, faisaient élire 22 députés dans les provinces centrales.

Pour obvier à ces inconvénients, l'on suggère depuis assez longtemps le suffrage proportionnel, qui donnerait à la minorité une représentation au pro rata des voix obtenues. Il est évident que ce mode de consultation populaire est supérieur à notre système actuel. Il corrigerait bien des défauts, quoique ce mode ne soit pas encore la perfection, parce qu'il ne fait pas encore les distinctions nécessaires entre les citoyens, c'est-à-dire entre ceux qui ont des responsabilités et ceux qui n'en ont pas, entre les compétents et les incompétents, les gens instruits et les ignorants...

D'après un expert en cette question, le suffrage universel devrait être obligatoire, plural, proportionnel et professionnel. Obligatoire, afin qu'il exprime vraiment l'opinion du pays; plural en ce sens que tous les citoyens aient un nombre de suffrages proportionné à la qualité et au mérite; proportionnel pour que les minorités aient une représentation équitable; professionnel, afin que les diverses classes du pays soient représentées d'après leur importance dans les assemblées législatives. Pour le classement des professions, la classification suivante serait très compréhensive: Agriculture, industrie, transports, commerce, force publique, administration publique, professions libérales, propriétaires et rentiers... "Ce système procurerait une représentation réelle du pays parce qu'elle refléterait ses divers besoins et renfermerait des compétences en tout genre. Autrement, les élections aboutissent à une représentation factice et stérile où les politiciens dominent." (Gaston Sortais, Morale)

Naturellement un tel système ne pourrait pas s'établir en un jour en notre pays. Les esprits sont loin d'une telle conception du suffrage universel. Mais c'est une éducation à faire dans tous les milieux, si nous voulons améliorer notre mode de consultation populaire, et partant notre mode de gouvernement.

Joseph Valois.



Billet du vendredi

MARCEL PROUST

Collaboration spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Apprenant il y a quelques mois le décès de Léon Brunschwigg, survenu à Aix-en-Provence, le souvenir nous revenait de Marcel Proust enfant, jouant avec lui dans une allée ombreuse du Paris d'autrefois. Il y avait là, avec eux, Robert Dreyfus et Paul Leclercq, Louis de La Salle, tué à la guerre de 1914-18, Jean de Tinan, mort aussi depuis longtemps. On essaye de se représenter le jeune Proust, pâle et malingre, déjà tenu par la maladie qui l'affligera sa vie durant. Il s'amusait peu, parce que maladroit aux jeux. Il causait cependant avec facilité, et ses jeunes amis s'étonnaient de son esprit et de son goût des idées. Aujourd'hui qu'on nous offre une édition nouvelle de cette oeuvre unique, **Du Côté de chez Swann,** (1), le monde du romancier, celui de son existence souffreteuse et celui que créa son esprit, sollicite à nouveau l'attention. Proust est le mémorialiste attentif de la société du dix-neuvième siècle finissant, et de la première partie du vingtième. Il appartenait à cette société, la vit par le dedans et par le dehors, la peignit avec une minutie de détails qui confine à la cruauté. Extrêmement malade, souffrant d'un asthme dont il sait qu'il mourra, il se cloître littéralement pour consacrer à son oeuvre ses forces chétives. Pendant les seize dernières années de sa vie, il travaille comme un bénédictin, préparant son rendez-vous avec la mort et entre-temps se dépêchant d'écrire ce qui peut être pour lui un dernier chapitre ou une dernière page. Quand il meurt en 1922, à 51 ans, il s'étonne sans doute d'avoir vécu aussi longtemps. Il s'en va, mais il a terminé le seizième volume **de A la Recherche du Temps Perdu.**

★

A cause de sa maladie, sa réclusion volontaire, ses excentricités, Proust devient vite un personnage de légende. Et les racontars se multiplient à son sujet. On répète par exemple qu'il est Juif, ce qui ne s'accorde pas avec la vérité. Sans doute sa mère, née Weil, est-elle Israélite, mais le docteur Adrien Proust, son père, appartient à une vieille famille française, et l'enfant est élevé dans la religion catholique, celle de ses ancêtres paternels. Il connait à neuf ans sa première crise d'asthme, et dès lors la maladie ne le quitte plus. Il fait péniblement ses études. Jeune homme, il aime passionément le monde, mais ne le fréquente qu'avec intermittences, selon les caprices de son mal. Il songe un moment à une carrière active, s'inscrit successivement à la Sorbonne, la Faculté de Droit, l'Ecole des Sciences Politiques. Il entre chez un avoué, le quitte un mois plus tard. Il opte enfin pour la littérature, ce qui n'enchante guère son père, cependant que sa mère l'encourage dans cette voie. Il travaille dans sa chambre, de plus en plus à mesure qu'il vieillit, ne la quitte que de temps à autre, la nuit surtout, alors que les crises d'asthme lui paraissent moins fréquentes. A trente-cinq ans, il renonce totalement à la vie mondaine, à la vie extérieure. Il dort le jour, écrit la nuit. Ses premiers livres restent assez ignorés, du moins du grand public. **Swann** même n'impressionne guère. En 1919, **A l'Ombre des Jeunes Filles en Fleurs** lui vaut le prix Goncourt et s'est l'entrée dans la gloire. Il est tard, car Proust n'a plus que trois ans à vivre.

★

Marcel Proust nait en 1871, le 10 juillet. Jusqu'à sa retraite, sa vie est celle d'un mondain, et dans une large mesure d'un désoeuvré. En apparence du moins, car il ne cesse jamais de travailler. Dès son plus jeune âge, il écrit. Il prend des notes sur tout ce qu'il voit, lit, entend. Il fréquente le boulevard, les concerts, les salons. Son interminable livre, **A la Recherche du Temps Perdu,** nait en lui peu à peu. Il le conçoit dès le début dans son ensemble, du premier au dernier chapitre. L'oeuvre s'allonge, au point qu'elle remplira seize volumes. On s'imagine la puissance de travail et de concentration de l'écrivain, si l'on rappelle qu'il publia en outre cinq ouvrages, sans tenir compte de son abondante correspondance. En 1935, le docteur Robert Proust, frère de Marcel, publia le cinquième tome de cette correspondance, et ce n'est pas fini. Il se proposait aussi de livrer au public les volumineux cahiers de notes de l'écrivain, susceptibles d'éclairer sur son oeuvre. Les manuscrits de Marcel n'étaient jamais terminés. Il les corrigeait sans cesse, y ajoutait, écrivait dans les marges, et quand les marges ne suffisaient pas, sur des morceaux de papiers qu'il collait aux pages. Sur les épreuves, il reprenait encore, recorrigeait, ajoutait aux additions, n'en finissait plus, si bien que son éditeur devait lui arracher les précieux papiers. Fils et frère de médecins, il avait horreur des médecins. Une pneumonie se déclara en 1922 et il refusa de se faire soigner. Son frère Robert réussissait parfois à l'approcher, mais le malade s'abandonnait à de telles colères qu'il devait abandonner la partie. Quand enfin les médecins purent s'occuper sérieusement de lui, il était trop tard. Il mourut le 18 novembre 1922. Six volumes de lui étaient encore inédits.

L'ILLETTRE.

(Reproduction interdite)

(1) Editions Variétés

Les Etudes Bibliques
Encyclique "Divino Afflante Spiritu"

Fides présente au public la dernière encyclique de Sa Sainteté le Pape Pie XII, sur les Etudes Bibliques. Cette encyclique inaugure une nouvelle collection intitulée "Textes Bibliques". Ces textes sont choisis et préparés par l'Association Catholique d'Etudes Bibliques au Canada et édités par la Société Catholique de la Bible.

Tout catholique se doit de se procurer la présente encyclique sur l'Ecriture Sainte. A notre époque, tiraillée par tant de courants divers et que l'esprit d'émancipation absolue et de libre examen travaille en tout sens, il faut revenir résolument aux sources. Il n'est que d'écouter l'Eglise pour nous retremper à l'esprit de la saine tradition et assurer ainsi les progrès véritables.

Combien il tient au coeur du Saint-Père de voir les Lettres divines honorées et cultivées dans toute l'Eglise, cela transparait tout le long de l'encyclique et particulièrement dans l'exhortation de la fin.

Encyclique "Divino afflante Spiritu": Les Etudes Bibliques, 48 pages; format pratique. Prix: $0.15. Commandez dès maintenant. En vente aux Editions Fides, 3425, rue St-Denis, Montréal.

Les familles nombreuses sont la gloire du Canada

"Une mère qui élève des enfants, c'est une sainte", déclare Mgr Vincent de Moor. Carrière admirable de ce prélat belge.

OTTAWA—Mgr Vincent de Moor, surnommé le lieutenant Marcel de la première grande guerre, qui fonda "La Libre Belgique' à Bruxelles sous l'occupation allemande, était de passage dans la capitale, la semaine dernière. "Savez-vous, dit-il à brûle-pourpoint au représentant du **Droit**, pourquoi je suis l'un des grands fervents du Canada? C'est que je reconnais presque les Belges dans les Canadiens français. Je me sens à l'aise dans l'atmosphère française de vos villes.

"Vos familles nombreuses, votre attachement au clergé et votre dévouement fondé sur l'esprit de sacrifice sont la gloire du Canada. J'admire surtout vos familles nombreuses, le plus bel exemple du monde entier, et que le monde ne saura jamais assez admirer.

"Une maman qui élève des enfants, c'est une sainte, elle est assurée du Paradis. C'est là le vrai catholicisme en action, puisque la religion consiste à servir, souffrir et travailler dans l'amour du bon Dieu.

"Je l'ai dit déjà à de pauvres mères de famille de Montréal: Ici vous êtes des pauvresses; en Paradis, vous serez des marquises et des comtesses, et chacun de vos enfants formera une pierre de votre couronne princière. Même un curé doit vivre comme un saint pour égaler le mérite d'une mère de famille de 14 ou 15 enfants!"

Mgr de Moor, qui occupait en 1940 la chaire de missiologie à l'Institut catholique de Paris, est un ancien combattant "derrière les lignes" de la guerre de 1914. Il était alors jeune prêtre et il dirigea l'organisation qui se chargeait de conduire en Hollande neutre les jeunes militaires alliés cachés en Belgique. Il dut s'évader lui-même pour se protéger et n'y réussit qu'après avoir échappé plus d'une fois à la mort. Il termina la guerre comme agent de "l'Intelligence Service" anglais.

Carrière

Né à Bruxelles, il a maintenant 54 ans. Il est prélat de Sa Sainteté. En plus des "Cahiers du lieutenant Marcel", il a écrit de main de maître plusieurs volumes sur la missiologie. Il réussit à quitter Bruxelles le 18 mai 1940, peu avant l'entrée des Allemands dans la capitale. Il quitta pareillement la France, la veille de l'armistice, par l'Espagne et le Portugal.

Mgr de Moor se sent presque canadien, pour avoir mérité la "British Gold Medal" avec les troupes canadiennes à Courcelette.

Mgr de Moor se dit heureux de voir les Canadiens français participer à l'invasion. Il espère que les Canadiens entreront les premiers en Belgique, comme ils l'ont fait à Ypres, Mons et ailleurs en 1918, et rappelle que jusqu'en 1940 le carillon de la cathédrale de Mons chantait chaque semaine l'"O Canada" en souvenir des troupes libératrices.

Le dictionnaire généalogique de Mgr Tanguay sera revisé

Tous les Canadiens français seront sans doute heureux d'apprendre que le Dictionnaire Généalogique des familles canadiennes de Mgr Tanguay, considéré comme une oeuvre formidable sans doute, mais incomplète, sera réédité par M. Gabriel Drouin, après avoir été corrigé, mis à point et minutieusement revisé.

Ce dictionnaire de Mgr Tanguay, véritable encyclopédie de nos familles, renferme la liste des baptêmes, mariages et sépultures (de 1621 à 1700 en un volume couvrant une période de 79 ans; de 1700 à 1760, en six volumes, couvrant une période de 60 ans).

Il appartient à l'Institut Généalogique Drouin de conserver un tel monument à la postérité, en élaguant cependant les erreurs, en rectifiant ce qui est nécessaire, en complétant aussi, selon le cas, cette oeuvre admirable par des renseignements que Mgr Tanguay n'a pas utilisés ou n'a pu le faire.

Le projet de M. Gabriel Drouin est très élaboré. Il s'agissait pour lui de puiser aux mêmes sources que Mgr Tanguay, d'apporter à l'oeuvre beaucoup de précisions, de recommencer la tâche dans le dessein toujours de faire mieux et surtout de mettre à profit les immenses richesses généalogiques, amassées par son père et par lui, qu'il a aujourd'hui en toute sécurité et à sa portée.

Dans Tanguay il est parfois impossible de découvrir, de retracer le lieu d'origine. Il arrivait en effet que des noms étaient illisibles ou encore que des modifications et changements avaient été apportés aux noms de paroisses, etc...

Souvent Mgr Tanguay risquait un nom, une provenance, sans preuves suffisantes, sans documents à l'appui. D'où des erreurs regrettables mais facilement explicables. Grâce à la photographie largement utilisée par M. Drouin, on peut remédier à cet état de choses et avoir à sa portée des reproductions de documents indispensables.

Dans ce nouveau dictionnaire généalogique, des planches, cartes et graphiques rigoureusement tracés, nous permettront de repérer facilement l'endroit précis, le lieu d'origine dans telle province de France ou tel département, etc. Lorsque l'on mentionnera le lieu d'origine, il y aura deux renvois aux planches des premières pages, soit l'un pour l'endroit précis et l'autre pour la province, etc... M. Gabriel Drouin utilisera dans la préparation de son travail, des sources oubliées par Tanguay ou introuvables en ce temps-là. Parmi ces sources nous pourrions mentionner: livres de comptabilité et rapports de la fabrique, feuilletons ou rapports des assemblées de marguilliers, prône écrit de messieurs les curés, messes recommandées, annonces de mariage, contrats de mariage, etc... .

Il n'oubliera pas non plus les registres de confirmation et abjuration, celui des hôpitaux, celui des paroisses, car Mgr Tanguay souvent se contentait de registres conservés aux palais de justice et Dieu sait combien ils étaient incomplets.

Dans le passé de nombreux comités et sociétés se sont formés pour entreprendre la dure tâche de reviser et rééditer le dictionnaire Tanguay. Ce n'est un secret pour personne que tous ont abandonné cette tâche après de patients labeurs et de multiples efforts. La principale raison de l'échec, c'est que les documents nécessaires étaient dispersés dans au-delà de 100 paroisses et plusieurs bureaux d'archives échelonnés sur les rives du St-Laurent.

Aujourd'hui, M. Gabriel Drouin, avec un personnel, entraîné et spécialisé dans la paléographie peut exécuter tout le travail à son Institut et le mener à bonne fin parce que tous les documents nécessaires ont été photographiés sur micro-pellicules et sont tous réunis dans une seule pièce. Ainsi, un document de Montmagny peut, au besoin, être comparé avec un document des Trois-Rivières et il arrive souvent que la comparaison de deux documents est nécessaire et révélatrice.

Mgr Tanguay a droit à la reconnaissance de la nation et M. Drouin n'ambitionne pas de succès pécuniaires et les volumes seront vendus au prix de revient. M. Drouin veut conserver à jamais la mémoire de Mgr Tanguay en la faisant revivre dans ses oeuvres et il n'a aucune objection, bien au contraire, à partager cet honneur avec des collaborateurs. Toute une section de l'Institut est réservée à ce travail. Chercheurs, érudits, historiens qui ont accumulé eux aussi des renseignements inédits trouveront à l'Institut un système merveilleux de classification de documents dans les dossiers et un jeu de fiches de différentes couleurs pour chaque genre de renseignement. Ils y trouveront également l'atmosphère indispensable à l'édification de l'oeuvre, le confort, le silence, la tranquillité, tout ce qui pourra leur être aussi de quelque utilité.

Les noms de ces collaborateurs apparaitront aux premières pages du nouveau dictionnaire réédité aux frais de M. Gabriel Drouin et ils seront aussi inscrits dans le coeur et la mémoire de tous les Canadiens français.

Ce nouveau dictionnaire sera un monument du souvenir élevé à la mémoire et à l'honneur de la race française en Amérique.

"L'attitude catholique en education sexuelle"

Dans une lettre pastorale conjointe qui porte ce titre, l'épiscopat anglais signale que "le remède au désordre actuel ne réside pas tant dans l'expansion publique d'une plus complète et plus systèmatique connaissance des choses sexuelles au point de vue physiologique et biologique que dans la disparition des tentations extérieures et l'emploi de moyens surnaturels.

Quelques-uns vont crier "à l'obscurantisme". Ils auront tort. Cette attitude de l'Eglise est basée sur "son expérience de deux mille ans et sa connaissance inégalée de la nature humaine". Elle a reçu "l'approbation de pédagogues et de psychologues éminents."

La tribu des Cherokees, à l'est, est propriétaire de 64,000 acres de terre dans les montagnes du Great Smokies en Caroline du Nord.

Le clergé et la population sympathiques aux Canadiens en Italie

Les aumôniers catholiques accompagnant les troupes canadiennes en Italie disent que le clergé italien a très à coeur de leur rendre service; aussi les arrangements pour la messe et les dévotions spéciales ont-ils été pris avec la plus grande facilité.

A Messine, l'archevêque, Mgr Paino, a offert de prendre toutes les dispositions utiles pour une messe militaire de toute la garnison dans l'une des quelques églises qui n'avaient pas été détruites et de célébrer la messe lui-même. A deux ou trois autres endroits, des prêtres italiens sont à la disposition des troupes pour entendre les confessions en anglais et en français.

La population italienne est tout aussi bien disposée que ses prêtres. L'aumônier catholique principal de la Première Division canadienne écrit: "C'était un encouragement pour nous de voir la façon dont la population civile manifestait du respect pour nos soldats tombés en plaçant d'innombrables fleurs sur leurs tombes...

"Un grand nombre de civils ont demandé la permission de prendre soin de ces tombes jusqu'à ce que les corps soient exhumés de leur lieu actuel de repos sur le bord des routes pour être enterrés dans un cimetière militaire".

L'Eglise et le nationalisme
par le P. ARES, S.J.

En cette période de guerre où le sentiment national se manifeste naturellement avec plus de vivacité qu'en d'autres temps, plusieurs se demandent quelles limites lui sont assignées par l'enseignement catholique. Il en est qui, confondant nationalisme et racisme, les englobent tous deux dans une même condamnation. N'est-ce pas l'attitude que prenait récemment un conférencier français, de l'Institut démocratique? Telle n'est pas la position de l'Eglise. Elle sait distinguer entre nationalisme et racisme, entre nationalisme juste et nationalisme exagéré. De nombreux textes en font foi. Ce sont ces textes que le P. Arès, S.J., auteur de plusieurs publications, groupe et commente dans une brochure de trente-deux pages que publie l'Ecole Sociale Populaire. Il faut lire cette étude qui dissipera bien des nuées et éclairera les esprits.

...*L'Eglise et le nationalisme* se vend 15 sous l'exemplaire, à *l'Action paroissiale,* 4239, rue de Bordeaux, Montréal. (E.S.P., no 365).

La Prière des Chefs
par Mgr LAVARENNE

Quelle heureuse initiative des Editions Fides que celle de la réimpression de "La prière des chefs" par Mgr Lavarenne!

Ces pages sont le développement de quelques causeries données à un petit groupe de chefs d'une compagnie de Guides de France. Elles seront utiles à d'autres dans le Scoutisme et le Guidisme catholiques. Et même les idées qu'elles contiennent sont d'une portée assez générale pour convenir à tous les chefs de tous les mouvements de jeunesse et de toutes les sections de l'Action catholique.

C'est à juste titre que cet ouvrage fait partie de la collection: "La vie intérieure pour notre temps". Il renferme, en effet, le plus beau commentaire qui soit de la prière des chefs scouts. Chacun des termes de cette belle prière y est expliqué et commenté avec chaleur et conviction apostoliques. L'auteur se révèle psychologue consommé en exposant si clairement les devoirs et les droits, la mission providentielle et les responsabilités du chef en Action catholique. Chaque chapitre, chaque page même peut fournir le thème d'une abondante et fructueuse méditation.

Un tel livre devrait donc être le manuel de méditation quotidienne pour les chefs de Scoutisme et de Guidisme, pour les dirigeants, les militants et les chefs d'équipes des mouvements spécialisés d'Action catholique.

Ainsi, tous ces jeunes, appelés à partager avec le prêtre l'autorité divine sur les âmes de leurs frères, comprendraient mieux leur tâche et seraient plus aptes à "servir" avec compétence, autorité et charité.

Volume de 190 pages. Prix: $0.80. Par la poste: $0.90.

En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Fides, 3425, rue St-Denis, Montréal.

SAINT-BONIFACE

Les cours d'été s'ouvriront lundi

Le lundi 3 juillet vont s'ouvrir à l'Institut Collégial St-Joseph les cours d'été organisés par la Société d'Enseignement Postscolaire au profit de notre personnel enseignant et de notre public de langue française.

Littérature canadienne-française

M. Séraphin Marion donnera un cours en littérature canadienne-française du 3 juillet au matin jusqu'au 7 juillet au soir. Il traitera du romantisme français et de son influence sur nos lettres canadiennes. M. Marion donnera un cours du soir sur la littérature française moderne. On pourra s'inscrire en s'adressant à la Rév. Soeur Luc ou à Mlle Louise Guertin à la Société d'Enseignement Postscolaire.

Art dramatique

M. René Dussault donnera un cours sur l'art dramatique du 10 au 14 juillet au soir. Ici encore on pourra s'adresser à la Rév. Soeur Luc ou à Mlle Guertin.

Tissage

La Rév. Soeur Donalda est arrivée à St-Boniface accompagnée de sa soeur, également religieuse des Saints Noms de Jésus et de Marie. Soeur Donalda prendra charge du cours supérieur en tissage et Soeur Maximilla enseignera aux débutantes. Il y aura donc deux cours de tissage, celui des commençantes et celui des élèves plus avancées. Ce cours durera du 3 juillet jusqu'à la fin du mois.

On fera une exposition des travaux confectionnés durant l'année dans les divers endroits du Manitoba où le tissage est en honneur. Il y aura des prix offerts à cet effet.

Cours de religion

Ceux et celles qui suivront les Cours de religion du 5 au 10 juillet voudront bien apporter "Faites ça" et le "Catéchisme par l'Evangile."

OUTRE-MER



L'aviateur Noel Ménard, fils de M. et Mme Josaphat Ménard, d'Elie, Man., est actuellement en service outre-mer.

Cité de SAINT-BONIFACE

Des demandes d'emploi seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 heures du soir le lundi 3 juillet 1944 pour la position d'Assistant Inspecteur des Bâtisses de la Ville.

L'entrée en fonction se fera immédiatement.

Salaire: $150.00 par mois.

Les candidats devront soumettre leur âge, qualifications, degré d'éducation et expérience, s'il y a lieu, et obtenir le permis nécessaire du Bureau du Service Sélectif National.

Pour plus amples détails quant à la nature de l'emploi s'adresser à M. C. G. Muller, Inspecteur des Bâtisses, Hôtel de Ville.

Les candidats devront s'en tenir à la décision du Conseil qui sera définitive.

Don de M. William Raymond au Musée

M. William Raymond, de St-Boniface, secrétaire de la Société d'Aide à l'Enfance locale, nous a remis une série de vues de St-Boniface lors de l'inondation de 1916. On y voit la ville sous l'eau et les citoyens ayant recours à des expédients pour pouvoir passer d'un endroit à un autre. L'hôpital en particulier est complètement isolé et semble un ilot dans une immense nappe liquide.

• • •

A l'occasion du centenaire des Révérendes Soeurs Grises notre musée local a été heureux de prêter plusieurs de ses objets pour l'exposition qui a eu lieu chez les Révérendes Soeurs Grises à la vieille maison vicariale. C'est dans des circonstances comme celles-là qu'on touche du doigt l'importance d'un musée bien garni. A cette occasion également notre musée a reçu la visite de centaines de visiteurs venus d'un peu partout honorer les Soeurs Grises.

Retraite fermée prêchée par S. Exc. Mgr Cabana

A la suite du Congrès de l'Association d'Education, de mardi soir le 4 juillet à samedi matin le 8 juillet.

On accommodera certains retraitants en leur permettant de quitter vendredi soir le 7.

Retraites fermées

Du 4 au 8 juillet — Hommes et jeunes gens. S. Exc. Mgr G. Cabana.

Cette retraite est à la suite du Congrès de l'Association... Pourquoi n'aurions-nous pas un bon nombre de délégués en retraite fermée?

Du 10 au 14 juillet — Femmes mariées. R.P. L.-J. Mailhot, S.J.

Du 14 au 17 juillet — Femmes et filles anglaises.

Du 17 au 21 juillet — Filles. L. Blais, prêtre.

Du 21 au 24 juillet — Hommes et jeunes gens qui travaillent en ville. S. Exc. Mgr G. Cabana.

Du 24 au 28 juillet — Femmes mariées. L. Blais, prêtre.

Du 28 au 31 juillet — Filles qui travaillent en ville.

31 juillet au 4 août — Filles. R. P. A. Veilleux, O.M.I.

Notez bien que

(1) La Maison des Retraites est **tout près** de l'Hôtel de ville, du côté est. (2) Les retraites commencent à 7 h. 30 du soir. (3) L'offrande est de $1.00 par jour pour femmes et filles; de $3.50 pour 3 jours pour hommes et jeunes gens.

Le mot "évangile" signifiait à l'origine bonne nouvelle ou heureux présage.

Tué outre-mer



Un communiqué du quartier général de l'Armée annonce que le soldat Antonio Vermette, du corps médical, fils de Mme François Hemery, de Ste-Rose du Lac, a été tué au combat le 6 juin.

Le soldat Antonio Vermette s'est enrôlé dans l'armée canadienne le 26 avril 1941 et fit son entrainement à Fort William et à Ottawa. Il était âgé de 27 ans et était outre-mer depuis octobre 1941.

Lui survivent: sa mère, Mme François Hemery, une soeur et trois frères, Juliette, Marcel et Joseph, qui sont à la maison. Emile, enrôlé dans les "Princess Pat" dès le début de la guerre, se rendit outre-mer en décembre 1939, et combat actuellement en Italie.

Mariages

JUBINVILLE-PAUL

Le samedi 24 juin à 9 heures, en la cathédrale de St-Boniface fut célébré le mariage de Mlle Irène Paul, fille de M. et Mme Sinaï Paul, avec M. Jean-Louis Jubinville, fils de M. Frédéric Jubinville, de St-Joseph, et de feu Mme Jubinville.

Mgr W.-L. Jubinville, P.A., V.G., oncle du marié, bénit le mariage et célébra la messe, et deux petits neveux de la mariée, Louis Marius et Léo Paul, étaient servants.

La mariée, accompagnée de son père, était revêtue d'une longue robe en "sheer" blanc, avec petite traine. Son voile court était retenu par une couronne; elle tenait un bouquet de roses "American Beauties".

Mlle Ida Paul, soeur de la mariée, était fille d'honneur, et M. Laurent Delorme, cousin de la mariée, garçon d'honneur.

Mlle Paul portait une toilette de "sheer" rose avec voile court. Son bouquet était composé de roses rose-thé.

Après la messe, une réception eut lieu à la résidence des parents de la mariée, 528 rue Langevin.

• • •

JEANSON-CARIGNAN

En l'église de Lorette, Man., le mercredi matin 28 juin, à 9 heures, Monseigneur J.-C. St-Amant, curé, a béni le mariage de Mlle Claire Carignan, fille de M. et Mme Edouard Carignan, de Ponteix, Sask., avec M. Jules Jeanson, fils de M. et Mme Octave Jeanson, de Lorette.

La mariée, accompagnée de M. Albert Jeanson, était revêtue d'une longue robe en taffetas blanc. Elle portait un voile court (chapel veil) et tenait un bouquet de roses.

M. Octave Jeanson servait de témoin à son fils.

Après la cérémonie religieuse, une réception eut lieu chez M. et Mme Octave Jeanson. Les nouveaux époux partirent ensuite pour un voyage à Ponteix, Sask. A leur retour, ils résideront à 321 rue Notre-Dame, St-Boniface.

• • •

DESJARDINS-McGUIRE

Le mariage de Mlle Bernice Mary McGuire, fille de M. et Mme P. J. McGuire, de Norwood, avec le matelot de 1ère classe Laurent-L. Desjardins, fils de M. et Mme J.-A. Desjardins, de St-Boniface, fut célébré en l'église de Holy Cross, de Norwood, à 10 heures le samedi matin 24 juin.

Le R.P. I. Desautels, O.M.I., oncle du marié, bénit le mariage.

La mariée était revêtue d'une longue robe en satin blanc, avec petite traine. Son voile trois-quart était retenu par un chapeau "Queen Anne". Elle tenait un bouquet de roses Killarney et de muguets.

Mlle Judith Anne Kenway était fille d'honneur, et le caporal Albert Rhéaume, garçon d'honneur. Les huissiers étaient: le matelot de 1ère classe Joseph Guay et le matelot Antoine Collette, tous deux de la marine canadienne.

Pendant la messe, Mme Angela Wimble chanta "l'Ave Maria" et "Seigneur je ne suis pas digne". Mlle Yvette de Montigny l'accompagnait à l'orgue.

Une réception eut lieu au salon Picardy.

Après un court voyage le marié se rendra à son poste dans l'Est et son épouse demeurera à Winnipeg.

Les artisans de Florence, en Italie, sont renommés pour leur fer, leur or et leur argent travaillé, ainsi que pour leur cuir repoussé.

Petites Notes



Fiançailles

M. et Mme Joseph Allésia annoncent les fiançailles de leur fille, Victorine, avec le soldat Auguste Fouchard, fils de Mme Hélène Fouchard, de St-Boniface, et de feu M. Fouchard.

• • •

Mme Eugène Desautels annonce les fiançailles de sa fille, Thérèse, avec M. Hugh Coyle, de Régina, fils de feu M. et Mme Daniel Coyle.

Le mariage aura lieu le lundi 17 juillet, à 9 heures, en la cathédrale de St-Boniface.

• • •

M. et Mme Wilfrid Cadoreth annoncent les fiançailles de leur fille, Lydia, avec M. Léo Lépine, fils de M. et Mme Emile Lépine, de Winnipeg.

Le mariage aura lieu en la cathédrale le samedi 15 juillet à 9 heures.

• • •

"Showers"

Le mercredi 21 juin dans la salle du Cercle Ouvrier un shower organisé par Mme Armand Daignault et Mlles Albertine Tétreault et Denise Leclerc eut lieu en l'honneur de Mlle Victorine Allésia, dont le mariage avec le soldat Auguste Fouchard sera célébré bientôt.

Un magnifique service de vaisselle, de nombreux ustensiles de cuisine et un tapis furent présentés à la future épouse.

Il y eut environ 200 invitées.

• • •

En l'honneur de Mlle Irène Paul, dont le mariage eut lieu le samedi 24 juin, un shower fut organisé par Mlles Marguerite Dionne et Florentine Hébert à la résidence des parents de Mlle Paul, 528 rue Langevin, le mardi 6 juin.

Un service de vaisselle et des articles de toile furent offerts à l'héroïne de la fête.

On comptait 95 invitées.

• • •

Les compagnies de Guides "Rose du Canada" et "Thérèse de Lisieux", sous la direction de cheftaine Marie Masson, ont organisé un feu de camp le jeudi 22 juin, en l'honneur de cheftaine Thérèse Desautels, dont le mariage aura lieu le 17 juillet.

Chaque équipe contribua au programme. Une adresse fut lue et des chants de circonstance furent exécutés.

Un cadeau de trois magnifiques pièces d'argenterie fut offert à l'héroïne de la fête.

Environ 70 guides prirent part à cette réunion intime.

• • •

Mme Paul-Louis Lund (Yvonne Morin), de Duluth, Minn., était de passage chez M. Henri Painchaud et Mlles Painchaud, en route pour Lebret, où elle a assisté à l'ordination de son frère, le R.P. Julien Morin, O.M.I., qui eut lieu le 25 juin.

Les parents de Mme Lund, M. et Mme Morin, l'ont rencontrée à St-Boniface, et se sont rendus avec elle à Lebret.

• • •

Mme Hervé Benoist, de Montréal, est en visite chez sa mère, Mme Lucie Lavoie, et chez ses soeurs, Mmes Henri Lacerte et Louis Tétreault, depuis le lundi 19 juin.

Mme Benoist restera un mois parmi les siens.

• • •

Mlles Patricia Desjardins et Denise Gaudette sont parties le dimanche 25 juin pour Mexico, où elles suivront un cours d'espagnol à l'Université Nationale de cette même ville.

Elles séjourneront dans la capitale mexicaine pendant environ deux mois et demi.

• • •

Mme John Brassington, de Vancouver, et Mme L. Logie, de Washington, sont en visite chez leurs frères, MM. W. et D. McDougall, de St-Boniface, et chez leur soeur, Mme A. P. McDonald, de 266 rue Harrow, Winnipeg.

• • •

Le dimanche 25 juin, Mme R. Couture, Mme G. Morier et Mlles Madeleine et Annette Painchaud ont organisé un thé à la résidence de Mme Couture, 271 rue Dumoulin, en l'honneur de Mme J. Brassington, de Vancouver, et de Mme L. Logie, de Washington, qui sont de passage à St-Boniface.

Mme A. P. McDonald versait le thé. Assistaient: Mme G. Morier, Mlles Theresa McDougall, Madeleine et Annette Painchaud.

• • •

Mme Emma Trudeau est de retour de la Californie où elle a passé huit mois. Elle était accompagnée de son fils, Emile, qui est retourné le dimanche 25 juin pour la Californie.

• • •

Mlle Florence Landry a reçu à un déjeuner au Moore's le dimanche 25 juin, en l'honneur de Mlle Marguerite McArthur, dont le mariage aura lieu le mardi 11 juillet. Un joli cadeau fut présenté à Mlle McArthur.

Il y eut 10 invitées.

• • •

Mme J. Keenan, (Malvina Langevin) de 448, rue Valade, a reçu la nouvelle que son époux, l'officier d'aviation J. Keenan, est porté disparu. Il était en service outre-mer depuis 14 mois.

• • •

Mlles Rita et Jeannette Sabourin, de la rue Valade, sont revenues lundi dernier d'une vacance de deux semaines à Minneapolis, Minn.

• • •

Le soldat Maurice Rocan est retourné à Ottawa après deux semaines de congé. Pendant son séjour à St-Boniface, il a assisté au mariage de sa soeur, Marcelle, avec M. Pierre Gaudry.

Cliché de la "TRIBUNE"

Le matelot de 1ère classe Laurent-L. Desjardins et son épouse (Bernice McGuire) dont le mariage fut célébré le samedi 24 juin.

Mlle Yvonne Delavignette donne un récital à l'Institut

Le 26 juin, la graduation de Mlle Yvonne Delavignette couronnait les activités annuelles du Cercle Ste-Cécile. Plus de cent membres ou invitées entouraient l'heureuse finissante.

Son programme réunissait les clavecinistes, les romantiques et les modernes que Mlle Delavignette interprète clairement avec la même facilité et la même justesse.

A nos chaleureuses félicitations, s'ajoutent nos remerciements pour l'heure délicieuse passée sous le charme musical de notre jeune artiste et de Mlle Nadia Novak, excellente violoniste du studio Waterhouse.

La présentation du certificat accompagnée de paroles élogieuses fut faite par Mlle Helen Thomson, représentante officielle du Conservatoire de Toronto.

Programme

I

Piano—
Bridal Procession March .... Grieg
Bernice Bransfield
Denise Toussaint

II

Causerie—Clavichord Music.
Bernice Bransfield

III

Piano—
a) Tic-Toc-Choc ou Les Maillotins .... Couperin (1668-1733)
b) Concerto italien "Allegro" .... J. S. Bach (1685-1750)
c) Gigue .... Graun (1701-1759)
Yvonne Delavignette

IV

Violon—
Romance .... Beethoven
Nadia Novak
(from the Waterhouse Studio)
Cecilia Waterhouse, at the piano

V

Causerie—
L'art moderne de Debussy.
Denise Toussaint

VI

Violon—
a) Orientale .... César Cui
b) Mazurka .... Wieniawski
Nadia Novak

VII

Piano—
a) Valse, Opus 64, No 3 .... Chopin
b) Etude, Opus 10, No 3 .... Bortkiewicz
c) Puck .... Philipp
d) Jardins sous la pluie .... Debussy
Yvonne Delavignette

VIII

Présentation—
Associateship Diploma to Yvonne Delavignette by Miss Helen Thomson, local representative of "The Toronto Conservatory of Music".

A la chapelle Ste-Marie

Les élèves de notre école sont en vacances depuis le 23 juin. La veille, ils étaient allés en compagnie de leurs institutrices faire un pique-nique à St-Charles.

• • •

A l'assemblée de dimanche dernier, un cercle local de l'Association d'Education a été formé. Il se compose de MM. le major Lavoie, J.-O. Brunet, H. de Moissac et C. Buffet. Ces messieurs rempliront en même temps les fonctions de commissaire d'école pour la desserte

• • •

Voici les noms des délégués qui ont été choisis pour assister au congrès de l'Association d'Education qui tiendra ses assises à St-Boniface les 3 et 4 juillet: Mmes J.-C. Lavoie, J.-O. Brunet, C. Buffet, A. Robitaille, L. Huot, R. Laporte et H. Morier, MM. le major Lavoie, A. Delisle, E. Sourisseau, C. Buffet et N. Durand.

La secrétaire du comité.

Mon Guide au Cinéma

"Il est absolument nécessaire que le peuple sache clairement quels sont les films permis pour tous; quels sont ceux qu'il n'est permis de voir qu'à certaines conditions; quels sont ceux, enfin, qui sont pernicieux ou franchement mauvais." —PIE XI.

Quelques films à l'affiche cette semaine

Snow White and the Seven Dwarfs	
Three Men in White	
Up In Arms	I
The Ghost That Walks Alone	I
Virginia City	I
Crossroads	I
Lady Be Good	I
The Letter	II

I.—N'offre aucun danger pour le public en général.
II.—Ne convient qu'aux adultes.
III.—A rejeter parce que condamnable en partie.
IV.—Condamné.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

St-Jean-Baptiste

Le dimanche 25 juin, la paroisse de St-Jean-Baptiste était témoin d'une cérémonie bien touchante. M. l'abbé Léon Savoie, ordonné prêtre le dimanche précédent par S. Exc. Mgr Georges Cabana à la cathédrale de St-Boniface, chantait sa première grand'messe solennelle dans notre église paroissiale. Il était assisté de M. l'abbé Fontaine, comme diacre, et de M. l'abbé Sabourin, comme sous-diacre. M. l'abbé Caron, curé, souhaita la bienvenue à M. l'abbé Savoie au nom de la paroisse et de ses nombreux parents des familles Baril, Comeault, Grégoire, St-Amant, Ayotte et autres. M. le Curé mentionna le fait qu'il a été jadis le premier confesseur de M. l'abbé Savoie, qu'il lui fit faire sa première communion et qu'il lui montra à servir la messe. Mgr Jubinville, P.A., V.G., qui accompagnait le jeune prêtre, donna le sermon de circonstance. En termes émouvants, il félicita le nouvel ordonné et ses parents adoptifs, M. et Mme Frank Savoie, qui assistaient à la cérémonie, qui, par leur esprit d'abnégation et de sacrifice, ont, en quelque sorte, aidé à conduire leur protégé au Saint Autel. Il fit ressortir ensuite la nécessité des vocations sacerdotales. C'est vraiment au foyer chrétien qu'on sème les germes de vocation. La preuve en est magnifique en ce jour. M. Savoie avait une bonne mère qui sut faire connaitre et aimer le bon Dieu à ses enfants, et Dieu en retour a daigné choisir son ainé pour l'envoyer travailler à la Vigne du Seigneur.

M. l'abbé Savoie a été élevé à la prêtrise pour aller porter les secours de la Religion à ceux qui en ont aussi besoin dans les grandes plaines de la Saskatchewan-Sud. Mgr Jubinville termina son sermon en souhaitant au nouveau prêtre un long et fructueux ministère et l'assura des prières de ses nombreux parents et amis de St-Jean-Baptiste.

Les parents de M. l'abbé Savoie se réunirent à la sacristie après la messe pour féliciter le jeune prêtre et recevoir de lui sa bénédiction.

M. l'abbé Léon Savoie a choisi notre paroisse pour dire sa première grand'messe solennelle parce qu'il y compte de nombreux parents, sans doute, mais aussi parce que c'est dans la vieille église que Mgr C. St-Amant, alors curé, bénissait le mariage de son père et de sa mère, Paul Savoie et feu Ozilia Comeault, le 15 septembre 1908.

St-François-Xavier

Noces d'argent

Le samedi 17 juin, M. et Mme Rodolphe Précourt célébraient leur noces d'argent, par une belle fête de famille.

Le matin ils ont assisté à une messe chantée, à laquelle assistaient aussi une centaine de parents et de paroissiens. M. le Curé leur adressa quelques mots. Après la messe les assistants offrirent aussi leurs félicitations aux jubilaires. De là, la famille se rendit à Winnipeg pour le diner. M. Roland Allard la conduisait. Le souper fut servi à la maison auquel prirent part un grand nombre de parents et d'amis. Quelques-uns prirent la parole pour féliciter les jubilaires. A la veillée assistaient environ 300 invités qui leur ont apporté plusieurs magnifiques cadeaux et une jolie bourse.

Un télégramme de félicitations fut envoyé de Courtnay, C.B., par M. Adélard Houle.

Presque tous les parents de M. et Mme Précourt (Sarah Morin) étaient présents ainsi qu'un très grand nombre d'amis de St-François-Xavier, St-Eustache, Baie St-Paul, Headingly, St-James, Winnipeg, St-Boniface, Lorette, St-Jean-Baptiste. On remarquait en particulier, M. Bouvier, père, de Lisieux, et Mme Henri Bouvier, soeur de Mme Précourt.

Visiteurs

Etaient de passage au presbytère ces semaines dernières: M. le curé Gervais, de St-Eustache; M. et Mme Honorat Gamache, de Laurier; M. et Mme R. Doucette, M. et Mme Alfred Mollérat, de McCreary; Mme L. Guay, Jacques Guay, Mme B. Dupont, Martine et Arthur Chartier, de St-Lazare.

• • •

Le vendredi 23 juin, les enfants de l'école élémentaire, sous la direction de la Rév. Soeur Normandeau, ont donné une petite séance bilingue qui fut très bien réussie. Il y eut chant, musique, pièces comiques et les plus petits de cinq et six ans n'ont pas été les derniers à bien jouer leur rôle. M. le Curé avait le plaisir et l'honneur d'avoir avec lui ce soir-là, comme invités: MM. les curé G. Gervais, de St-Eustache, et Paquette, d'Elie. L'assistance des parents et amis des élèves de St-Eustache et d'Elie étaient considérable. C'est vrai qu'il y avait un autobus pour transporter les invités à St-François-Xavier.

Partie de balle

Le dimanche 25 juin, les jeunes athlètes de St-François-Xavier sont allés se mesurer de nouveau avec ceux de St-Eustache dans une partie de balle molle. Ils en sortirent victorieux par 15 à 1. Leurs voisins d'Elie grisés par une victoire de 8 à 11 contre les nôtres, la semaine précédente, ont voulu venger leurs amis de St-Eustache; mais il faut croire que la chance était pour les invités de St-François-Xavier puisque après la septième entrée, la partie s'est terminée par la victoire des jeunes de St-François-Xavier avec 32 à 0.

Saint-Laurent

Mariage

VERRIER-GRANT

Le mariage de M. René Verrier, fils de M. et Mme J.-E. Verrier, de St-Laurent, avec Mlle Marguerite Grant, fille de Mme Lily Grant et de feu M. Francis Grant, de Beaconia, Man., fut célébré le 17 juin à 10 heures, en l'église St-Edouard, de Winnipeg.

Le R.P. George, de cette paroisse, bénit le mariage. La fille d'honneur était la soeur de la mariée, Mlle Agnes Grant, et le garçon d'honneur, M. Jean Combot, de St-Laurent.

Après la cérémonie, tous se rendirent à 798, avenue William, où Mme Irene McIntyre servit un succulent goûter. Plus tard, les mariés partaient pour St-Laurent, chez les parents du marié, M. et Mme J.-E. Verrier. Nombre de parents et d'amis se réunirent pour leur souhaiter bonheur et prospérité. Mme Hélène Combot et Mlle Yvette Boucher recevaient les invités.

Les jeunes époux demeureront à Winnipeg.

Sainte-Claire

Mariage

Le mardi 20 juin a été célébré le mariage de M. Alexandre Lizotte, fils de Mme Ismaël Lachance, avec Mlle Marie-Annie Aikins, fille de M. et Mme Francis Aikins. Nos meilleurs voeux.

Baptêmes

Joseph-Achille-Omer, fils de M. et Mme Robert Lucier.

Marie-Lorraine, fille de M. et Mme Henri Burwash.

Marie-Reine-Alice, fille de M. et Mme Arthur Baugle.

Joseph-Henri, fils de M. et Mme Jean Brezeau.

Joseph-Salomon-David, fils de M. et Mme Georges Paul.

Thibaultville

Les dames de Ste-Anne de la paroisse et notamment la présidente, organisatrice-en-chef de la récente soirée, Mme Maxime Champagne, sont des plus heureuses d'adresser un merci reconnaissant à tous les donateurs qui ont contribué au succès de la dernière soirée. En dépit de la température pluvieuse et des chemins excessivement mauvais, les recettes furent de $275.

Mme la présidente et ses aides sont tout à fait heureuses de rendre hommage à tous les coeurs généreux de près ou de loin qui s'intéressent au finissage de notre église, notamment les bons paroissiens de St-Boniface et leurs institutions religieuses. Mais nous ne saurions oublier aussi les paroisses voisines de La Broquerie, Ste-Geneviève, Lorette, et d'autres plus éloignées, en particulier celles de St-Malo, St-Laurent, St-Norbert, Ste-Elisabeth, Ste-Agathe, Aubigny, St-Pierre, Dunrea, St-Labre, St-Emile, et plusieurs autres dont les noms veulent rester inconnus. A l'occasion de notre piquenique annuel qui se tiendra bientôt, Mme la présidente espère pouvoir remercier de vive-voix tous ces généreux donateurs, à l'âme ouverte, et qui comprennent qu'après 31 ans d'attente, il est temps enfin d'entreprendre le finissage de notre église ouverte au culte le 14 décembre 1913.

• • •

Une autre amélioration vient d'être réalisée: celle de l'entretien de notre cimetière. Fini le grand foin sur les tombes de nos chers disparus. Un beau gazon entretenu, tout comme la devanture de l'église, dit maintenant aux passants que les paroissiens de Thibaultville se souviennent de ceux qui ne sont plus.

Saint-Anne-des-Chênes

Le matelot de 1ère classe Georges Cloutier, fils de M. et Mme Joseph Cloutier, de Ste-Anne, qui était stationné au "H.M.C.S. Chippawa", est parti le dimanche 25 juin, pour la Nouvelle-Ecosse.

• • •

Mme Eugène Perron, de Ste-Anne, est partie dans la province de Québec où elle rendra visite à ses parents et amis.

• • •

La Pologne a obtenu la liberté de religion en 1573.

Saint-Eustache

Confirmation

Tout dernièrement S. Exc. Mgr Gerald Murray, C.SS.R., archevêque coadjuteur de Winnipeg, faisait sa première visite pastorale à St-Eustache. M. l'abbé G. Gervais alla à sa rencontre à Winnipeg; à son arrivée dans notre paroisse nos quatre magnifiques cloches carillonnaient la joie de tous de l'arrivée de notre grand pasteur parmi nous. Le soir, Son Excellence conférait le sacrement de Confirmation à 104 de nos enfants qui s'étaient bien rendus malgré l'état déplorable de nos chemins saturés de pluie. Monseigneur l'Archevêque questionna quelques-uns de ces enfants pour constater un peu leur science catéchistique. Le résultat ne fut pas trop mauvais. M. l'abbé Paquette, d'Elie, et M. l'abbé G. Gervais, de St-Eustache, accompagnaient Son Excellence. Merci à notre pasteur, et qu'il soit toujours le bienvenu à St-Eustache.

Mariages

Le samedi 17 juin, M. Denis Duclos et Mlle Annette Carignan étaient unis par les liens du mariage. Les deux pères, MM. Osias Duclos et Alphonse Carignan, présentaient leurs enfants à l'autel.

Une réception chez M. Duclos eut lieu après le mariage, et elle fut suivie d'une autre soirée chez M. Carignan le dimanche.

• • •

Le lundi 19 juin eut lieu en notre église le mariage de M. Paul Lemieux avec Mlle Adrienne Lachance. M. Paul Lemieux est de Alida, Sask.; M. Ulric Beaudry lui servait de témoin, tandis que M. Arthur Lachance accompagnait sa fille à l'autel.

Les nouveaux mariés furent reçus à l'issue du mariage chez M. Arthur Lachance et le soir un souper fut servi en leur honneur chez M. Zéphirin Lachance, à Elie.

Baptêmes

Le 6 juin était baptisé Joseph-Lionel-Fernand, fils de Tom Vivier et de Dorilda Saint-Cyr. Le parrain et la marraine furent M. Edouard Piché et Mlle Maria Saint-Cyr.

• • •

Le 11 juin, M. et Mme Adélard Beaudry faisaient baptiser un fils, Joseph-Achille-Ubald. Le parrain et la marraine étaient M. et Mme Ulric Beaudry, d'Elie, oncle et tante de l'enfant.

Egalement le 11 juin, était baptisée Marie-Olivine-Liliane, fille de M. et Mme Gérard Lécuyer. Le parrain était M. Aimé Lécuyer, et la marraine, Olive Lécuyer, oncle et tante de l'enfant.

Procession de la Fête-Dieu

Nous avons eu une magnifique procession à l'occasion de la Fête-Dieu. M. l'abbé Paquette, d'Elie, portait le Très Saint-Sacrement. Le reposoir magnifique avait été érigé au couvent des religieuses de l'Institut de Notre-Dame des Missions. Les quatre porteurs du dais étaient: MM. René Leclerc, Avila Ménard, Adjutor Picard et Alfred Hamelin. M. Albert Gauvin, Grand Chevalier du sous-conseil des Chevaliers de Colomb de St-Eustache et d'Elie, était en charge du cortège. Au retour de la procession, les motets au Saint-Sacrement pour le Salut furent chantés par la foule sous la direction de M. l'abbé Gervais.

Dunrea

L'officier Clément Lavoie est retourné à son poste après avoir passé quelques semaines dans sa famille. Il doit subir de nouveaux traitements à sa jambe qui a été frappée par des éclats d'obus, il y a déjà plusieurs mois. Nous espérons de tout coeur qu'il reviendra complètement guéri.

• • •

Mme Georges De Laronde, accompagnée de ses deux filles, est revenue dans sa famille après un séjour de plusieurs mois à l'hôpital. Ses amis lui souhaitent un prompt rétablissement.

• • •

Mmes Lucien et Barthélemy Légaré, accompagnées de Charles Légaré, ont assisté à la fête du cinquantième anniversaire d'ordination sacerdotale de Mgr Jubinville, P.A., V.G., leur vénéré oncle.

• • •

M. et Mme Alphonse Muylkins sont revenus enchantés d'un voyage de deux semaines dans la Saskatchewan et l'Alberta.

• • •

M. Arthur Paradis, de l'aviation, est venu passer la fin de semaine dans sa famille.

Baptême

M. et Mme Alfred Bisson (née Annette Boucher) ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance de leur deuxième fils, baptisé sous les noms de Raymond-Louis-Joseph. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Bisson, oncle et tante de l'enfant.

Saint-Norbert

Remerciements

La famille H.-D. de Moissac remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont offert des sympathies à l'occasion du décès de M. Henri-D. de Moissac, en particulier celles qui ont offert des bouquets spirituels et fait des offrandes de messe.

Letellier

Les pluies

Le mois de juin a été très pluvieux; une pluie très abondante tomba dès les premiers jours du mois, inondant les champs et les jardins; immédiatement après cette pluie torrentielle, la grande route elle-même était recouverte d'eau à deux endroits: chez M. Alexandre Cadieux et chez M. Isidore Bouchard.

Les pluies successives pendant tout le mois ont contribué à causer des dommages sérieux aux récoltes de grain, aux betteraves à sucre et au blé d'Inde.

Dans le village, les caves, les égouts se sont remplis et de beaux jardins prometteurs furent lavés presque complètement. Les rues de côté sont devenues impassables.

Cette abondance d'eau fait déplorer le manque de système d'égout dans notre village pour parer à ces éventualités.

• • •

Le soldat Benoit Comeault, fils de M. et Mme Edmond, est en service outre-mer. Le sergent Jules-Armand Comeault est actuellement sur la ligne de feu en Italie. Il écrit qu'il a eu le bonheur de rencontrer le soldat Armand Dionne.

• • •

En visite chez M. et Mme Camille Barnabé récemment, Mme et Mlle Barron, de Minneapolis, Minn., aussi Mme Veuve Albert Lahaie, de St-Pierre.

Thé

Dimanche dernier, à la résidence de M. et Mme Alexandre Ayotte, avait lieu un thé en l'honneur de Mlle Denise Ayotte, institutrice, à l'occasion de son prochain mariage.

Un bon nombre de dames et de demoiselles répondirent à l'invitation des organisatrices, Mme Antonin Jutras et Mlle Stella Loiselle, pour offrir leurs félicitations et leurs voeux de bonheur à Mlle Ayotte. Un service de verrerie lui fut présenté.

Mlle Ayotte a enseigné dans nos trois écoles; partout elle a laissé le souvenir d'une institutrice dévouée, sachant se faire aimer de ses élèves; elle a toujours prêté sans hésitation son concours aux organisations paroissiales. Nous regrettons son départ de la paroisse, nous lui souhaitons beaucoup de bonheur dans sa nouvelle vie.

• • •

Sous la direction de notre conseiller, M. Xavier Jubinville, de nouveaux trottoirs en beton sont déjà faits et d'autres sont en réparation dans le village.

• • •

M. l'abbé A.-H. Laurin, curé, est allé à Lebret, Sask., pour assister à l'ordination du R.P. R. Chaput, O.M.I., dimanche dernier.

• • •

Le R.P. F. Cousineau, C.S.V., de la Maison St-Joseph d'Otterburne, est venu remplacer notre curé dimanche dernier. Il fit un éloquent sermon de circonstance à l'occasion de la solennité de la St-Jean-Baptiste. Il dit qu'un moyen pratique de faire preuve de patriotisme était d'encourager notre Association d'Education dans le travail efficace qu'elle poursuit pour notre survivance religieuse et nationale; de s'intéresser au prochain Congrès de l'Association en y assistant si possible. Nous remercions le Rév. Père de ses encourageantes paroles.

• • •

L'officier d'aviation René Jutras, député de Provencher, a passé quelques jours dans sa famille récemment.

Ses nombreux amis ont profité de l'occasion pour se réunir à la salle municipale mercredi le 21 pour lui faire leurs souhaits de bon voyage et exprimer le désir qu'il nous revienne sain et sauf après avoir rempli ses devoirs militaires.

M. Napoléon-F. Comeault présida la réunion. MM. Norman McLean, d'Emerson, Léon Bruyère, de Letellier, G.-W. Carroll, de St-Jean-Baptiste, et W. Campbell, de Morris, adressèrent la parole. M. Richard Empson, vétéran de la première grande guerre, présenta un service à écrire au héros de la fête. M. Jutras remercia chaleureusement ses amis de cette nouvelle marque d'estime et les assura de son grand désir de revenir au plus tôt pour remplir son rôle de député.

La Broquerie

Mariage

McCARTHY-FIOLA

Le mercredi 21 juin, le soldat Emilien McCarthy unissait sa destinée à celle de Mlle Rose Fiola. M. le curé Roy donna la bénédiction nuptiale et chanta la messe aux intentions des nouveaux époux. M. Elzéar Fiola accompagnait sa fille tandis que M. Patrice McCarthy était le témoin de son frère, Emilien. Mlles McCarthy, Hélène et Irène Lussier, institutrice à Marchand, agissait comme filles d'honneur, et MM. Henry McCarthy et Thomas Michaud comme garçon d'honneur.

Après la cérémonie religieuse les nouveaux mariés se rendirent à la résidence de Mme Frank McCarthy où ils furent entourés de nombreux parents et amis qui les accompagnèrent au diner. Pour honorer ces jeunes, M. le Curé voulut bien accepter de prendre part à cet heureux événement en venant diner. Il daigna même prendre la parole à la fin du repas pour remercier après la lecture de l'adresse qui fut présentée par M. Narcisse Deslauriers, oncle du marié. Par une heureuse coïncidence, M. l'abbé Alp. St-Laurent, du Séminaire de Montréal, arrivait pour prendre ses vacances et fut, comme on peut croire, de la fête. Il est le cousin du marié. Le maitre de cérémonies, M. Deslauriers, l'invita à prendre la parole, ce qu'il fit avec grâce.

Les gais propos, les belles chansons se succédèrent durant l'après-midi. Le soir on se dirigea vers Giroux chez les parents de la mariée, M. et Mme Fiola, où un souper délicieux fut servi en l'honneur des mariés. De nombreux parents et amis de la famille vinrent offrir leurs cadeaux et leurs voeux aux jeunes époux et passer une agréable soirée dans leur compagnie. A la fin de cette célébration, M. Burns, de Giroux, invita l'honorable Sauveur Marcoux et M. Narcisse Deslauriers à adresser quelques mots de circonstance, ce qu'ils firent avec plaisir. Mme Acres, de Giroux, offrit au nom des personnes de Giroux des souhaits accompagnés d'un cadeau-souvenir.

On ne manqua pas d'applaudir nos gigueurs, élégants malgré leur âge: M. Esdras Kerouac, (80 ans) M. Wilfrid Carrière, Mme Adèle Brisson, de La Broquerie.

M. et Mme McCarthy remercient leurs parents et leurs amis pour leur avoir organisé une si belle fête dont ils garderont toute leur vie un doux souvenir.

Remerciements

M. et Mme Elas Gauthier désirent exprimer leur reconnaissance à toutes les personnes qui leur ont marqué tant de sympathies dans la terrible épreuve que leur a causée la perte de leur cher petit garçon qui fut victime d'un accident mortel, il y a quelques jours.

Retraite paroissiale

Le dimanche 18 juin avait lieu la clôture de notre retraite paroissiale prêchée par nos dévoués missionnaires, les RR.PP. de l'Etoile et Plourde, C.Ss.R., de Ste-Anne. Nous désirons les remercier de leur bien, toutes les faveurs que la Providence a accordées dans ces jours de prières. L'assistance régulière aux offices et la piété qui portait à l'édification nous permettent d'espérer que cette récollection portera d'abondants fruits.

Ashern

Décès

Mme Clara Genest, épouse de Ludger Genest, est décédée à Spearhill le 18 juin, à l'âge de 61 ans.

Elle naquit à St-Emile, P.Q., fille de M. Gédéon Genest et d'Alice Plamondon. Elle eut 15 enfants dont 9 sont vivants.

La défunte laisse dans le deuil: son époux; 5 fils, Sylvio, Robert, de St-Boniface, Conrad, à la maison; Fernand et Emile, dans l'armée canadienne; 4 filles, Mme L. Loiselle, de Letellier, Mme H. Beaulieu, de St-Boniface, Lucienne et Yvette, à la maison.

Le service funèbre eut lieu le mardi 20 juin. Les porteurs furent: MM. Sylvio, Robert et Conrad Genest, H. Beaulieu, J. Kerbrat et E. Gozzelin.

L'inhumation se fit dans le cimetière d'Ashern.

Otterburne

Mariage

Le 24 juin, le R.P. Curé bénissait le mariage de M. Gabriel Cinq-Mars avec Mlle Yvette Carrière. M. Alphonse Cinq-Mars et M. Camille Carrière, pères des nouveaux époux, les accompagnaient à l'autel.

• • •

M. Joseph Corbin, de Montréal, est venu passer une quinzaine chez sa soeur, Mme Genest, visitant également les autres membres de sa famille au Manitoba. Avant de partir, il a eu la joie de revoir une autre soeur, Mme Sénécal, de Los Angeles, Calif., venue rendre visite aux siens après une longue absence.

• • •

M. l'abbé Léon Savoie, ordonné récemment en la cathédrale de St-Boniface pour l'archidiocèse de Régina, était de passage à Otterburne les 27 et 28 juin. Avant d'entrer au Grand Séminaire, M. Savoie avait séjourné à Otterburne où il s'était occupé activement de la chorale paroissiale. Ses nombreux amis ont tenu à lui témoigner leur constant souvenir en lui présentant une bourse lors d'une soirée intime à la salle paroissiale. Le lendemain, M. l'abbé Savoie a célébré la sainte messe dans l'église paroissiale. Les enfants de l'école du village exécutèrent des cantiques sous la direction de leur institutrice, Mlle H. Joyal.

Cours de grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg

Téléphone 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

AVOINE

Le lundi 19 juin—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 51½, Fourrage No 3 49, Sur voie net 51½.

Le mardi 20 juin—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 51½, Fourrage No 3 49, Sur voie net 51½.

Le mercredi 21 juin—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 51½, Fourrage No 3 51½, Sur voie net 51½.

Le jeudi 22 juin—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 51½, Fourrage No 3 51½, Sur voie net 51½.

Le vendredi 23 juin—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 51½, Fourrage No 3 51½, Sur voie net 51½.

Le samedi 24 juin—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 51½, Fourrage No 3 51½, Sur voie net 51½.

ORGE

Le lundi 19 juin—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rang 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 63¾, Sur voie net 64¾.

Le mardi 20 juin—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 63¾, Sur voie net 64¾.

Le mercredi 21 juin — C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 63¾, Sur voie net 64¾.

Le jeudi 22 juin—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 63¾, Sur voie net 64¾.

Le vendredi 23 juin — C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 63¾, Sur voie net 64¾.

Le samedi 24 juin — C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.

SEIGLE

Le lundi 19 juin—C.W. No 2 109¾, C.W. No 3 104¾, C.W. 2 rej. 98¾, C.W. No 4 99¾, Ergot 96¾, Sur voie net 109¾.

Le mardi 20 juin—C.W. No 2 107¾, C.W. No 3 103⅛, C.W. 2 rej. 97⅛, C.W. No 4 98⅛, Ergot 95⅛, Sur voie net 103⅛.

Le mercredi 21 juin — C.W. No 2 105¾, C.W. No 3 104⅛, C.W. 2 rej. 98⅛, C.W. No 4 99⅛, Ergot 96⅛, Sur voie net 109⅛.

Le jeudi 22 juin—C.W. No 2 110¾, C.W. No 3 106, C.W. 2 rej. 100, C.W. No 4 101, Ergot 98, Sur voie net 111.

Le vendredi 23 juin — C.W. No 2 112¼, C.W. No 3 107¼, C.W. 2 rej. 101¼, C.W. No 4 102¼, Ergot 99¼, Sur voie net 112¼.

Le samedi 24 juin—C.W. No 2 110, C.W. No 3 105, C.W. 2 rej. 99, C.W. No 4 100, Ergot 97, Sur voie net 110.

OPTIONS—WINNIPEG

AVOINE

Le lundi 19 juin—Oct. 51½.
Le mardi 20 juin—Oct. 51½.
Le mercredi 21 juin—Oct. 51½.
Le jeudi 22 juin—Oct. 51½.
Le vendredi 23 juin—Oct. 51½.
Le samedi 24 juin—Oct. 51½.

ORGE

Le lundi 19 juin—Oct. 64¾.
Le mardi 20 juin—Oct. 64¾.
Le mercredi 21 juin—Oct. 64¾.
Le jeudi 22 juin—Oct. 64¾.
Le vendredi 23 juin—Oct. 64¾.
Le samedi 24 juin—Oct. 64¾.

SEIGLE

Le lundi 19 juin—Oct. 109¾, **Déc.** 109¾, Mai 109⅝.

Le mardi 20 juin—Oct. 108⅛, **Déc.** 108¼, Mai 108⅛.

Le mercredi 21 juin—Oct. 109⅛, **Déc.** 109, Mai 108¾.

Le jeudi 22 juin — Oct. 111, **Déc.** 110¾, Mai 109⅞.

Le vendredi 23 juin—Oct. 112¼, **Déc.** 111⅛, Mai 110¼.

Le samedi 24 juin—Oct. 110, **Déc.** 109½, Mai 108⅞.

Le Congrès canadien opposé aux

OTTAWA — M. A. R. Mosher, président du Congrès canadien du travail, a déclaré que le congrès n'est pas en faveur des allocations familiales "comme substitut à des salaires adéquats".

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Gravelbourg

Vendredi matin le 23 juin eut lieu en la cathédrale un service funèbre pour le repos de l'âme de Roland Boucher, fils de M. et Mme Aldège Boucher, tué en guerre lors de l'invasion.

• • •

Mlle Elodie Hamel est de retour après avoir passé une année à l'Ecole Normale de Moose Jaw.

• • •

Mlle Cécile Lemieux, du Camp Shilo, Man., est venue rendre visite à sa mère, Mme Lemieux.

• • •

Mme Richard Bourgeois ainsi que Mlle Fernande Bourgeois, toutes deux de Montréal, sont en promenade chez M. et Mme Tancrède.

• • •

Mme Alex. Doutre est partie pour Toronto et autres endroits.

• • •

Mlle Ghislaine Gravel, du collège de Sillery, Québec, est en vacances chez ses parents, M. et Mme Guy Gravel.

Willow-Bunch

Nous sommes heureux d'annoncer au public que le frère Georges Martin fut élu Grand Chevalier à notre assemblée du 18 juin dernier. Nos félicitations au frère Martin, c'est un de nos plus vieux Chevaliers. Il s'est toujours montré très dévoué dans toutes les activités du Conseil, et nous espérons que les frères qui l'ont élu lui donneront la coopération nécessaire pour qu'il puisse mener à bonne fin les activités du Conseil.

Nous remercions cordialement le Grand Chevalier de l'année dernière, le frère Osias Bruneau, pour le dévouement qu'il a manifesté dans la direction du Conseil durant l'année qui vient de s'écouler.

Les autres officiers du Conseil furent tous réélus à leur charge respective. Ce sont les frères Wilfrid Benoit, député Grand Chevalier; Léonard Bourdages, secrétaire-archiviste; René Soucy, trésorier; Charles Pelletier, chancelier; Marcel Mondor, avocat; Médéric Gareau, cérémoniaire; Jos. Gareau et Albert Roy, gardes et externe. Le frère Osias Bruneau a été élu comme syndic.

Va-et-vient

Mgr H. Kugener s'est rendu à Lebret dimanche dernier à l'ordination du R.P. Delaye, O.M.I., un de ses anciens paroissiens de Radville.

• • •

Mlle Lucie Lavallée est allée passer quelques jours à Ceylan, chez Mme Marchand.

• • •

M. H.-A. Balthazar est maintenant revenu de l'hôpital de Régina.

• • •

Mlle Alexina Martin, de Montréal, est actuellement en visite chez son frère, M. Georges Martin.

• • •

Le R.P. H. Légaré, O.M.I., est actuellement en vacances chez ses parents, M. et Mme Ph. Légaré.

• • •

Mlle Imelda Boisvert qui était employée à Régina, est revenue à Willow-Bunch.

• • •

Mlle Cécile Boucher, institutrice à l'école Lautier, se rendit à Gravelbourg la semaine dernière pour les funérailles de son frère, le soldat Roland Boucher, victime de l'invasion en France.

• • •

La famille Hector Gaudry est partie la semaine dernière pour aller demeurer à Moose Jaw.

Au cinéma

1er et 3 juillet — China Girl, pour adultes seulement.

10 et 12 juillet — Stage Door Canteen, condamnable en partie, à rejeter.

Ponteix

En voyage

Mme Clovis Tourigny, Mme Orieux et Mme Emile Tourigny ainsi que M. Gérard Tourigny sont allés rendre visite au R.P. I. Tourigny, O.M.I., au Scolasticat de Lebret. De là, Mme Clovis Tourigny, accompagnée de son fils, le R.P. I. Tourigny, partait pour un voyage de quelques semaines dans la province de Québec.

• • •

Mme Alex Lacoursière, Mlle Suzanne Lupien, Mme Raoul Larochelle et Mlle Thérèse Larochelle vont aussi passer quelque temps dans la province de Québec.

Nous leur souhaitons un bon voyage.

Nos soldats

MM. Roger et Rosaire Desautels et J. Dynes sont retournés chacun à leur poste après avoir passé quelque temps dans leur famille.

Visiteurs

Mme P. Copen, de Quill Lake, chez M. et Mme M. Malette, M. Ernest L'Heureux, de Falher, Alta, a visité des parents et amis à Ponteix.

• • •

M. Ernest Cossette, de Seattle, Wash., chez son père, M. T. Cossette.

• • •

Mlle Cécile Legros, garde-malade à Bienfait, Sask., chez ses parents, M. et Mme H. Legros.

• • •

Mlle Thérèse Liboiron, garde-malade de Calgary, chez ses parents, M. et Mme Adrien Liboiron.

• • •

Mlle Adrienne Campeau est de retour de l'école normale de Moose Jaw.

• • •

Mlle Thérèse Loiselle, employée au bureau d'assurance à St-Victor, chez sa mère, Mme E. Loiselle.

• • •

Mlle Mariette Stringer a passé quelques jours à Régina, la semaine dernière.

Pèlerinage

Notre pèlerinage annuel diocésain aura lieu comme d'habitude le 16 juillet. Venez nombreux, vous serez tous les bienvenus.

Retraite

Nous aurons une retraite préparatoire à notre pèlerinage qui commencera le 9 juillet pour se clôturer le jour du pèlerinage.

Zenon Park

Nos étudiants

Alfred Mullie, Gérard Riou, Donald Wassill, Léonce April, Armand Yargeau, Julien et Albert D'Aoust, étudiants de Gravelbourg, sont de retour dans leurs familles.

• • •

Les autres collégiens, MM. Philibert Marchildon, Pierre Courteau, Denis Favreau, Jean Lacroix, Marcel Marchildon, sont allés faire deux semaines d'entrainement à Prince-Albert.

• • •

L'abbé Arthur Marchildon, du Séminaire St-Augustin, de Toronto est en vacance dans sa famille.

Va-et-vient

M. et Mme Auguste Hudon, M. Joseph Sirois, et Mme Léon Leblanc sont partis dans l'Est.

• • •

Sont également en promenade dans l'Est, M. et Mme Frank Soucy, d'Arborfield.

• • •

M. et Mme Albert Marchildon sont allés rendre visite à leurs parents en Ontario.

• • •

M. Napoléon Poulin est allé passer quelque temps chez son père à Dollard.

• • •

Les soldats Norman St-Amant et Ernest Raby jouissent d'un congé dans leur famille.

• • •

M. Léo Moyen est en visite chez ses parents, ici.

Activités paroissiales

Le 10 juin les élèves des écoles rurales se sont réunis dans l'école du village pour le concours français de l'A.C.F.C.

• • •

Il y eut récemment un concert d'amateurs tenu dans la salle Pasquia, au profit de la Croix-Rouge. Les dames de la paroisse en étaient les organisatrices.

La somme de 200 dollars fut recueillie.

• • •

Les jardins de la paroisse ont été éprouvés par une gelée désastreuse récemment.

• • •

M. Orace Henley a vendu sa terre à M. Eugène April; il demeure maintenant au village.

Décès

M. Joseph Valois est décédé à l'âge de 88 ans chez son gendre, M. Arthur Lalonde.

Il laisse dans le deuil trois garçons, Raymond, Napoléon, Albert; deux filles, Mme Arthur Lalonde (Emma), et Mme Calyx Fournier (Adrienne).

Tous les enfants, excepté Mme Fournier, demeurent à Zénon Park.

• • •

M. Georges Chamberland a reçu la triste nouvelle que son fils, Louis, âgé de 19 ans, avait été tué au combat en Italie.

Lui survivent deux soeurs, Mme Roland Castonguay (Annette), et Mme Edouard Ouellette (Laurette); et trois frères, Maurice, de l'armée canadienne actuellement en Italie, Marcel et Arthur.

Lebret

Le 17 juin, Mlle Francis Blayonne, enfant de M. et Mme Allan Blayonne, est mort à l'hôpital de Régina après une courte maladie. Les funérailles eurent lieu le lundi 19 juin, en l'église du Sacré-Coeur, à Lebret. A la famille éprouvée, nous offrons nos sincères condoléances.

• • •

Le dimanche 18 juin eut lieu le récital de musique des élèves du couvent de St-Gabriel. Le programme exécuté fut apprécié par les parents et amis des enfants.

• • •

Sincères félicitations à la Rév. Mère M. St-Francis Solano, religieuse de N.-D. des Missions, institutrice au couvent St-Gabriel de Lebret, qui vient de recevoir son Baccalauréat ès-arts de l'Université d'Ottawa.

L'EGLISE ET LE NATIONALISME

• En cette période de guerre où le sentiment national se manifeste naturellement avec plus de vivacité qu'en d'autres temps, plusieurs se demandent quelles limites lui sont assignées par l'enseignement catholique. Il en est qui, confondant nationalisme et racisme, les englobent tous deux dans une même condamnation. N'est-ce pas l'attitude que prenait récemment un conférencier français de l'Institut démocratique? Telle n'est pas la position de l'Eglise. Elle sait distinguer entre nationalisme juste et nationalisme exagéré. De nombreux textes en font foi. Ce sont ces textes que le P. Arès, S.J., auteur de plusieurs publications, groupe et commente dans une brochure de trente-deux pages que publie l'Ecole Sociale Populaire. Il faut lire cette étude qui dissipera bien des nuées et éclairera les esprits.

Saint-Victor

Le dimanche 18 juin en la fête du Sacré-Coeur de Jésus, il y eut une procession du Très Saint Sacrement à l'intérieur de l'église selon la demande de notre Saint-Père le Pape.

• • •

Le même jour dans l'après-midi, nos joueurs de balle se rendaient à Willow-Bunch en camion pour jouer une partie contre les Willow-Bunch. La victoire favorisa nos adversaires; maintenant nous sommes "égaux".

• • •

Le mardi 20 juin, M. Fernand Ducharme partait pour Prince-Albert où il fera deux semaines d'entrainement militaire.

• • •

M. Eldège Vaudrin et Mlle Lina Vaudrin sont allés à Régina.

• • •

M. et Mme Dosithée Lalonde revenaient de l'Est le jeudi 22 juin après un mois de vacances.

• • •

Mlle Thérèse Loiselle partait en vacance le samedi 24 juin chez sa mère à Ponteix.

• • •

Le samedi soir 24 juin il y avait une assemblée du "Wheat Pool" pour former un nouveau comité. M. J.-B. Boutin présidait.

Kennedy

Le R.P. Godin dessert à nouveau la mission de Kennedy de laquelle il était absent pendant plusieurs mois pour cause de maladie. Son remplaçant était le R.P. Poirier.

• • •

Le 18 juin a eu lieu l'assemblée annuelle de la mission: deux nouveaux syndics, MM. Deschambaut et LeDressay ont été nommés à la place de MM. Rey et B.-S. Dermody, démissionnaires. M. Sirois est encore président et M. Estok, secrétaire. Durant l'assemblée la discussion a porté sur le projet de l'agrandissement de l'église et le moyen de prélever les fonds nécessaires à l'accomplissement de cette oeuvre.

• • •

Nous souhaitons la bienvenue à la famille Georges Deschambault, de Whitewood, nouvellement arrivée dans notre mission.

• • •

Mme Sirois a visité Winnipeg récemment.

• • •

Mme Durwael est en visite chez sa soeur, Mme Johnson.

Rôle bienfaisant de la Société de l'Enseignement Postscolaire en Sask.

L'art du tissage naquit en Saskatchewan au début de 1943. Mlle Hermine Masson, de Prud'homme, fut la première instructrice permanente de tissage pour la Société. Dès la fin de l'année 1943, le nombre des tisserandes s'élevait à 80.

Or pour travailler au métier, ces dames et demoiselles avaient besoin de matériel, c'est-à-dire de coton, de soie ou de laine. Cependant, aucun magasin disposant de ces marchandises n'existait en Saskatchewan. Voilà la raison pour laquelle le secrétaire de la Société, M. l'abbé M. Baudoux, commença l'achat de fil à tisser de compagnies textiles de l'Est. Au début, ces commandes ne représentaient pas de fortes sommes. Mais la demande devenant de plus en plus pressante, le Secrétariat décida d'accumuler une réserve de matériel qui lui permettrait de remplir lui-même les commandes de ses clientes. Les religieuses offrirent gracieusement de prêter leur ancien couvent pour servir de local. Ce petit entrepôt est situé à proximité du presbytère de Prud'homme; toutes les personnes qui s'intéressent au tissage domestique peuvent s'y rendre pour le visiter.

La liste des prix publiée en avril démontre que nous avons en vente du cton, du mercerisé, de la soie et de la laine, ainsi que des cotons de fantaisie tels que le spirale, le bouclé, la ratine, etc. Tous les prix sont fort modiques.

A cause des restrictions imposées par la guerre, il nous est souvent très difficile de remplir les commandes de nos clientes, parce que nous sommes contraints d'accepter ce que nos fournisseurs de l'Est nous expédient. Et comme une grande variété de cotons de diverses couleurs ne seront plus sur le marché jusqu'à la fin de la guerre, il n'est pas surprenant que nous ne puissions les fournir à nos clientes. Cependant, le choix demeure assez vaste pour satisfaire leurs besoins.

L'abbé Orlemanski garde le silence

SPRINGFIELD, Mass., — L'abbé Stanilaus Orlemanski qui a provoqué de vives critiques dans les milieux catholiques pour le voyage qu'il a entrepris, sans autorisation, à Moscou, a refusé de faire des commentaires au sujet d'un rapport laissant entendre que Sa Sainteté le Pape Pie XII l'aurait invité au Vatican pour discuter ses pourparlers avec Josef Staline.

Il a refusé de nier ou de confirmer ce rapport, tandis que le chancelier du diocèse de Springfield, l'abbé George Shea, dit qu'il ignore tout de ce rapport.

Frères séparés

L'évêque catholique de Bâle, dans son mandement de carême, a plaidé fortement en faveur d'une coopération plus étroite entre les églises chrétiennes qui, en Suisse, comprennent des communions de proportions plus ou moins égales. L'Eglise catholique, affirme-t-il avec insistance, ne peut ni ne voudra jamais renoncer à un seul de ses dogmes. Mais l'Eglise reconnait la validité du baptême célébré dans les autres communions, et ce lien lui-même constitue un fondement pour des attaches plus étroites. L'évêque déplore l'habitude d'inculquer dans l'éducation de la jeunesse le mépris et la raillerie des autres croyances. Il recommande d'appuyer, dans l'enseignement, sur "les principes qui engendrent la bonne entente, et en particulier le commandement d'aimer tous les hommes". En matières religieuses, on ne devrait jamais avoir recours aux polémiques grossières et au sarcasme, si l'on veut atteindre l'unité chrétienne telle qu'elle devrait exister dans les domaines les plus pratiques des réformes sociales et de la charité. L'évêque de Bâle nie énergiquement que l'Action Catholique implique aucune hostilité envers les autres croyances chrétiennes.

("The Universe", 12 mai)

NAVIRE CONSTRUIT EN SEPT HEURES

BOSTON — On a établi ici un record en fait de construction maritime en lançant une barge d'invasion de 150 pieds dont la construction avait été commencée sept heures et une minute plus tôt. Les trois cents hommes réguliers ont travaillé à cet ouvrage. Ils commencèrent à 7 heures du matin, et à 2 heures 1 de l'après-midi, l'embarcation était mise à flot.

PRES DE 150,000,000 DE BOISSEAUX DE BLE EXPORTES AUX E.-U.

OTTAWA — Le ministre du commerce, M. MacKinnon, a déclaré aux Communes, que durant l'année agricole 1943-44, qui se terminera le 31 juillet, les Etats-Unis ont importé à date 144,000,000 de boisseaux d'avoine, près de 28,000,000 de boisseaux d'orge, près de 9,000,000 de boisseaux de seigle et plus de 10,000,000 de boisseaux de graines de lin.

Description du géant B.29

WASHINGTON—Voici un tableau de la super-forteresse, Boeing B-29:

Envergure des ailes: 141.2 pieds.

Longueur: 98 pieds.

Hauteur: 27 pieds.

Poids: "très lourd".

Armement: canons de calibre .50 dans les tourelles de feu et un canon de 20 mm.

Blindage: très puissant.

Moteurs: quatre moteurs de 2,200 chevaux-vapeur, avec deux surcompresseurs.

Vitesse: "se compare favorablement aux derniers modèles de chasseurs".

Capacité en bombes, en rayon d'action et en hauteur de vol: excède tous les autres avions.

Modèle: cylindrique, aile au milieu, gouvernail unique, commande d'atterrissage de tricycle.

D'autre part, le petit frère du B-29, la forteresse volante Boeing B-17, a une envergure d'ailes de 104 pieds, mesure 75 pieds de long et 19 pieds de haut; pèse environ 60,000 livres; possède quatre moteurs estimés à 1,200 chevaux-vapeur chacun; est armé de treize canons de calibre .50; blindage installé séparément; vitesse d'environ 300 milles à l'heure; cargaison de bombes normale de trois tonnes; rayon d'action pour raid tactique de 700 milles et hauteur de vol de plus de 30,000 pieds.

La naïveté peut montrer des défauts, mais jamais des vices, et c'est pour cela qu'on dit une grossièreté naïve, et qu'on ne dit point une méchanceté naïve. — D'ALEMBERT.

S. E. le Cardinal Villeneuve dénonce les faussetés

[Suite de la première page]

Mais je dénonce hautement ses insinuations contre l'Eglise et le clergé. Les propos tenus rendent exactement le même son et recèlent le même fanatisme corrosif que ceux d'un autre semeur d'ivraie que la très grande majorité de nos frères séparés désavouent avec humiliation. Naguère, à la Chambre des Communes, le très honorable premier ministre du Canada n'a point cru devoir dissimuler son mépris pour de pareils fauteurs de division nationale que n'excuse qu'une ignorance la plus grossière ou une rage congénitale.

Mais ce qui dans le cas actuel indigne encore davantage et humilie particulièrement le peuple de notre province, et avec lui tous ceux qui à travers le Canada partagent le même sang, la même foi et les mêmes traditions de probité et de fidélité canadiennes, c'est que la diatribe malheureuse aura été le fait de l'un des siens. L'opinion publique jugera comme il convient ce défi lancé à la conscience nationale.

"Quant à moi, je me garderai certes de solidariser l'épiscopat de cette province avec des mouvements que notre insulteur a si peu honnêtement confondus pour mieux jeter son venin. Mais, je dois réprouver publiquement cet outrage à tout ce que le peuple canadien-français a de plus cher: ses légitimes aspirations religieuses, sociales et politiques; l'autorité de la mission de ses évêques, directement responsables eux aussi de l'instruction publique; et enfin, l'enseignement du Souverain Pontife et de ses très nobles représentants parmi nous.

Car c'est par une interprétation inintelligente, pour ne pas dire perfide, du discours de Monseigneur le secrétaire de la délégation apostolique prononcé, en cette ville même, en 1937, à la quinzième session de nos Semaines sociales, que l'orateur qui soulève en ce moment une si générale indignation aura voulu jeter des doutes sur la loyauté et la réserve diplomatique de ce prélat. On pourra lire au texte qu'en parlant d'Etat intégralement catholique, le très digne semainier n'a voulu exprimer par là que le voeu qu'une doctrine sociale intégralement inspirée des enseignements pontificaux s'établisse parmi nous. Et qui pourra s'en offusquer de ceux qui croient à la sincérité et à la profondeur de nos convictions religieuses? Et alors de quel crime ne faudra-t-il pas accuser le Souverain Pontife et la hiérarchie catholique qui souhaitent de tout coeur que l'univers entier devienne catholique et de par le mandat de Jésus-Christ y travaillent apertement?

"Nous, à la vérité, on s'étonne de tant de confusion dans les idées, de tant d'ignorance dans les faits affirmés, et hélas! de tant de fiel dans le style et la parole, sous couleur d'indépendance et de haute politique.

"Au nom de mes vénérés collègues, ici présents, au nom j'en suis sûr de toute la hiérarchie catholique du pays, au nom du peuple que nous aimons et que nous guidons, je m'inscris en faux contre d'aussi inqualifiables délations, et j'affirme hautement que nul de ceux qui suivent l'enseignement de l'Eglise et sont fidèles aux vraies traditions canadiennes-françaises, n'est un péril pour le Canada, non plus que, comme d'autres qui s'ignorent, hélas! un principe de division nationale.

"Demain, nous rendrons hommage au Christ-Roi. Ce sera la plus sublime et la plus efficace manière d'assurer la prospérité de notre pays, sa puissance et son unité".

Hore-Belisha se marie

LONDRES—M. Leslie Hore-Belisha qui fut secrétaire de la guerre dans le cabinet Chamberlain, a épousé la semaine dernière Cynthia Elliott, de Londres, une ancienne auxiliaire de cantine de guerre britannique qui a récemment été rapatriée après avoir été prisonnière depuis plus de trois ans en Allemagne.

Elle avait été capturée en France alors qu'elle dirigeait une cantine volante pour les troupes françaises.

La chronologie de l'archevêque Usher, basée sur les renseignements de la Bible, mentionne l'an 4004 avant Jésus-Christ comme la date de la création du monde.

Il est probable qu'au début, les Chinois ont fait usage de gaz pour éclairage en soufflant du gaz naturel dans les tubes de bambou des mines de sel.

AVIS SPECIAL AUX COMMISSAIRES D'ECOLE

Nous serions heureux d'insérer dans un cadre toutes les annonces concernant les demandes pour institutrices aux prix de $1.00 du pouce, par insertion.

Prix minimum, $1.00.

ON DEMANDE

Institutrice ou instituteur bilingue pour l'école séparée de Viscount, située dans le village. Salaire, $1,200.00 par an. Prière de donner le nom de l'inspecteur. 25 élèves. Grades I à VIII. Bonne discipline. Rentrée: première semaine de septembre. S'adresser à **M. A. Riendeau, sec.-trés., Viscount, Sask.** 10C.

ON DEMANDE

institutrice bilingue, catholique, pour école Tulip no 4629, située à 5 milles du village de Delmas. Grades I à IX. Nombre d'élèves: 22. Salaire, $1,000.00 par année. Ouverture des classes le 29 août. S'adresser à **M. Antoine Richard, sec., Delmas, Sask.** T.F.

ON DEMANDE

institutrice pour district Marguerite no 1321, qualifiée pour la Saskatchewan. 26 élèves. Grades I à VIII. Salaire, $1,100. par année. Ecole à 6 milles du village. S'adresser à **M. A. Salembier, secrétaire, St-Walburg, Sask.** 12C.

ON DEMANDE

instituteur ou institutrice bilingue pour l'école Treasure no 2785. Salaire, $1,000.00 par an avec boni pour personne compétente. Bonne discipline. Rentrée le 23 août. S'adresser à **M. Philippe Lafarge, Arborfield, Sask.** 11P.

ON DEMANDE

instituteur ou institutrice catholique pour l'école Newville no 610, située dans le village Lac Pelletier. Grades I à IX. Salaire, $1,100. Nombre d'élèves: 20. Ouverture des classes vers le 24 juillet. S'adresser à **M. 9. St-Jacques, secrétaire, Ecole Newville no 610, Lac Pelletier, Sask. (Téléphone: Newville ligne 11 ring 1-4.)** 10P.

ON DEMANDE

institutrice catholique de langue française, ayant certificat de 1ère classe, pour district scolaire Moulin no 3021. Classes commenceront le 1er août. Salaire, $1,000. par année. Logis près de l'école. 35 élèves. Institutrices ayant permis ou autres certificats peuvent aussi faire application. S'adresser à **M. Albert Garand, sec.-trés., Aldina, Sask.** 11C.

ON DEMANDE

institutrice bilingue et catholique pour école St-Edmond no 884. Salaire, $1,000 par année, payé comptant tous les mois. Bonne pension. 18 élèves, grades I à IX. S'adresser à **M. Octave Carrière, secrétaire, Storthoaks, Sask.** 10P.

ON DEMANDE

une institutrice bilingue expérimentée, pour l'école St-Louis no 728. Salaire, $1,000. 20 élèves. S'adresser à **M. Allyre Boutin, sec.-trés., Cantal, Sask.** 10P.

ON DEMANDE

une institutrice bilingue pour l'école Survivance no 4743. Salaire, $1,000. ou plus, d'après expérience et qualifications. S'adresser à **M. J.-A. Morin, secrétaire, Ferland, Sask.** 10P.

ON DEMANDE

instituteur ou institutrice bilingue pour l'école La Marseillaise no 3327. Grades I à X. 25 élèves. Salaire, $1,000. Résidence fournie et chauffée. S'adresser à **M. Ls-P. Hudon, sec., Zénon Park, Sask.** 11P.

ON DEMANDE

une institutrice pour district scolaire d'Argonne, no 2495; grades I à X. Logis près de l'école. Salaire, $1,000 par année; 26 élèves d'inscrits. Devra posséder certificat de première classe. S'adresser à **M. Lionel Gaudet, secrétaire, Hoey, Sask.**

Cartes Professionnelle

L'EVOLUTION DES COMMUNISTES

Les communistes américai qui après avoir été les amis de l'Allemagne nazie en sont devenus les ennemis féroces, accomplissent actuellement une autre évolution. Grands adversaires hier du capitalisme, i s'en constituent aujourd'hui l défenseurs. Staline seul peut e pliquer ce changement qui e en train de s'opérer aussi ch les communistes canadiens.

"Hitler devrait être fusill dès son arrestation"

LONDRES — M. Marcel I Baer, président de la Cour d'ap pel militaire de Belgique, a d claré qu'Hitler devrait être fu sillé par la première unité mil taire qui le rencontrera. Il ajouté devant la Société de Lu xembourg, à Londres, que la ré pétition du traitement fait au criminels de guerre par les A liés après la dernière guerr conduirait sûrement à une tro sième guerre mondiale.

Si l'on doit punir Hitler et s ministres, a-t-il dit, on devra faire dès leur arrestation. L soldats devraient avoir les ordr nécessaires pour les fusiller d qu'ils les auront capturés, sar aucune forme de procès.

Il s'agirait simplement d'un meurtre

LONDRES—Le secrétaire d affaires extérieures anglaise Anthony Eden, a déclaré à l Chambre des Communes, jeu dernier, que les Allemands o admis avoir tué cinquante o ficiers alliés, dont six Canadien dans un camp de prisonniers al lemand, et M. Eden a ajout qu'"il est très clair que ces offi ciers ont été tués".

L'Allemagne, dans une com munication au gouvernement bri tannique, a dit que ces officier ont été tués pour avoir résist aux gardes qui les arrêtaien après leur fuite d'un camp d prisonniers près de Dresde, l 25 mars.

Cette explication est celle qu l'Allemagne avait précédemmen donnée à la Suisse, puissanc protectrice.

Le secrétaire anglais a dit qu "l'explication donnée par le gou vernement allemand est la con fession d'un crime odieux con tre les lois et conventions d guerre".

Le marchand de Dantzig, M Fahrenheit, l'inventeur du ther momètre, n'a pas su réussir e affaires.



➡ Les libéraux ...ignent les ...percussions . . .

(Suite de la première page)

...ction, non seulement dans ... milieux fédéraux, mais dans ...te la province, est formida... Les sociétés nationales ont ...médiatement protesté contre ...discours de M. Bouchard. Ce ... les libéraux craignent, évi...mment, ce sont les répercus...ns électorales de ce discours. ...rès tout, M. Bouchard a été ...sident de l'Assemblée légis...ve à Québec, chef de l'oppo...on libérale pendant tout le ...ime Duplessis, ministre dans ...cabinet Godbout. Il est main...ant président de la Commis...n hydro-électrique créée par ... Godbout et il est sénateur de ... la volonté et le choix de ... Mackenzie King.

...éclaration de M. Raymond

...M. Maxime Raymond, chef du ...oc populaire canadien, a fait ... déclaration suivante: "Le dis...urs du sénateur Bouchard ...stitue l'une des plus basses ...aques jamais proférées par ... homme public. C'est un tis... de faussetés et de calom...s. Il est déplorable qu'un ...mme qui a occupé et qui oc...pe encore une position im...rtante dans la vie publique, ... retourne contre ceux à qui ... doit sa carrière pour les poi...arder d'une aussi lâche fa...n. Maintenant à l'abri de la ...ère de l'électorat, M. Bou...ard en profite pour déverser ... bile anticléricale et antina...nale sur les institutions les ...s sacrées de sa province. Per...nne n'est épargné. Jusqu'à ...tre clergé et nos éducateurs ... sont l'objet de ses insinuations les plus malicieuses. C'est le geste méprisable de celui qui renie et foule aux pieds tout ce qui a permis jusqu'ici à ses compatriotes de survivre et de conserver leur langue et leur foi. M. Bouchard se classe définitivement parmi les transfuges que l'histoire stigmatisera. Il n'est pas digne des postes de confiance qu'il occupe présentement."

Elections retardées

M. Adélard Godbout est venu en toute hâte à Ottawa pour conférer avec M. Bouchard et des ministres fédéraux. On croit comprendre que les libéraux s'efforceront d'atténuer le plus possible les conséquences de ce discours malheureux. On presse M. Godbout d'exiger la démission de M. Bouchard comme président de la Commission hydro-électrique de Québec. Mais il appert que M. Bouchard aurait menacé M. Godbout de "parler" si on le forçait à démissionner. Quoi qu'il en soit de cette version, il devient de plus en plus évident que le discours de M. Bouchard coûtera un grand nombre de comtés, tant fédéraux que provinciaux, aux libéraux dans la province de Québec. Il importe, de leur point de vue, de laisser s'apaiser la tempête. Dans deux ou trois semaines, peut-être même avant, il se peut que M. Adélard Godbout annonce la date des élections. Entre-temps, on commente la démission de M. Maurice Gingues, comme député fédéral de Sherbrooke, pour accepter un poste de ministre dans le cabinet Godbout et on parle de la démission possible de M. L.-P. Lizotte, député fédéral de Kamouraska, pour accepter également un portefeuille provincial.

Allocations familiales

M. Mackenzie King a présenté, au cours de la semaine dernière, sa mesure d'allocations familiales. Voici le texte de la résolution qui précède le bill:

1. Que des allocations familiales, entrant en vigueur le premier jour de juillet 1945, soient versées à l'égard de tout enfant, au Canada, âgé de moins de seize ans, suivant l'échelle suivante:

à l'égard d'un enfant âgé de moins de six ans, cinq dollars par mois;

à l'égard d'un enfant âgé de six ans ou plus, mais de moins de dix ans, six dollars par mois;

à l'égard d'un enfant âgé de dix ans ou plus, mais de moins de treize ans, sept dollars par mois;

à l'égard d'un enfant âgé de treize ans ou plus, mais de moins de seize ans, huit dollars par mois;

pourvu que les montants susmentionnés soient réduits: de un dollar par mois, à l'égard du cinquième enfant;

de deux dollars par mois, à l'égard du sixième et du septième enfant; et

de trois dollars par mois, à l'égard du huitième enfant et de tout autre enfant ou tous autres enfants;

2. Que la réduction d'impôt accordée, aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu, à un contribuable pour le compte d'un enfant, soit abaissée d'une somme correspondante basée sur les allocations familiales payables aux termes de ladite mesure;

3. Que les sommes requises en vertu de ladite mesure soient payées à même les deniers non attribués du Fonds du revenu consolidé.

4. Que les frais nécessaires à l'exécution de ce projet de loi soient défrayés à même les deniers alloués par le Parlement à cette fin.

Mesure attendue

Le bill des allocations familiales était attendu depuis le début de la session. On sait que, pour le moment à tout le moins, le gouvernement King n'a pas l'intention de présenter toute la législation sociale qui avait été annoncée dans le discours du Trône. On était certain cependant que le premier ministre présenterait à tout prix le bill des allocations familiales, à cause des avantages qu'une telle mesure peut apporter au parti libéral au cours de la prochaine campagne électorale, tant provinciale (au Québec) que fédérale. Mais il y a lieu de se demander, vu l'échelle décroissante des allocations au fur et à mesure que le nombre des enfants augmente dans une famille, si la mesure est aussi juste qu'elle le parait tout d'abord. La mesure ne travaille-t-elle pas, en définitive, contre les familles nombreuses, par comparaison, bien entendu, aux avantages qu'elle accorde aux familles de trois ou quatre enfants? Il faudra étudier la question de très près avant de l'approuver entièrement. Il y a aussi la question de l'impôt sur le revenu qu'il sera bon de scruter. Car si l'impôt enlève au père de famille les avantages, ou une partie des avantages des allocations familiales, cela sera fort mal vu. En tout cas, il convient d'attendre, par mesure de prudence, de connaître le projet ministériel dans tous ses détails avant de porter un jugement définitif.

Mot d'un député

L'incident Bouchard a complètement éclipsé tout ce qui s'est passé à la Chambre des Communes, voire au Parlement, au cours de la semaine. (A la dernière minute nous apprenons que M. Adélard Godbout, premier ministre de la province, a destitué M. Damien Bouchard, comme président de la Commission hydroélectrique, geste qui lui était demandé et qui était attendu de lui, vu le tort considérable que le discours de son ancien collègue, M. Bouchard, a fait à tous nos compatriotes, non seulement de la province de Québec, mais de toutes les provinces). Nous nous permettons tout juste de rappeler un mot qui a été dit aux Communes, au cours de la semaine, par M. Jean-François Pouliot, député libéral de Témiscouata. M. Pouliot était sur le point de rappeler une tranche de sa carrière politique et certaines de ses interventions parlementaires, lorsqu'il a dit, en guise de préface: "Si on me le permet, je rappellerai ce que j'ai fait, tout d'abord pour mon parti, et après cela pour mon pays, depuis que je suis en politique."

Hélas! combien de députés, combien d'hommes publics, pourraient résumer ainsi leur façon d'agir en politique: ce qu'ils ont fait tout d'abord pour leur parti, et ensuite pour le pays. On se demande pourquoi il y a crise de méfiance? Elle est là.

OTTAWA — Le ministre des finances, l'hon. Ilsley, a déclaré aux Communes que le gouvernement n'avait nulle intention "d'amender ses plans de distribution de sucre annoncés précédemment". Selon ces plans, chaque consommateur a droit à dix livres de sucre en vertu de ses coupons supplémentaires pour la mise en conserves.



L'une des plus récentes photos de Sa Sainteté Pie XII. Le Très Saint-Père bénit un groupe de journalistes alliés auxquels il a accordé une audience après la libération de Rome.

Allocution prononcée par l'honorable J. S. McDiarmid

Centenary of the Coming of the Grey Nuns to the Red River Colony (June 25, 1944), 3:00 p.m., Sunday.

Your Honor, Your Excellency, Reverend Mother General, Monsignors and Reverend Fathers, Reverend Sisters, Ladies and Gentlemen:

It is a very great privilege for me to be here today to take part in the ceremony which honours the memory of four Grey Nuns whose lives were spent within sight of this monument in service of humanity.

The unveiling of a monument to commemorate the centenary of the coming of the Grey Nuns to the Red River Colony. How simply we can describe the very solemn and impressive ceremony we are about to witness.

The unveiling of this monument today is a very special tribute to the memory of four courageous women who 100 years ago left Montreal to come to the settlement in the Red River Valley—a settlement of a few trails along the river banks, a small collection of houses surrounding a fort, and knowing few either of the advantages or restraints of civilization. Those four women were Sisters of Charity of the Order of the Grey Nuns, women who had dedicated their lives to the performance of charitable works—the care of the sick, the aged and feeble, the care of orphans, and to the education of all in the principles of christian living.

Surely 100 years ago there was ample work for them near their native Montreal. What was it that brought these four Grey Nuns the 2,000 miles to the Red River—over river and lake and portage, in open canoes, unprotected from the elements, fraught with perils of which we have no conception—the danger of rapids, and worst of all the terror of the warlike Indian tribes that viewed with distrust the coming of the white man to their land. That, ladies and gentlemen, was not a trip in a pullman car to be accomplished in a day or two and in comparative comfort—it was a long and lonely journey that few men would undertake.

What, then, persuaded these four Sisters of Charity to attempt such a journey?

To them it was the call of **duty**.

The small settlement at the junction of the Red and Assiniboine rivers with its few white people and its varying number of Indians and Halfbreeds, was slowly growing and increasingly felt the need of some of the perquisites of a civilized community—the greatest need of the Settlement being that of education for the children and some form of instruction for the Indians and Halfbreeds who seemed desirous of attaching themselves to the community.

It is not surprising that Bishop Provencher experienced the greatest difficulty in persuading any religious order to come to the wilderness thousands of miles from eastern civilization. Life in that far-off colony, with all its attendant hardships, was not a thing to be sought after. When the good Bishop's request reached the Order of the Grey Nuns in Montreal, they did not refuse—their answer was that preparations would be made immediately for sending the help he so sorely needed—and we stand silent in admiration of the heroic qualities of their decision. Difficult travel, dangers and hardships they were willing to endure because of their faith—because of their conception of the true meaning of charity—because of their belief in the words of the Divine Book:

"Inasmuch as ye have done it unto one of the least of these my brethren, ye have done it unto me."

And so because of their courage, devotion and charity, four Grey Nuns arrived here 100 years ago, on June 21st, 1844, bringing with them their skill and devotion, the example of their lives to enrich those of the settlers who awaited them.

They began their work quietly and humbly but with a zeal that no adversity could quench. And certainly they had no thought as they went about their work of teaching the women and children, healing the sick and sharing the troubles of all who came to them. that they were writing their own shining pages in the history of that little settlement that grew later to be the Province of Manitoba.

They wished no tribute, no personal glory, for what they were doing. They could not then foresee the rich fruits of their labour—they saw only the need of those whom they had come to serve. And because such an example of devotion and sacrifice could not fail to give inspiration, others joined these first four.

The years brought changes. The Colony grew rapidly and became a flourishing community, and later a Province.

Through the story of the growth of the settlement is woven the story of the faithful service of the Grey Nuns. Today great institutions stand as monument to the lives of those Sisters of Charity who, in the past 100 years, have contributed so much to the life of the Province of Manitoba. Throughout those 100 years their conception of charity has remained unchanged. Today, as then, they nurse the sick and the dying, they educate our children, they care for the aged, the infirm and the orphans. Quietly and unobtrusively they go about their work, not for glory, nor in search of high places. Strong in their faith and steadfast in duty, the reward they seek is not possible of attainment on this earth.

But let us not, because of that, fail to pay homage to these noble women, but rather, in the words of the Old Testament, let it be true that, "These were honoured in their generations, and were the glory of the times."

For they, and all like them, who in these troubled times keep alive the embers of a truly christian way of life, are the glory of these times.

Throughout a century of time the Grey Nuns have helped to build the Province of Manitoba—they have walked the rough and dangerous path of the pioneer, they have kept vigil in the stillness of the night, they have risen in the grey and dawn to meet the trials and triumphs of a new day.

History records the lives of great men and women. Little mention is made of the names of these holy women, but history has acclaimed them great for the fruits of their labour are everywhere about us.

And from the beginning they were called and guided by that one word "Charity".

Today, they carry on their work and bring the same virtues to a world in travail.

Tomorrow, when we are striving for a better world, their example will remain before us.

In the future we will need again, courage, faith and hope, and charity. Without these the world we build will be a bitter world based upon uncertain foundations.

They have given us an example to revere, an example by which to guide ourselves.

And so this afternoon we do honour to a memory and to a living presence.

The people of the Province of Manitoba join today in paying homage to the Grey Nuns—we honour them as benefactors and friends to humanity.

Hon. J. S. McDIARMID.

LA "SAINT-JEAN" FETEE EN FRANCE

Avec les Canadiens en France — Les soldats canadiens-français ont célébré la traditionnelle fête de la Saint-Jean-Baptiste alors qu'ils ont assisté à une messe en plein air dans la cour d'un vieux château précédemment bombardé en Normandie, terre de nos pères.

ORIGINE DU BALLET

Le ballet a pris naissance à Rome. Il a été introduit en France par Catherine de Médicis.

ST-BONIFACE

Rapport de la Commission des Sites et Monuments Historiques

Le rapport officiel de la réunion des membres de la Commission des Sites et Monuments Historiques vient d'être rendu public. Voici quelques points qui sont d'intérêt particulier pour le Manitoba.

Le poste de Nipigon, sur la rivière du même nom, où La Vérendrye conçut le projet de découvrir le passage à la mer de l'Ouest est reconnu comme "d'importance nationale" et une inscription sera préparée à cet effet. Les autres postes de la région de Fort William seront remis à l'étude.

L'inscription pour les postes de Fort Frances sera la suivante: Forts Lac La Pluie. Dans cette région se trouvaient les forts de traite suivants: Tekamiouen, de la Noue (1717); St-Pierre, de la Vérendrye (1731); Lac la Pluie de la Compagnie du Nord-Ouest (1778-1821); Lac La Pluie de la Compagnie XY (1797-1804); Lac La Pluie House de la Compagnie de la Baie d'Hudson (1793-1797-1818) qui devient le Fort Frances (1830-1848). On a aussi accepté l'inscription pour le Fort Dufferin ou l'endroit (près d'Emerson) d'où les officiers et les soldats de la Police Montée partirent pour se rendre aux divers postes de l'Ouest canadien.

On a accepté l'inscription amendée de la façon suivante pour Batoche. "Ici, le 15 mai 1885, après quatre jours de combat, les Métis sous Louis Riel se rendirent au général Middleton, commandant des forces canadiennes".

Les inscriptions relatives à Monseigneur Taché et John Norquay seront aussi préparées et soumises à la prochaine réunion de la Commission. On se souviendra aussi qu'on a inscrit le nom de Lord Selkirk parmi ceux qui méritent reconnaissance et honneur.

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE

Durant les mois de juillet et d'août, la bibliothèque ne sera ouverte que les lundis et vendredis soirs, de 7 heures à 9 heures, et les mardis et jeudis après-midi, de 3 heures à 5 heures.

Baptêmes

Le 15 juin — Jeanne-Marie-Aimée, née le 15 juin, fille de Marius-Jacques Benoist et de Marthe-Marie Simons. Parrain et marraine, M. et Mme Franz-Jean Simons.

Le 17 juin—Jean-Paul-Henri-Joseph, né le 3 juin, fils de Paul Doucet et d'Irène Ouimet. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Ouimet.

Le 18 juin — Emilio-Joseph-Anthony, né le 29 mai, fils d'Emilio Romani et de Joséphine Corte. Parrain et marraine, M. et Mme Angelo Canet.

Le 18 juin—Joseph-Jean-Paul, né le 3 juin, fils d'Ovila Gloux et de Valérie Pambrun. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Gloux.

Le 18 juin — Joseph-Armand-Denis, né le 3 juin, fils d'Ovila Gloux et de Valérie Pambrun. Parrain, Armand Pambrun; marraine, Mme Joseph Bohémier.

LES MARCHÉS

aux Abattoirs de St-Boniface

28 juin

De choix	$12.50—$13.25
Bons	$11.75—$12.25
Moyens	$10.50—$11.50
Ordinaires	$ 8.50—$10.00
Bouvillons- au-dessus de 1,050 liv.—	
De choix	$12.50—$13.00
Bons	$11.75—$12.25
Moyens	$10.50—$11.50
Génisses—	
De choix	$11.25—$11.75
Bonnes	$10.25—$11.00
Moyennes	$ 8.50—$10.00
Ordinaires	$ 7.50—$8.25
Veaux engraissés—	
De choix	$12.50—$13.50
Bons	$11.75—$12.25
Moyens	$10.50—$11.50
Vaches—	
Bonnes	$8.25—$9.25
Moyennes	$7.00—$8.00
Pour conserves	$4.00—$6.50
Taureaux—	
Bons	$8.00—$9.00
Moyens	$6.50—$7.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$9.25—$10.25
Ordinaires	$8.00—$ 9.00
Génisses à engraisser—	
Bonnes	$7.50—$8.50
Ordinaires	$6.50—$7.25
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$12.50—$13.50
Ordinaires et moyens	$ 6.00—$11.50
Agneaux—	
Bons du printemps	$14.00—$14.00
Ordinaires	$6.00—$9.00
Moutons—	
Pesants	$3.00—$3.50
Ordinaires	$1.00—$2.50

Sask. Co-Op. Livestock Producers Ltd. Régina

26 juin

Bouvillons, jusqu'à 1,050 liv.—	
De choix	$11.75—$12.00
Bons	$11.00—$11.50
Moyens	$10.00—$10.50
Ordinaires	$ 9.00—$9.50
Bouvillons- au-dessus de 1,050 liv.—	
De choix	$11.75—$12.00
Bons	$11.00—$11.50
Moyens	$10.00—$10.50
Ordinaires	$ 9.00—$9.50
Génisses—	
De choix	$11.00—$11.50
Bonnes	$10.00—$10.50
Moyennes	$ 9.00—$ 9.50
Ordinaires	$ 8.00—$ 8.50
Veaux engraissés—	
De choix	$11.50—$12.00
Bons	$10.50—$11.00
Moyens	$ 9.50—$10.00
Vaches—	
Bonnes	$8.50—$9.00
Moyennes	$7.50—$8.00
Taureaux—	
Bons	$7.00—$7.50
Ordinaires	$6.00—$6.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$9.00—$9.50
Moyennes	$8.00—$8.50
Ordinaires	$7.00—$7.50
Génisses à engraisser—	
Bonnes	$8.50—$9.00
Ordinaires	$7.50—$8.00
Vaches à engraisser—	
Bonnes	$6.50—$7.00
Ordinaires	$5.50—$6.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$11.50—$12.50
Ordinaires et moyens	$10.00—$11.00
Nourris à l'herbe	$ 8.00—$ 9.50
Agneaux—	
Bons	$10.50—$11.00
Pesants	$ 9.50—$10.00
Ordinaires	$7.00—$ 8.00
Moutons—	
Pesants	$4.00—$5.00
Bons	$5.50—$6.00
Ordinaires	$2.00—$3.50

PRODUITS DU MANITOBA

Beurre de crèmerie	.31½
Oeufs—	
Grade A, larges, la douz.	.30
Grade A, moyens, la douz.	.28
Grade B, la douz.	.25
Grade C, la douz.	.20

VOLAILLES

Poules—	
5 liv. et plus, la liv.	.16
4 à 5 liv., la liv.	.14
Au-dessous de 4 liv., la liv.	.12
Vieux coqs, la liv.	.09
Poulet, la liv.	.18

MADAME CURIE

Marie Sklodowska Curie: un nom que le monde savant prononce avec admiration et gratitude. Il appartient à l'histoire de la science d'énumérer les travaux de cette femme célèbre, de déterminer la part qui lui revient dans la découverte des éléments radioactifs.

Ici nous ne ferons que tracer un croquis de la physionomie morale de celle qui ne fut pas seulement une grande femme de science, mais une belle personnalité.

On pourrait écrire des pages et des pages sur la modestie et la simplicité de Madame Curie—deux caractéristiques des chercheurs de vérité,—sur son détachement des honneurs, son dévouement, son patriotisme, etc. Admirons ici cette belle figure sous deux aspects particuliers: la femme qui eut une foi invincible en sa mission: l'épouse qui sut être la collaboratrice de son mari.

La foi en sa mission

Ce qui frappe surtout dans la vie de Mme Curie, c'est la continuité. "Il faut croire que l'on est fait pour quelque chose, et que cette chose il faut l'atteindre coûte que coûte." Marie Curie était jeune fille quand elle écrivit cette réflexion lourde de vérité. C'est là le résumé de toute sa vie.

Ses études secondaires terminées, Marie rêve d'aller à Paris. Mais il lui faut travailler pour payer les frais d'études de sa soeur. Généreusement, Marie accepte de remettre à plus tard son beau voyage, et pendant de longues années, elle remplit l'office de gouvernante. Durant ses heures libres, elle étudie et se familiarise avec les hautes mathématiques.

Libre enfin de réaliser son rêve, Marie part pour la Ville-Lumière. Là, c'est l'exil loin des siens, c'est l'isolement, c'est la pauvreté, c'est la vie pénible dans une mansarde. Mais là aussi, c'est la vie d'étude intense, c'est le contact quotidien avec la vérité, et Marie est heureuse. Ardente, inlassable, elle se livre au travail intellectuel. De brillants succès dans l'obtention de sa licence en physique couronnent ses efforts.

La collaboration de son mari

A ce moment, Marie Sklodowska rencontre Pierre Curie, un jeune mais déjà brillant professeur de physique. Ces deux êtres, également passionnés de la science, sont bien faits pour se comprendre, s'aimer et collaborer. Après avoir été l'élève de Pierre Curie, Marie accepte de devenir sa femme. Tous deux uniront leurs efforts dans une commune recherche de la vérité. Désormais, Marie prendra part aux expériences de Pierre. Inaltérable de patience, et admirable de courage, elle s'associera aux longs et pénibles travaux qu'il doit effectuer dans des locaux de fortune. Elle déploie des trésors d'ingéniosité pour concilier ses devoirs d'épouse et de femme de science. Aussi, quelques jours avant la mort de son mari, elle a la joie de s'entendre dire: "Marie, la vie a été douce avec toi."

Les ombres au tableau

On ne peut étudier la personnalité de Mme Curie sans ressentir une profonde tristesse. C'est que des ombres ternissent l'éclat de cette belle figure, et c'est un témoignage à rendre à la vérité que de ne pas les dissimuler. Mme Curie, qui a si bien su remplir son rôle de femme de science et d'épouse, a négligé un peu son rôle de mère. Une autre grande ombre dans cette vie célèbre: Marie Sklodowska avait, dès son enfance, abandonné la religion, et sa mort, hélas! ne fut pas celle d'une croyante. A entendre Eve Curie raconter les derniers instants de sa mère, je ne sais quelle impression de déception et d'angoisse nous étreint. "Dans le cerveau très lucide de Mme Curie, la grande idée de la mort n'a pas pénétré. Il faut préserver ce miracle, épargner à Marie une peine immense que n'apaiserait aucune résignation." Parlant de cette mort, Henriette Charasson disait avec tristesse: "A quoi sert alors la science, si elle ne donne pas, à cette heure-là, la sérénité et la force que dispense la foi chrétienne?"

Quand on sait ce qu'un christianisme intensément vécu a donné d'harmonieuse splendeur à la personnalité d'un Pasteur ou d'un Pierre Termier, on ne peut songer sans un immense regret à ce qu'aurait pu être la rayonnante beauté de Mme Curie, si elle avait été illuminée par la foi.

Rita LECLERC.

Courrier de Louise

NOTE

Nous tenons à signaler de nouveau à nos lectrices que nous ne pouvons répondre à aucune question par la poste. Toutes les demandes seront répondues uniquement dans le COURRIER.

Q.—Une mariée qui portera une robe longue en satin blanc avec voile, aimerait savoir quelle toilette conviendrait pour la danse le soir des noces. Quelques-uns prétendent que la dernière mode veut que la mariée garde sa robe blanche pour se distinguer des autres demoiselles qui porteront aussi des robes longues. Voudriez-vous avoir la bonté de me dire s'il serait plus convenable que la mariée ait une toilette de couleur pour la soirée?—FUTURE BELLE-MERE.

R.—Il me semble que la mariée devrait garder sa longue robe blanche pour la soirée. Elle éviterait ainsi de faire de nouvelles dépenses pour s'en acheter une autre; de plus les invités pourraient ainsi facilement la distinguer des autres.

•

Q. — Pourriez-vous me donner l'adresse de certain marchand de timbres, résidant à Winnipeg, qui achèterait des timbres neufs et oblitérés du Maroc français. Merci à l'avance.—A. G.

R.—Au "Aqua Terre Pet Shop", 510, avenue Portage.

•

Q.—Qui est-ce qui descend le premier d'un tramway ou d'un autobus: le jeune homme ou la jeune fille?—20 PRINTEMPS.

R.—C'est le jeune homme. Une fois descendu, il tend la main à sa compagne et lui aide à descendre.

•

Q.—A un "shower" que doit faire la fiancée lorsqu'elle a reçu ses cadeaux?—MARICHETTE.

R.—Elle doit se lever et remercier aimablement toutes celles qui ont contribué à lui procurer les cadeaux qu'on vient de lui offrir. Ensuite elle invite celles qui sont présentes à assister à la messe de son mariage. Parfois des jeunes filles à qui on offre un "shower" craignent de faire cette invitation, de peur que leurs amies ne se croient aussi invitées à la réception qui suivra la cérémonie. C'est pourquoi l'héroïne de la fête doit bien spécifier "à la messe" . . . Il est évident que si ses amies sont assez intimes pour prendre part à un "shower" en son honneur, elles s'attendent bien à être invitées au moins à la messe le jour du mariage.

Autre détail: Que la future épouse soit attentive à ce que l'hôtesse qui l'a reçue et celles qui s'occupent du service du goûter soient présentes, c'est-à-dire qu'elles ne soient pas dans la cuisine ou ailleurs lorsqu'elle remercie et invite ses amies à la messe.

•

Q.—J'aimerais lire la vie d'Eve Lavallière. Connaitriez-vous un bon volume sur ce sujet? Merci.—EVA.

R.—Il y a celui qui est intitulé: Vie et conversion d'Eve Lavallière, par Omer Englebert, qui est très bien fait. Il se vend $1.35 franco à la Librairie du Devoir, Montréal, P.Q.

•

Q.—Lorsqu'une jeune fille est présentée à un prêtre doit-elle tendre la main ou simplement saluer?—UNE ABONNEE.

R.—Le prêtre doit toujours tendre la main le premier.

★

Q.—Est-il encore possible de se procurer un réfrigérateur électrique?—INTERESSEE.

R.—Les marchands ne sont autorisés à n'en vendre que quelques-uns par mois. Si vous pouvez vous aboucher avec l'un d'eux et obtenir qu'il vous réserve un réfrigérateur, tant mieux. Je vous souhaite de réussir.

★

Q. — Pourriez-vous me donner l'adresse exacte des Editions Fides de Montréal?—UNE LECTRICE.

R.—3425, rue St-Denis, Montréal.

Louise

Une dame — C'est bien aimable à vous, monsieur, de m'avoir donné votre place.

Le monsieur — Pas la peine de me remercier; vous savez, nous, les hommes, nous commençons à être tannés de nous entendre dire que nous ne donnons notre place qu'aux jolies filles.

Pour Vous, Mesdames

Quand papa est malade

Quand papa est malade
Il a une peur bleue
Et maman et nous
Nous nous tenons en haleine.
Il se traine vers son lit
Et soupire et grogne
Il fait toutes sortes
De jérémiades et de manies.
Il demande que le médecin
Vienne au plus tôt.
Car lorsque papa est malade
Il est haletant et gémit
Et soupire, se plaint, se lamente.
Il parle d'une façon si étrange
Et roule ses yeux
Que maman sursaute et court
Et toute la maisonnée
Est sens dessus dessous.
Et la paix et la joie
En sont bannies.
Bref, lorsque papa est malade,
C'est quelque chose d'effrayant!

Mais . . . lorsque maman est malade . . .

Lorsque maman est malade
Elle continue à vaquer
A sa besogne et reste
Bien calme et laborieuse.
Quelquefois même elle sourit
Et dit qu'elle ne se sent
Pas très bien, mais que ce n'est
Qu'une indisposition passagère.
Demain, dit-elle, je serai mieux.
Une bonne nuit de sommeil
Me rétablira, je pense.
Alors papa ne dit rien,
Car, se dit-il, les femmes
Sont toujours malades!
Mais maman sourit,
Supporte sans mot dire
Sa souffrance qui est parfois
Bien cruelle et bien pénible . . .

(Traduit de l'anglais.)

Il est des paroles qui ont vivement ému notre coeur, et que cependant il nous serait impossible de redire, comme il arrive souvent après l'audition d'une musique harmonieuse, on n'a pas retenu la mélodie, mais l'oreille demeure silencieusement charmée.

Conseils ménagers

Percez votre boite à poudre

Une grande quantité de poudre de beauté se perd tous les jours, parce qu'il est difficile de ne pas en répandre. Mais voici une suggestion: Percez une multitude de petits trous avec une aiguille à tricoter dans le papier qui scelle la boite, puis secouez doucement votre boite sur la houppe. N'utilisez que ce qu'il vous faut pour vos opérations de camouflage.

Taches d'encre fraiches

Enlevez-en le plus possible avec de l'eau. Employez ensuite du sel de citron (acide oxalique). Vous achèverez le travail avec une goutte d'ammoniaque. Les vieilles taches sont presque impossibles à enlever. Il faut donc les faire disparaitre aussitôt que possible.

La Mode Pratique



Tout en étant très joli, ce tablier est à la fois économique et pratique.

Le patron no 3731, en une seule grandeur, requiert 1 verge d'étoffe de 35 pouces, et 3 verges pour le froncis.

"L'appliqué" est inclus dans le patron.

NOTA—Ces patrons nous viennent de Toronto, et malheureusement, ils ne sont pas imprimés en français.

Toute demande doit être adressée au Departement de la Mode, LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, Winnipeg, accompagnée de 20 sous en monnaie pour le patron. Ne demander que les mesures spécifiées et mentionner celle desirée.

(Découpez ce coupon)

La Liberté et le Patriote,
Departement des Patrons,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Ci-inclus .... sous. Veuillez m'envoyer le patron Style No. ....

Grandeur ....

NOM ....

ADRESSE ....

La prière d'une mère qui a perdu son fils

Vous me l'aviez donné: vous me l'avez repris;
Ce coup meurtrit mon coeur, ô mon Dieu! mais, chrétienne,
A vos secrets desseins, humblement; je souscris.
Que votre volonté soit faite, et non la mienne!

Votre Mère, au Calvaire, aussi pleura son Fils.
Il faut que ma douleur soit semblable à la sienne;
Que je pleure debout, sans révolte et sans cris,
M'appuyant à la croix pour qu'elle me soutienne.

C. G. (Messager de St-Antoine)



Nous sommes à l'époque des beaux mariages. Le grand jour des noces voit les jeunes époux tout rayonnants de bonheur. Durera-t-il? Oui, si comme les héros de l'histoire "Les deux épis" ils savent nourrir leur amour des peines et des joies qui parsèmeront leur vie conjugale.

Les deux épis

Il y avait une fois un jeune homme et une jeune fille qui se fiancèrent au temps des blés. Cela se passait à une époque où la crinoline se muait en tournure, où se portaient des chapeaux comme ci, et des robes comme ça — choses qui n'ont rien à voir avec le charme féminin, toujours immuable sous le soleil. C'est pourquoi le jeune homme, sans s'inquiéter de la mode, et ne voyant que les yeux bleus, les boucles blondes, les traits fins et le sourire malicieux de la jeune fille, la demanda au temps des cerises et se fiança au temps des blés. Et, sous l'oeil indulgent et ravi des parents, les deux enfants s'en allaient le dimanche, hors de ville, et poursuivaient leur rêve, le long des haies et des champs.

Ce fut en juillet, sous un soleil d'or, qu'un jour, à travers les blés, et en parlant d'avenir, ils égrenèrent, sans y songer, deux ou trois beaux épis, comme le font toujours les amoureux distraits. Mais lui s'arrêta et, regardant sa fiancée blonde comme les blés mûrs, il lui offrit deux fiers épis aux grains nourris. Ainsi, eux, feraient-ils dans la vie; supportant les intempéries, les jours de pluie et de soleil, sachant que rien ne se perd, grain à grain, jour par jour, ils "nourriraient" leur amour de façon qu'il dure et que leur vie soit pleine et forte... Et le soir, au diner de fiançailles, il y eut dans la corbeille, deux fiers épis blonds, blonds comme les cheveux de la fiancée.

Vingt-cinq ans après, sous Félix Faure, cette fois, les tournures étant abolies (ce qui n'a rien à voir avec le président) les chapeaux ayant tourné comme ci et les robes comme ça (ce qui n'a rien à voir non plus avec le sentiment) le jeune homme et la jeune fille avaient passé à l'âge mûr. Les yeux bleus, les traits fins, le sourire malicieux, étaient toujours là, plus assagis, mêlés de légers sillons, tandis que les boucles blondes, moins chaudes, laissaient passer, ici et là, de ténus fils d'argent. Il y avait eu, près des joies des enfants, du brouillard parfois, comme en tout ménage, des soucis, des inquiétudes, des peines, mais l'amour s'en était "nourri" et il durait, les concessions mutuelles n'ayant fait que le renforcer. Et l'homme, qui, jadis, avait cueilli les épis blonds, regarda les cheveux blancs de sa compagne de route: celle qui, près de lui, montait la côte, laissant aux jeunes et la plaine et les champs de blé. Et, du même geste que jadis, dans la corbeille fleurie qui fêtait les noces d'argent, il déposa, tout ému, deux beaux épis argentés...

Et puis les jours ont passé, les petits-enfants se sont ajoutés aux enfants, les brouillards, les soucis, les anxiétés ont continué, mais l'amour, lui aussi a continué de s'en "nourrir", plus fort, plus attendri, à mesure qu'il dure. Et voilà pourquoi le vieillard qui, jeune, cueillit les épis blonds, et, homme mûr, offrit les épis d'argent, va bientôt, dans une troisième corbeille fleurie, glisser, sans trembler, car il est solide et serein, deux magnifiques épis dorés...

Ne croyez-vous pas, petites amies qui connaissez à présent la belle histoire des *Deux Epis*, que l'on doit entrer en ménage, prêts à "nourrir" l'amour avec les peines comme avec les joies? Ainsi résistera-t-il aux bourrasques, aux intempéries, se prolongeant plus grave et plus touchant, à travers les saisons humaines, durable dans le temps, durable à jamais...

C. JEGLOT.



30 juin
Madeleine Lord, La Broquerie.
Denis Chouinard, St-Pierre.
Aimé Routhier, St-Léon.
Irène Palud, Aubigny.
Georgette Dansereau, St-Georges.
Thérèse Jamault, N.-D. de Lourdes.
Yvette Lord, La Broquerie.
Dorilla Bourgeois, St-Malo.
Stanley Chaboyer, St-Laurent.
Hubert Bonin, Ste-Anne.
Pauline Durant, St-Norbert.

1er juillet
Pierrette Caron, St-François.
Jean Godard, Ste-Geneviève.
Constance Noël, Ste-Anne.
Léo Dubois, Ste-Anne.

3 juillet
Albert Duval, St-J.-Baptiste.
Linda Trudel, Mariapolis.
Germaine Dubois, Ste-Anne.
Thérèse Martine, Grande-Clairière.

4 juillet
Raymond Broeska, St-Adolphe.
Jacqueline Gendreau, Ste-Rose.
André Chalifour, Léoville, Sask.

5 juillet
Annette Nault, Thibautville.
Marie Bertholet, Grande-Clairière.
Simonne Legal, Ste-Geneviève.
Léo Phaneuf, Laflèche, Sask.
Jean-Louis Lécuyer, Léoville, Sask.

6 juillet
Lucille Cormier, La Salle.
Eliane Simard, La Broquerie.
Antoinette Poiron, St-Labre.
Germain Dubois, St-Norbert.
Réal Préfontaine, St-François.

Quelques secrets pour être belle

Des cheveux souples

Brossez vos cheveux cinquante fois par jour avec une brosse dure. S'ils sont secs, employez un shampooing que vous conseillera votre coiffeur et qui les rendra souples et brillants.

Un cou jeune

Pour garder un cou jeune, lavez-le à l'eau et au savon une fois par jour, puis donnez-lui les mêmes soins qu'au visage.

Un joli dos

Vous évitez les omoplates saillantes en faisant chaque jour le mouvement suivant: debout, le corps bien droit, prenez une canne entre vos deux mains élevez-la au-dessus de la tête et faites-la passer derrière le dos sans plier les bras.

Une peau fraiche

A mesure que vous vous éloignez de vos vingt ans, usez davantage de corps gras pour votre épiderme et massez-le chaque jour. Pour éviter les rides un masque de lanoline tiède pendant vingt minutes est merveilleux, trois fois par semaine.

Des yeux brillants

Les baigner matin et soir de l'eau de rose ou de l'eau de camomille tiède tout simplement. Deux ou trois fois par semaine, remplacez les bains d'eau de rose par des compresses d'eau froide afin de tonifier les paupières.

Des dents éclatantes

Les brosser deux fois par jour. Se rincer la bouche lorsque l'on a mangé et aller voir régulièrement son dentiste, qui préviendra les grandes caries des dents. Des zestes de citron donnent une haleine fraîche.

La vraie supériorité se trahit et ne s'affiche pas; la médiocrité vaniteuse fait de la réclame et éblouit les sots.

Nos Mots Croisés

HORIZONTALEMENT

1—Endommager.
2—De l'Arabie — S'éleva de terre avec effort.
3—Qui n'est pas cuit — Petites pièces de poésie, où l'auteur attaque les vices de son temps.
4—Laissé, abandonné — Coup de dés amenant deux as, au trictrac.
5—Grosses pluies de peu de durée — Etoile de cinéma.
6—Garçon d'écurie de course — Qui a peu de hauteur.
7—Mis en mouvement — Ce que le maître donne à apprendre par coeur — Douze mois.
8—Eus la hardiesse — Etoffe de laine croisée.
9—Marquai d'un dièse — Produit au dehors.
10—Arrêter et fixer les rênes d'un cheval — Difformité du pied.
11—Criera, en parlant du cerf — Imprégné d'alun.

VERTICALEMENT

1—Remettre en bon état.
2—Aller çà et là à l'aventure — Grand établissement de fabrication.
3—De la queue — Qui est au grand air.
4—Fleuve de Russie—Rendre ég...
5—Pluriel de mon, ma — Ville des Pays-Bas (Gueldre) — Recueil de bons mots.
6—Préposition latine (de, par) — Jette un ou plusieurs cris.
7—Suit une action en justice — Ophidien, famille des pythonidés — Coups de baguettes.
8—Qui naît.
9—Un peu acide (pl.) — Rem... pénétré.
10—Tailla la tête d'un arbre — ... négatif.
11—Coupé jusqu'à la peau — Instrument pour couper l'ongle du cheval par sillons.

Solution du problème précédent

I	N	C	O	M	P	L	E	T	E	S
M	A	R	N	E	■	I	M	I	T	E
M	I	E	■	R	E	T	I	R	E	R
O	S	E	R	■	R	I	S	E	N	T
R	■	N	U	A	G	E	■	■	D	I
T	A	T	E	R	■	R	I	E	U	R
A	D	■	■	R	U	E	N	T	■	A
L	O	U	P	E	S	■	N	O	G	I
I	R	R	I	T	A	T	■	U	R	E
T	A	U	P	E	■	S	A	P	A	N
E	S	S	A	R	T	E	M	E	N	T

Il y a des mères . . .

Il y a des mères qui ont perdu la conscience de leur dignité et de leur mission; entre toutes ce sont les plus pauvres.

Il y a des mères qui ne savent plus qu'elles appartiennent à tout un peuple, à toute une nation et qu'elles sont prédestinées au sacrifice: ce sacrifice qui leur donne en même temps les joies les plus pures dans l'amour maternel.

Il y a des mères qui déshonorent leurs enfants plus que les enfants ne sauraient déshonorer la famille.

Il y a des mères qui ne savent pas se résigner en comprenant qu'un jour il faut quitter l'enfant pour qu'il fasse son chemin tout seul quand il aura atteint l'âge d'homme; elles devraient savoir et se consoler de cette pensée que sur ce chemin l'enfant trouvera, bon indicateur, le souvenir de sa mère.

Il y a des mères qui semblent trop âgées pour comprendre des jeunes. Sous leurs mains végète un être aigri risquant de se perdre dans la vie; il n'a jamais eu la satisfaction d'avoir été compris.

Mais il y a aussi des mères qui sont des reines sous la robe de servante.

Il y a des mères qui savent être jeunes trois fois: la première fois dans leur jeunesse, la seconde fois avec leurs enfants et la troisième fois dans leurs souvenirs.

Il y a des mères qui portent le reflet de leurs joies et de leurs souffrances en même temps que celui des joies et des souffrances de leurs enfants, comme un nimbe autour de leurs cheveux blancs.

• • •

Il y a des enfants qui donnent l'impression de n'avoir jamais eu de mère; ce sont les plus pauvres.

Il y a des enfants qui ne peuvent se séparer de leurs parents; leur vie en sera un jour appauvrie.

Il y a des enfants auxquels "Miracle de la Vie" ne dit p... rien de leur mère. Ils refu... ront de donner un sens à leur ...

Mais il y a des enfants qui ... perçoivent tôt ou tard que ... le bord de leur chemin se tr... vent d'invisibles lumières et ... modestes poteaux-indicateurs ... vie, la souffrance et le trav... de leurs mères.

Il y a des fils qui dans ... femme rencontrent les souven... de leurs mères. Ce sont eux ... ont compris le sens profond ... la vie.

Camille SCHNEIDER

Savez-vous écouter

Pendant longtemps je m'ét... demandé pourquoi j'avais t... de difficultés à causer avec ... personne de mes connaissan... Puis un de mes amis qui av... fait la même constatation ... fournit la réponse.

"Il ne sait pas écouter", m'... pliqua mon ami.

Et voilà! Il y a des gens ... sont tellement préoccupés ... leurs propres affaires qu'ils n'... jamais le temps de s'intéresse... rien autre chose. A moins qu... ne parlent eux-mêmes, ils s'... nuient et sont mal à l'aise.

En plus d'indiquer une t... mauvaise éducation, celui qui ... sait pas écouter perd beauc... en se concentrant seulement ... lui-même. Avez-vous réfléchi ... instant que pratiquement t... le savoir que vous avez acq... vous est venu soit par les yeux ... par les oreilles? Une person... qui ne sait pas écouter se bou... les oreilles avec du coton, et ... glige ce qu'elle pourrait appre... dre de cette manière.

Apprenez à écouter. Par... quand c'est le moment, mais p... nez plaisir à vous taire qua... les autres parlent. Non seulem... vous deviendrez une person... d'un commerce plus agréab... mais vous apprendrez bien p... que celui qui ne sait pas écout...

MARISE DUCLAU et sa famille — Pas nécessaire. — Par McEvoy et Striebel









Le professeur NIMBUS — Reproduit avec l'autorisation du Séquestre, Ottawa.











Les accusations:

M. T.-D. Bouchard attaque ses compatriotes au sénat

Il accuse l'Ordre de Jacques Cartier de saboter l'unité nationale. Il voudrait que l'on adoptât un Manuel d'histoire qui ignorerait les faits. Le sénateur donne libre cours à sa haine du clergé catholique.

OTTAWA. — Le sénat a entendu, mercredi dernier, M. T.-D. Damien Bouchard critiquer l'enseignement de l'histoire dans la province de Québec et se livrer à une violente attaque contre l'Ordre Jacques-Cartier, qu'il accusa de compromettre l'unité canadienne et de viser à établir un Etat français indépendant, catholique et corporatif.

M. Bouchard parlait à la reprise du débat sur la motion présentée le 30 mai par le sénateur L. A. David, recommandant la formation d'un comité d'historiens pour préparer un manuel d'histoire du Canada acceptable dans toutes les provinces.

Sur un manuel scolaire

S'appuyant sur certains paragraphes d'un manuel publié par les Frères de l'Instruction chrétienne et approuvé par le Comité de l'Instruction publique, le sénateur de St-Hyacinthe affirma que l'enseignement de l'histoire du Canada,tel que pratiqué dans les écoles de la province, est de nature à entretenir les préjugés de race et de religion, à engendrer le nationalisme et le séparatisme.

Les opinions se forment à l'école, et surtout par l'enseignement de l'histoire, dit M. Bouchard, et la mauvaise philosophie tirée de l'histoire mal enseignée conduit à la situation actuelle. Il est temps, ajoute-t-il, d'améliorer l'enseignement de l'histoire dans les écoles du Québec, car si l'on juge de l'arbre par les fruits qu'il produit, il faudra bientôt désespérer de faire du Canada un grand pays fondé sur deux religions et deux cultures. Mais le sénateur a la conviction que les trois quarts des quelque 18,000 membres que compterait la société secrète Jacques-Cartier sont de bons sujets britanniques qui ne se doutent pas des fins que poursuivent ceux qui les dirigent.

L'ancien ministre québécois cita des passages d'un manuel scolaire qui, dit-il, en plus d'être contradictoires, "démontrent clairement que cet enseignement ne peut pas être conforme aux faits et qu'il est intentionellement destiné à faire naitre dans les jeunes esprits des préjugés contre nos compatriotes qui ont une langue et une foi différentes des nôtres". Ce n'est pas canadien, conclut-il, ce n'est même pas chrétien et "le fondateur du christianisme n'a jamais prêché d'opposer les hommes les uns aux autres à cause d'une différence de race ou de religion".

Divisions de races et de religions

Ceux qui enseignent l'histoire de cette façon, continue le sénateur Bouchard, provoquent des divisions de races et de religions en notre pays et en sont arrivés à mettre en péril notre paix intérieure. Il est temps d'ouvrir les yeux et de mettre fin à cette propagande subversive qui s'intensifie du fait de la guerre et qui pourra nous plonger avant longtemps dans des bouleversements qui dégénéreront peut-être en guerre civile. Le sénateur ne croit pas toutefois que la grande majorité des Canadiens de langue française soit disposée à changer d'allégeance. Mais cette majorité, dit-il, respecte la loi et n'a que le tort de ne pas se rendre compte ou de ne pas s'occuper de ce qui se trame dans l'ombre pour saboter nos libres institutions.

Après avoir analysé certains passages du manuel d'histoire du Canada publié par les Frères de l'Instruction chrétienne et les avoir opposés pour y trouver des contradictions, il précise dans les termes suivants deux points où il veut en venir:

"Enseignement non conforme aux faits"

"D'abord, j'ai voulu démontrer que notre histoire n'a pas été écrite convenablement pour ceux qui croient que l'harmonie entre les deux grands peuples qui vivent dans ce pays est possible et hautement à désirer. J'ai donné un exemple typique de notre histoire telle qu'on l'enseigne dans les écoles du Québec. Les déclarations contradictoires que j'ai citées montrent que cet enseignement ne peut pas être conforme aux faits et qu'il est délibérément biaisé pour susciter dans les jeunes esprits les préjugés contre nos compatriotes d'une autre religion et d'une autre langue. Il est anticanadien, voire antichrétien. Le fondateur de la chrétienté n'a jamais enseigné à dresser les hommes les uns contre les autres à cause de leurs différences de langue ou de foi.

"La paix interne du pays en danger"

"J'ai ensuite voulu établir que ceux qui enseignent l'histoire du Canada de façon à diviser la nation canadienne sur les questions de race et de religion ont atteint leur objectif au point de mettre en danger la paix interne du pays. C'est en abreuvant les âmes des générations passées et présentes d'étudiants d'une histoire canadienne faussée et d'une interprétation encore plus fausse de ses véritables incidents que nous en sommes arrivés là. Il y en a parmi nous, Canadiens d'ascendance française, qui, contrairement à l'oiseau qui se cache la tête dans les sables du désert pour éviter le danger, sont prêts à envisager la grave situation qui existe. Nous croyons le temps venu — et prions Dieu qu'il ne soit pas trop tard — de mettre un frein à cette propagande subversive intensifiée par la guerre et susceptible de nous mener à l'anarchie ou, peut-être bientôt, à la guerre civile".

L'Ordre Jacques-Cartier, "fondé avec les bénédictions du clergé"

C'est alors, qu'il s'en prit à l'Ordre de Jacques-Cartier, dans lequel il voit une société secrète comme celles qui engendrent les révolutions. Il explique qu'en dépit des prédications du clergé catholique contre les sociétés secrètes, cet ordre fut fondé à Ottawa, vers 1928, avec les bénédictions du clergé. Le but avoué de cette société était d'obtenir pour les Canadiens français leur juste part des situations dans le service civil; mais, dit-il, cet ordre s'étendit bientôt en dehors d'Ottawa pour faire la guerre aux placements étrangers dans le commerce, se livrer à l'antisémitisme et entreprendre de contrôler secrètement les sociétés patriotiques, les gouvernements et l'administration publique.

Presque toutes les sociétés de St-Jean-Baptiste, les Syndicats catholiques, les commissions scolaires, les conseils municipaux et les Jeunes Chambres de commerce sont tombés sous l'influence directe de cet ordre secret, affirme M. Bouchard. C'est cette organisation occulte, poursuit-il, qui a porté au pouvoir, en 1936, l'Union nationale pour donner à la province de Québec le plus mauvais gouvernement qu'elle ait connu. Elle appuie le Bloc populaire, maintenant que le public s'est ouvert les yeux et a balayé l'Union nationale après trois ans de gouvernement.

La "Boussole" et l'"Emérillon"

Le sénateur Bouchard lit ensuite des extraits de publications, la *Boussole*, qu'il désigne comme l'organe public de l'Ordre Jacques-Cartier, et l'*Emérillon*, son organe secret. Il cite des instructions, tirées de l'*Emérillon*, données en 1937 aux Canadiens français de l'Ontario dans le but de préparer les voies à la formation d'un Etat français dans le Haut-Canada. Cela, dit-il, se passait au moment où les nazis et les fascistes italiens profitaient de la guerre civile d'Espagne pour s'exercer à la destruction des pays libres et au meurtre des populations civiles. Il a cité également à cet effet une déclaration faite aux Semaines sociales de St-Hyacinthe, la même année, par le chargé d'affaires de la délégation apostolique au Canada, S. Exc. Mgr Mozzoni, proposant comme but l'établissement d'un Etat entièrement catholique.

"Déformation de l'esprit"

Et pourtant, remarque M. Bouchard, il n'y a pas un pays au monde où la religion est plus libre que dans la province de Québec, et la grande majorité de mes compatriotes sont satisfaits des institutions actuelles, ne réclament aucun changement et ne demandent qu'à vivre en paix et en harmonie avec ceux qui sont d'origine différente. Mais en 1944, dit-il, la situation a empiré; un nombre de plus en plus considérable de jeunes gens quittent l'école après avoir subi cette déformation de l'esprit qui provient d'un mauvais enseignement de l'histoire et cette propagande souterraine qui s'exerce avec une intensité toujours plus grande. C'est pourquoi il conclut à l'appui de la motion David parce qu'il trouve qu'il est temps de mettre fin à cette situation.

—Résumé du "Devoir"

MME WILL ROGERS DECEDEE

SANTA-MONICA, Cal.—Mme Will Rogers, veuve de l'humoriste célèbre, est décédée le 21 juin. Elle était âgé de 65 ans.

Les réfutations:

Des personnages influents réfutent les accusations de M. Bouchard

"Le discours de M. Bouchard est méprisable". "Seule la politesse m'empêche de traiter M. Bouchard de menteur publique", dit M. Roger Duhamel. "Un oiseau propre ne salit pas son nid"

M. A. Godbout

Le premier ministre a fait la déclaration suivante en parlant des accusations de M. Bouchard:

"Je les considère comme absolument injustifiées et dommageables et j'affirme qu'elles ne représentent en aucune façon l'opinion d'un seul membre du gouvernement provincial".

Le maire de Montréal

Le maire de Montréal, M. A. Raynault commentant le discours du sénateur Bouchard au sénat, a dit que "les paroles du sénateur animeront la flamme de tous ces fanatiques qui sont présentement hostiles à notre groupe canadien-français".

Faisant allusion à l'Ordre de Jacques-Cartier, mentionné par le sénateur Bouchard comme nuisible à la bonne entente entre Canadiens de langue anglaise et Canadiens de langue française, M. Raynault ajouta: "Je suis sûr que je me fais l'interprète de la pensée de tous les gens bien pensants de Montréal, et de toutes races, en disant que nous n'avons pas raison de craindre n'importe quel mouvement révolutionnaire de la part de l'association dont a fait mention le sénateur Bouchard.

M. Raynault ajouta:

"J'ai trouvé les paroles du sénateur Bouchard nuisibles à tous ceux qui l'ont élu à un poste public, au parti politique auquel il doit ses hautes fonctions, à sa race en général, et tout cela sans aider n'importe quel mouvement d'intérêt national.

"C'est une façon étrange de remercier le peuple auquel M. Bouchard est si redevable".

M. Roger Duhamel

Le président général de la Société Saint-Jean-Baptiste, M. Roger Duhamel, a déclaré ce qui suit: "Notre organisation n'est pas sous l'influence de l'Ordre de Jacques-Cartier et nos membres sont libres d'exprimer leur opinions personnelles. L'exposé de M. Bouchard est entièrement contraire aux faits et seule la politesse m'empêche de le traiter de menteur public."

Le maire de Québec

M. Lucien Borne, a déclaré que "comme maire de Québec et comme membre de la commission scolaire de Québec", il est en mesure d'affirmer que l'Ordre Jacques-Cartier, s'il y a vraiment un ordre comme celui-là, n'a jamais tenté de contrôler les organismes publics dont il fait partie.

M. Alfred Larose

Le président de la Commission scolaire catholique de Montréal a déclaré d'autre part: "Cet ordre (Jacques-Cartier) n'a absolument aucune influence sur la direction de la Commission des écoles catholiques de Montréal et je ne connais aucun commissaire qui en fasse partie.

M. Maxime Raymond

M. Maxime Raymond, chef national du Bloc Populaire Canadien, a fait la déclaration suivante:

"Le discours du sénateur Bouchard constitue l'une des plus basses attaques jamais proférées par un homme public. C'est un tissu de faussetés et de calomnies. Il est déplorable qu'un homme qui a occupé et qui occupe encore une situation importante dans la vie publique se retourne ainsi contre ceux à qui il doit sa carrière, pour les poignarder d'une aussi lâche façon. Maintenant à l'abri de la colère de l'électorat, M. Bouchard en profite pour déverser sa bile anticléricale et antinationale sur les institutions les plus sacrées de sa province. Personne n'est épargné. Jusqu'à notre clergé et nos éducateurs qui sont l'objet de ses insinuations les plus malicieuses.

"C'est le geste méprisable de celui qui renie et foule aux pieds tout ce qui a permis jusqu'ici à ses compatriotes de survivre et de conserver leur langue et leur foi. M. Bouchard se classe définitivement parmi les transfuges que l'histoire stigmatisera. Il n'est pas digne des postes de confiance qu'il occupe présentement".

Le R. P. Archambault, s.j.

Le Père Papin Archambault, S.J., directeur de l'Ecole sociale populaire et le grand artisan des Semaines sociales au Canada français, a fait la brève mais énergique déclaration suivante:

"Discours indigne d'un Canadien français, contraire aux meilleurs intérêts de notre nationalité, et qui laisse voir clairement quel esprit anime les mouvements lancés récemment par M. Bouchard. Nous savons où ce chef veut conduire ses troupes". "Un tissu de faussetés", affirme

M. J.-O. Asselin

Le conseiller J.-O. Asselin, président du comité exécutif de la ville de Montréal et de la commission métropolitaine, a déclaré à une assemblée de la commission:

"Le moment est très mal choisi pour dénigrer la seule province canadienne-française du pays alors que ses fils viennent de débarquer sur le sol français pour libérer la France. Il est extraordinaire que M. Bouchard ait attendu d'être sorti des affaires provinciales pour faire une telle déclaration".

M. Maurice Duplessis

Voici la déclaration que M. M. Duplessis, chef de l'opposition, a faite à la suite du discours qu'a prononcé jeudi au Sénat, M. T.-D. Bouchard.

"Les déclarations souverainement injustes et indignes d'un homme public que vient de faire le président de l'Hydro-Québec ne me surprennent pas de sa part, car depuis plusieurs années déjà nous avons dénoncé et combattu les tendances anticanadiennes et anticléricales de M. Bouchard, tendances qu'il n'a jamais eu le courage d'afficher aussi cyniquement lorsqu'il était obligé de subir une élection.

"L'immense majorité de la population de la province réclame avec insistance la destitution immédiate de ce politicien inqualifiable".

La Commission Scolaire

La Commission des écoles catholiques de Montréal a tenu une réunion. A l'issue de la réunion, on a publié le communiqué suivant:

"MM. les commissaires ont vu avec surprise la déclaration faite au Sénat par M. Bouchard, que la commission se laisse influencer par l'Ordre de Jacques-Cartier; MM. les commissaires déclarent que cet ordre n'a jamais ni de près ni de loin essayé d'influencer les membres de la commission.

"Quant au manuel d'histoire du Canada, la commission croit que cette question relève du Conseil de l'Instruction publique, comme d'ailleurs toutes les questions d'enseignement."

M. Alfred Charpentier

La Confédération des travailleurs catholiques du Canada, par la voix de son président M. Alfred Charpentier, a qualifié de "absolument fausse" la déclaration de M. Bouchard, voulant que les syndicats catholiques nationaux fussent sous l'influence de l'Ordre Jacques-Cartier.

S. Exc. Mgr G. Cabana

En apprenant la déclaration faite au sénat par le sénateur T.-Damien Bouchard, sur les activités de l'ordre de Jacques-Cartier, Son Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque coadjuteur de St-Boniface, a admis qu'il avait été stupéfait d'entendre de telles accusations.

M. l'abbé F. Wood

"A moins que les affirmations du sénateur ne soient appuyées de preuves irréfutables, elles ne sont pas dignes de considération", a déclaré M. l'abbé F. Wood, chancelier de l'archidiocèse de Winnipeg. Il ajouta qu'il n'y avait aucune raison pour laquelle les commissions scolaires dans le Québec soient mêlées à la politique.

Le diocèse de Québec

M. l'abbé Bruno Desrochers, chancelier du diocèse de Québec, a déclaré ce qui suit en marge du discours prononcé au sénat par M. T.-D. Bouchard: "Je ne sache pas que l'épiscopot catholique ait jamais condamné ni approuvé officiellement l'Ordre de Jacques-Cartier. Cette société est purement un mouvement national et non un organisme religieux."

Des fêtes brillantes marquent le centenaire de l'arrivée des Soeurs Grises

(Suite de la première page)

M. I., plusieurs Jésuites, six Rédemptoristes, deux Trappistes, un Dominicain, deux Capucins, deux Franciscains, deux Saléslens, un Bénédictin, deux Clercs de St-Viateur; environ quarante prêtres séculiers, six ecclésiastiques du diocèse, huit scolastiques Jésuites, des Frères Marianites, Clercs St-Viateur et Maristes.

On remarque, aux premières places, dans la nef, l'Honorable Ministre J. S. McDiarmid, représentant le Gouvernement du Manitoba, M. Théobald Hébert, représentant le Maire de St-Boniface, les Consuls Américain et Polonais, Son Honneur le Juge James Prendergast et son épouse, M. J.-A. Marion représentant la Commission scolaire, et plusieurs autres.

Allocution de S. Exc. Mgr Cabana

A l'Evangile, S. Exc. Mgr Georges Cabana rappelle, dans son allocution, l'importance de l'événement que nous célébrons: "Il y a cent ans, dit Mgr l'Archevêque Coadjuteur, quatre Soeurs Grises arrivaient à la Rivière Rouge . . . Le premier à se réjouir fut bien l'Evêque de St-Boniface . . . Pour célébrer un anniversaire si glorieux qui ne pouvait passer inaperçu, nous avons nommé un Comité particulier qui a été chargé d'organiser ces fêtes. Nous lui en disons ici toute notre vive satisfaction."

Son Excellence souhaite ensuite la bienvenue à nos distingués visiteurs, et remercie Mgr l'Archevêque - Coadjuteur de Winnipeg, S. Exc. Mgr G. Murray, "dont la bonté a conquis tous les coeurs", d'avoir accepté de nous donner le sermon de circonstance en anglais. Mgr Cabana remercie également Mgr Philippe Perrier, P.A., V.G., représentant Mgr l'Archevêque de Montréal à nos fêtes; c'est lui qui donnera le sermon en français; Il mentionne la présence de M. André Pustienne, p.s.s., aumônier des Soeurs Grises de la Maison Mère de Montréal, venu au nom de l'Illustre Compagnie de Saint-Sulpice dont le dévouement le plus fidèle s'exerce avec un zèle et une charité inlassables envers les Filles de Mère d'Youville, depuis les premiers jours de leur vie de communauté. Après les remerciements de Son Excellence aux autorités civiles et religieuses, et un mot de bienvenue aux Mères du Conseil, aux Supérieures des maisons extérieures et aux autres Soeurs Grises, comme aux Religieuses des différentes Communautés de femmes représentées ici pour ces fêtes d'actions de grâces, Mgr Perrier nous expose, avec éloquence, "l'appel de Dieu au dévouement des femmes pour pratiquer l'apostolat missionnaire" . . . On aimera lire avec bonheur ce magnifique sermon, qui est publié dans le journal de ce jour.

Le petit harmonium

A l'issue de la messe, le petit harmonium des premières années de la Mission, est transporté dans le choeur, pour le chant du "Te Deum"; M. l'abbé J.-C. Paillé, curé de Ste-Agathe, accompagne, après en avoir donné le ton, et en alternant avec le grand orgue de la cathédrale, tout cet hymne de reconnaissance joyeuse à la divine Trinité.

Assistance à la messe pontificale du 21 juin

S. Exc. Mgr Arthur Béliveau, archevêque de St-Boniface, S. Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque-coadjuteur, S. Exc. Mgr Gerald Murray, archevêque-coadjuteur de Winnipeg; S. Exc. Mgr Réginald Duprat, O.P., évêque de Prince-Albert; Mgr Philippe Perrier, P.A., vicaire général de Montréal; Mgr W.-L. Jubinville, P.A., V.G.; Mgr M. Kessler, P.D., V.G., de Winnipeg; Mgr Henri Bernard, P.D.; Mgr Hubert Heynen, P.D., curé de Bruxelles; Mgr J.-Clovis St-Amant, P.D., curé de Lorette; M. André Pustienne, P.S.S., aumônier de la Maison Mère des Soeurs Grises; R.P. J. Béliveau, S.J., représentant du Provincial des Jésuites; R.P. M. Lavigne, O.M.I., provincial des Oblats; les RR.PP. A. Veilleux, H. Brassard, A. Josse, J.-B. Beaupré, P. Scheffer, supérieur du Scolasticat du Sacré-Coeur de Lebret, E. Baillargeon, S. Perreault, F. Poulin, J. Czujak, J. Magnan, M. St-Jacques, L. Panek, Oblats; R.P. L.-J. Mailhot, S.J., recteur du Collège de St-Boniface, les RR.PP. P. Bleau, A. Bertrand, J. Beaupré, A. Bernier, J. Sabourin, Samaan-Hanna, E. Gervais, L. Hardy, R. Jacob, A. Chicoine, W. Nadeau, de la Société de Jésus; R. P. Pierre, O.F.M., R.P. Jean de Capistran, franciscain, de Régina, RR.PP. Cyrille et Victor, de la Trappe de St-Norbert; R.P. Marchand, O.P., R.P. Ildefonse, O.S.B., de Fort Totten, D.-N.; RR.PP. W. McCullough, E. de l'Etoile, P.-M. Plourde, Fontaine, E. Meehan, C.Ss.R., R.P. M. Lalonde, C.S.V., les abbés E. Lavoie, curé de la Cathédrale, J.-A. Boucher, curé de la Cathédrale de Prince-Albert; L. Roy, de La Broquerie; C. Paillé, de Ste-Agathe; S. Caron, de St-Jean-Baptiste; E.-B. Rocan, U. Forest, de St-Norbert; H. Lapointe, de St-Alphonse; R. Bélanger, de St-Eugène; G. Couture, de Rainy River; L. Senez, de Somerset; O. Moquin, de Mariapolis; A. Laurin, de Letellier; J. Bellavance, de Transcona; U. Paquette, d'Elie; M. Dugal, de Dryden, Ont.; J.-E. Derome, de Stonewall; Hébert, de Holy Cross; E.-A. Chamberland; J. Bertrand, de St-Lazare; A. d'Eschambault, chancelier; D. Lamy, S. Gauvin, A. Couture, L. Primeau, L. Turcot, L. Morin, L. Bédard, L.-A. Fortin, J.-M. Mireault, J. Robert, L. Blais, J.-C. Massicotte; les RR.PP. P. Aubin et L. Lafrenière, O.M.I., et les ecclésiastiques C. Désorcy, D. Roy, R. Roy, M. Sabourin, P. Raymond et A. St-Laurent.

Tout près de deux cents Soeurs Grises avaient pris place dans les bancs de la grande allée de la cathédrale, et il y avait plusieurs Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, des Missionnaires Oblates, de St-Boniface; des Petites Soeurs de la Ste-Famille, et des représentantes des Soeurs de St-Joseph de St-Hyacinthe et de Toronto, des Filles de la Croix, des Soeurs de la Miséricorde, des Chanoinesses des Cinq Plaies, deux Tourières des Soeurs du Précieux Sang, des Soeurs de la Providence de Kingston, des "Sisters of Service", des Missionnaires Franciscaines de Marie.

Vie de la Vénérable Mère d'Youville

L'auteur de cette "pièce en trois actes, suivis de deux tableaux" qui fut présentée, mercredi soir, par un groupe d'acteurs de mérite, a parfaitement réussi à soutenir constamment l'attention et l'intérêt de tous les spectateurs qui remplissaient au delà de sa capacité ordinaire, la grande salle académique du Collège de St-Boniface.

LL.EE.NN.SS. A. Béliveau, G. Cabana, G. Murray et R. Duprat, plus de cent membres du clergé, plus de cent Religieuses des Soeurs Grises et autres, et tous les citoyens de St-Boniface et de Winnipeg qui avaient obtenu des billets, ont réellement joui durant toute cette séance dont le succès fut général.

Il nous est difficile de résumer en quelques lignes l'impression profonde que communiquait l'ensemble des pensées toujours si chrétiennes, et parfois si sérieusement à propos, qui sont exprimées dans cette pièce, et qui furent interprétées avec un naturel et une conviction qui nous dispensent de nommer aucun des acteurs de cette soirée. Tous, on le proclamait dans les entr'actes, ont été estimés, chacun dans son rôle, même si l'on observait l'expérience acquise et les talents plus variés de quelques-uns d'entre eux.

Nous n'avons pas la compétence voulue pour apprécier, à sa valeur exacte, la "Musique de scène composée par M. Marius Benoist", qui dirigeait lui-même l'orchestre du "Cercle Musical Lavallée", dans l'exécution de son Oeuvre. Mais il ne nous est pas défendu d'avouer que la délicatesse des sentiments et le doux recueillement de la prière passaient, comme sensiblement, des instruments d'harmonie dans tous les coeurs des auditeurs satisfaits. Les applaudissements chaleureux et le contentement unanime disent eux-mêmes le meilleur et le plus ardent Merci de tous à la "Direction artistique", au si dévoué Directeur de l'Orchestre, aux musiciens et aux acteurs de cette belle et si touchante séance.

Trois courtes allocutions y furent aussi écoutées avec bonheur, aux trois intermèdes marqués au programme de la soirée:

"HOMMAGES" par S. Exc. Mgr Georges Cabana qui nous fit comprendre combien la "reconnaissance" n'est pas une "petite vertu", car c'est la grande vertu qui se manifeste aujourd'hui de toutes manières, à l'égard des Soeurs Grises, qui ont droit au loyal Merci de toute la population du pays, puisqu'elles continuent de se dépenser si généreusement pour tous.

"Salut de Ville-Marie", par Mgr Philippe Perrier, P.A., V.G., de Montréal; il nous dit comment Ville-Marie salue St-Boniface, Régina, Edmonton, Vancouver, parce que Ville-Marie, "cité mystique" fut fidèle à sa mission . . .

Il développe cette pensée missionnaire qui animait tous les premiers Français venus au Canada, il y a trois siècles, et mise à exécution de façon si heureuse, pourrait-on dire, par le rayonnement de cet apostolat missionnaire jusque dans l'Extrême Nord, depuis l'arrivée des quatre Fondatrices de la Mission de la Rivière Rouge, "ces femmes auxiliaires du grand évêque de St-Boniface".

REMERCIEMENTS, par l'abbé Antoine d'Eschambault, président général du Comité du Centenaire.

M. le président sait adresser le plus cordial "Merci" à tous ceux qui ont prêté leur concours à la préparation et à la célébration de ces fêtes magnifiques: "Hommage reconnaissant de tout notre peuple aux Soeurs Grises."

Inspiré par les paroles de Mgr Perrier, M. l'abbé D'Eschambault adresse, à son tour, le plus fraternel "salut" de St-Boniface à Ville-Marie, montrant bien la répétition, ou l'imitation ici, à St-Boniface, de ce que fut Ville-Marie, il y a 300 ans, pour tout le Canada. St-Boniface a été véritablement cette "Cité mystique" des Territoires du Nord-Ouest, puisque tous les missionnaires, hommes et femmes, tous apôtres de l'évangélisation de la doctrine du Christ, sont passés à St-Boniface, ou sont partis de St-Boniface pendant plus de 60 ans pour aller jusqu'aux Glaces Polaires...

Les trois allocutions furent longuement applaudies.

Journée des Religieuses

Le jeudi 22 juin, une messe spéciale fut célébrée, à 9 heures par Mgr Perrier, P.A., V.G., de Montréal, dans la chapelle de la Vieille Maison, la Maison actuelle des Soeurs Grises de St-Boniface. Le R.P. Philippe Scheffer, O.M.I., supérieur du Scolasticat des Oblats, à Lebret, Sask., y donna un captivant sermon sur la condition religieuse de tous "les pays d'en Haut", en 1844, et sur le merveilleux changement qui s'observe, en 1944: 5 archidiocèses, 8 diocèses, 1,539 prêtres et près de 3,000 Religieuses pour desservir environ 700,000 catholiques, dans les provinces des Prairies.

"Les pauvres sont évangélisés!" Le prédicateur nous démontre, par des preuves qui mettent une conviction sans réplique dans les âmes, que le "secret du succès des Soeurs Grises et du progrès de la religion dans l'Ouest, c'est l'amour des pauvres que le missionnaire a toujours conservé en son âme d'apôtre". Et nous résumons bien imparfaitement, ce sermon qui nous réfère aux faits du passé et à certaines citations d'autorité, pour appuyer chacune des élogieuses affirmations qu'il contient.

Les Soeurs Grises ont été des "Anges de Charité auprès des malades et des souffreteux..." des "Missionnaires intrépides auprès des Indiens..." des "Ouvrières nécessaires..." des "Passionnées de la Cause de Dieu et du salut des âmes..." des "Audacieuses... pour le Christ..." "Désintéressées d'elles-mêmes... Educatrices et Civilisatrices..."

Une conférence spirituelle de M. A. Pustienne, P.S.S., était le privilège particulier de toutes les Religieuses réunies à cette fin. Nous ne croyons pas manquer de discrétion en signalant simplement le sujet de la Très Sainte Eucharistie qui est traité, de façon admirable pour montrer que "le secret, le fondement, la source de cette étonnante fécondité" que nous aimons à louer dans la vie des quatre Fondatrices de St-Boniface c'est précisément le fruit de la constante dévotion au Très Saint Sacrement.

Des vues

Avant cette conférence, comme les deux jours suivants, on projeta sur l'écran toute une série très intéressante de vues qui rappellent les débuts de la Mission de la Rivière Rouge, et la transformation qui eut lieu depuis 100 ans: La cathédrale et l'Evêché de Mgr Provencher, où furent logées les Fondatrices, d'octobre 1844 à décembre 1847; la Vieille Maison; le premier Hôpital de 1871 et les établissements qui l'ont remplacé dans la suite. Enfin plusieurs autres bâtisses des premiers temps et d'aujourd'hui se rapportant à St-François-Xavier et à St-Norbert; à Ste-Anne des Chênes et à La Broquerie; aux Ecoles de Fort Frances, Fort Totten, Lebret et Berens River; aux Hôpitaux de Régina, de Gravelbourg, de Ste-Rose du Lac, de La Vérendrye, à Fort Frances, sans omettre l'Hospice Taché, l'Hôpital St-Roch et le Sanatorium de St-Boniface.

Les explications qui accompagnaient ces projections aidaient la mémoire à mieux retenir cette leçon rapide, abondante et si bien ordonnée de tant de preuves de succès et de progrès dans les institutions qui sont aujourd'hui encore le domaine d'apostolat des Soeurs Grises de la province de St-Boniface.

Messe pontificale pour les membres de la Communauté et les bienfaiteurs défunts

S. Exc. Mgr Georges Cabana officia pontificalement, au matin du vendredi 23 juin, ayant M. l'abbé E.-B. Rocan comme prêtre assistant, M. l'abbé Decosse et le R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. Aussitôt après la grand'messe, la procession se dirigea vers le cimetière des Soeurs Grises, en face de la cathédrale, où l'on chanta le "Libera", après quoi la Très Honorée Mère Gallant, Supérieure générale de la Communauté, et Mère A. Trottier, Supérieure provinciale de St-Boniface, vinrent déposer quatre couronnes de fleurs sur les tombes des Soeurs Valade, Lagrave, Coutlée et Lafrance, touchant témoignage de fraternelle vénération qui impressionna profondément toute la foule. Quand les Révérendes Mères et les quatre petites filles en blanc, porteuses des couronnes, furent de retour à leurs places, les deux sermons, en français et en anglais, furent donnés par M. l'abbé Léonide Primeau, chapelain des Soeurs Grises de la Maison Provinciale, et M. l'abbé Antoine D'Eschambault, président du Comité du Centenaire.

On peut lire, dans une autre colonne du journal, le texte du sermon français, tandis que le sermon anglais fut un commentaire fort bien appliqué à la circonstance du jour, de ces paroles tirées de la liturgie de la messe quotidienne des défunts: "Souvenez-vous, Seigneur, de vos serviteurs qui nous ont précédés, portant le signe de la Foi, et qui dorment le sommeil de la Paix"...

Avant de terminer ce compte-rendu des fêtes du Centenaire, par la solennelle et magnifique cérémonie du dévoilement du monument, à une faible distance du monument LaVérendrye, face à l'Hôpital de St-Boniface, nous aimons consigner ici, pour mémoire, la sainte messe célébrée à 6 heures, chacun de ces cinq jours, dans la chapelle de la "Vieille Maison", par S. Exc. Mgr Georges Cabana, le 21; par M. l'abbé André Pustienne, p.s.s., le 22; par M. l'abbé Edmond Lavoie, curé de la cathédrale de St-Boniface, le 23; par le R. P. M. Lavigne, O.M.I., provincial des Oblats de St-Boniface, le 24; par le R. P. L.-J. Mailhot, S.J., recteur du Collège de St-Boniface, le 25. Tandis que la bénédiction du Très St-Sacrement y fut présidée chacun de ces mêmes jours par Mgr W.-L. Jubinville, P.A., V.G., M. l'abbé A. Pustienne, p.s.s., M. l'abbé D.-M. Beauregard, M. l'abbé L.-A. Fortin, aumônier de l'Hôpital de St-Boniface, et M. l'abbé A. Pustienne, p.s.s., le dernier jour de ces fêtes du Centenaire.

Et nous ne faisons qu'une rapide mention des visites nombreuses faites à l'exposition des objets qui furent à l'usage des Fondatrices,—le bureau de Mère Valade, les statues faites par Soeur Lagrave, les pauvres chaises des premières Soeurs Grises au Manitoba, etc., de nombreux autres articles, livres ou portraits ou écrits précieux du passé.

Le samedi a été un jour réservé, dit le programme, à la "réception des Dames Patronnesses, des anciennes élèves des Soeurs Grises, et des Bienfaitrices de leurs oeuvres". La température était idéale, pour s'arrêter aux petites tables, disposées dans le parc de l'Hospice Taché, pour y prendre un peu de thé avec un gâteau, avant 5 heures, alors que la Bénédiction du Très St-Sacrement fut présidée, dans la chapelle de l'Hospice, par Mgr Henri Bernard, P.D.

Cérémonie du dévoilement

M. l'abbé Antoine D'Eschambault, président du Comité du Centenaire, s'exprime ainsi: "Nous sommes réunis pour rendre un témoignage public et officiel de reconnaissance et de respectueuse affection aux quatre religieuses dont nous fêtons le Centenaire, et à la vaillante communauté qui depuis cent ans, se voue au soulagement des misères physiques et morales de notre population. Nous en sommes arrivés à la cérémonie de clôture des belles fêtes qui ont marqué le centenaire, et qu'il me soit permis de remercier tous ceux qui, de près ou de loin, ont pris part à ces fêtes: membres du Comité, autorités religieuses et civiles, visiteurs de Montréal, artistes et musiciens, donateurs, la fanfare La Vérendrye et le Cercle Musical Lavallée ainsi que le Cercle Molière, The Legion of Frontiersmen, les huissiers de la cathédrale, M. J.-O. Brunet, l'architecte du monument, enfin tous ceux qui ont contribué au succès de la chose. Rarement on aura vu pareil enthousiasme, pareille sympathie et pareil empressement et les Révérendes Soeurs Grises peuvent non seulement remercier le bon Dieu, mais se sentir réconfortées du témoignage humain dont elles ont été l'objet..

"Mrs. McWilliams, the distinguished wife of His Honor the Lieutenant Governor, had kindly accepted to speak on this occasion and tell her admiration and gratitude towards the Grey Nuns. Unfortunately Mrs. McWilliams is sick in bed, and we sincerely are sorry she cannot be with us today. In her stead we shall hear His Honor the Lieutenant Governor who has kindly consented to speak on this solemn occasion."

Nous n'avons pas l'avantage de posséder le texte du discours prononcé alors par le Lieutenant-Gouverneur, qui s'avoue un bien pauvre "substitut" à la place de son épouse, une femme très au fait des questions d'histoire de notre province. Il déclare que notre histoire est pleine de sacrifices, et il rappelle "quel courage et quelle force il fallait à ces jeunes femmes pour venir de Montréal, il y a cent ans". Il reconnait que c'est sur la charité et sur la religion qu'était fondé ce dévouement au service des malades, des pauvres et des vieillards, et à l'instruction de l'enfance. Il se dit heureux de représenter Sa Majesté en rendant son tribut d'hommage aux oeuvres et aux travaux accomplis par ces femmes qui ont donné leur vie pour le bénéfice de notre pays.

L'Honorable M. John McDiarmid parle ensuite au nom du Premier Ministre de la province qui n'a pu venir à cette assemblée. Il décrit brièvement les difficultés d'un tel voyage des premières Soeurs Grises, venues ici il y a un siècle, et il appelle "Call of Duty" le sentiment qui les décida à accepter le choix qui avait été fait d'elles. Il nous montre comment ces femmes, paisiblement et humblement, remplirent leur tâche "écrivant, sans le remarquer, leur glorieuse histoire". Il loue les belles et florissantes institutions qui ont tant contribué au progrès de la province et de tout l'Ouest. "Les Soeurs Grises ont aidé à bâtir la province du Manitoba."

Mme Prendergast parla au nom des anciennes, "pour commémorer l'oeuvre éducatrice des Soeurs Grises au Manitoba". A ce titre, elle est heureuse d'exprimer sa plus vive gratitude à ses anciennes maîtresses, et aimerait pouvoir rappeler tous les souvenirs qui font mieux voir les grands bienfaits procurés à la jeunesse du pays par ces grandes institutrices de l'enfance.

Le texte des discours prononcés par M. l'abbé Pustienne, p.s.s., et par M. Guillaume Charette, nous exempte de tout commentaire.

M. l'abbé D'Eschambault nous annonça le dévoilement du monument, en ces termes: "Il y a quelques années—en 1936—nous dévoilions une plaque commémorative à la mémoire de Christophe Dufrost de la Jemmerais, neveu de La Vérendrye, mort le long de la route des Roseaux à quelques milles d'ici; en 1938 nous dévoilions le beau et altier monument à La Vérendrye que vous pouvez voir d'ici même; aujourd'hui nous dévoilons une plaque commémorative aux quatre femmes héroïques "Soeurs Valade, Lagrave, Coutlée et Lafrance" qui arrivèrent à la colonie de la Rivière Rouge, le 21 juin 1844, après un voyage de 59 jours en canot. Comme vous le savez, leur fondatrice était Mère d'Youville, nièce de La Vérendrye et soeur de Christophe Dufrost de la Jemmerais. Ainsi dans notre petite patrie la grande histoire se mêla à l'histoire locale et la première vit et se prolonge grâce à la seconde.

"Révérende Mère Anna Trottier, supérieure provinciale des Soeurs Grises, avec les Révérendes Soeurs Valade et Sainte Lucie, va maintenant dévoiler le monument"...

Tout un passé nous reste en exemple, pour aider notre courage et raviver notre confiance, en vue d'imiter la vie de bien et de vertus que l'on a louée de toutes manières depuis cinq jours.

Allocution prononcée par M. A. Pustienne

AU DEVOILEMENT DU MONUMENT

Son Honneur M. le Lieutenant-Gouverneur, Honorable M. le Ministre, Excellence, Monsieur le Président, Révérendes Mères, Mesdames et Messieurs,

"Le Tout-Puissant n'a pas agi ainsi, avec toutes les nations; ce n'est pas en toutes qu'Il a réalisé de tels desseins de miséricorde!" (Ps. 147, v. 20)

Nous touchons au terme des manifestations si touchantes et si instructives du glorieux Centenaire. Cinq jours durant, des cérémonies religieuses d'une incomparable grandeur; la parole de Dieu,—commentaire tout à la fois éloquent et précis de l'événement qui immortalise désormais les bords de la Rivière Rouge, en ce pays; — les noms à jamais illustres, justement redits et exaltés de quatre femmes, "femmes fortes" selon l'Evangile, Religieuses missionnaires, de l'Institut des Soeurs de Charité de l'Hôpital général de Montréal; séances artistiques, exposition missionnaire et visites à la Maison Provinciale, comme aussi au cimetière, à la tombe même des Soeurs Valade, Lagrave, Coutlée et Lafrance qui y reposent en paix dans l'espérance de la résurrection: Voilà bien ce qui dans la pensée et les intentions des organisateurs de cette admirable célébration devait fixer l'attention, élever les âmes et exciter dans les coeurs la plus vive, la plus profonde gratitude de la sympathique population invitée à s'y associer. Et maintenant, voici que nous touchons aux derniers instants de ces fêtes commémoratives.

Tout à l'heure vous pourrez vous approcher du monument destiné à rappeler aux générations futures ce glorieux épisode de votre histoire nationale et religieuse: quelques noms, quelques dates, les circonstances de cette très pacifique et toute héroïque expédition à la conquête des âmes; voilà ce que vous lirez, gravé dans le bronze, ce que vous pourrez aussi méditer pour votre plus grande édification aussi bien que pour votre plus légitime fierté.

Et tout, alors, me dites-vous, sera fini! Dans cette apothéose de louanges et d'enthousiasme, les splendeurs de ce Centenaire vont s'évanouir, ne laissant plus dans les mémoires que le souvenir de ces jours si vite passés, et dans le coeur peut-être la mélancolie qui s'attache à ce que l'on a aimé sans pouvoir le retenir auprès de soi!

Eh bien, la réalité est toute autre. Ce premier centenaire de l'arrivée des quatre premières Soeurs Grises, sur les bords de la Rivière Rouge, en cette nuit bénie, toute de céleste clarté et de sublime grandeur, dans la simplicité de son cadre extérieur, —ce premier centenaire terminé, il est vrai, à la date précise du 21 juin 1944, se poursuit, dans les heures, il faut dire même dans les journées du deuxième centenaire commencé.

Sans doute, les manifestations extérieures, les cérémonies, ce que j'appellerais la partie ou l'aspect sensible, visible, disons d'un mot: le corps de la célébration officielle, s'efface et disparaît. Il le faut bien, c'est la destinée inéluctable des choses d'ici-bas.

Le Maître de la Vérité éternelle n'a-t-il pas déclaré qu'un jour le ciel et la terre eux-mêmes passeront! Et donc aussi, les monuments de granit, de marbre ou de bronze sont-ils soumis eux aussi, à cette loi de toute création matérielle; notre corps lui-même doit retrouver la poussière dont il a été formé.

Mais certes gardons-nous bien de nous attrister de cette commune condition de tout ce qui ne fait que passer ici-bas. Le meilleur de nous-mêmes demeure et demeurera toujours.

Cette meilleure portion, celle qui précisément est le fondement même de notre ressemblance avec Dieu, et la garantie que Son image est gravée en nous, c'est l'esprit, c'est l'âme, cet être invisible, cette réalité intangible impalpable, qui traverse victorieusement les vicissitudes de la vie présente pour retrouver sur les rivages de la bienheureuse éternité le Créateur même qui l'a formée et qui l'attend auprès de Lui.

Aussi, le véritable, le plus solide profit que nous puissions retirer de la célébration des fêtes commémoratives du Centenaire de l'arrivée des Soeurs de la Charité de Montréal à St-Boniface, ce qui nous assure de vivre toujours de ces "premiers" "Cent ans" et de préparer déjà dans la mesure où il plaira à la divine Providence de nous y associer dès maintenant le deuxième centenaire désormais commencé, c'est de dégager l'esprit, l'âme, je dirais le fonds impérissable, indestructible de l'événement que nous avons commémoré, et de tout ce que nous avons vu et entendu depuis mercredi matin, jusqu'à l'instant même qui nous réunit ici pour la cérémonie du dévoilement final.

Si le poète a pu dire,—et combien il disait vrai!—
"Objets inanimés avez-vous une âme?
"Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer!"

Qui de nous, ici, ce soir, pourrait un instant douter que tout ce qui a été conçu et préparé avec tant d'à-propos et tant de soin pour rappeler à toutes les mémoires la glorieuse épopée du voyage de nos quatre héroïques missionnaires, à la Rivière Rouge, ne recèle et n'enveloppe, à plus forte raison une âme, un esprit, une leçon supra-sensible et toute surnaturelle, destinée par la nature même à traverser les siècles, et donc à nous aider puissamment, tant que nous demeurerons ici-bas et dès maintenant à préparer ce deuxième centenaire que nous ne verrons pourtant pas!

Je dis donc que l'âme de ce 1er Centenaire, ce sont, — tout près de nous, — les Quatre Soeurs Grises parties de Montréal, le 24 avil 1844, et arrivées après 59 jours d'une traversée périlleuse, douloureuse, incertaine au terme désiré, le 21 juin à 1 h. du matin. Oui, ce sont bien ces quatre pionnières de la civilisation chrétienne, non pas précisément dans ce qu'elles ont fait, ont dit, ou souffert, mais bien n'est-ce pas dans l'esprit qui les a animées et soutenues; dans l'intention toute surnaturelle qui les a déterminées, dans la pensée constante qui, au milieu des circonstances extérieures et des réalisations concrètes, pratiques de leur sublime entreprise, les a invariablement éclairées, guidées, fortifiées, consolées. Leur regard était fixé une fois pour toutes et sans retour sur le terme immuable de leurs efforts, de leur générosité et de leurs sacrifices.

Elles se redisaient, en elles-mêmes et au plus intime de leur coeur, la parole qui faisait l'assurance de l'Apôtres des nations, au plus fort de ses épreuves: "Nous savons à qui nous nous sommes confiés, et nous avons la certitude que Celui-là gravera inviolablement en nous le dépôt que nous lui avons confié". (II Tim. I, v.12.)

Dans le souvenir, dans la pensée, dans la dévotion constante et pratique au culte en esprit et en vérité de leur vénérée Mère et Fondatrice celle que nous connaissons bien aujourd'hui sous le nom devenu si populaire et si sympathique de la "Vénérable Mère d'Youville".

Et voici: — Le 14 décembre 1771, environ une semaine avant sa mort, Madame D'Youville sentant sa fin prochaine, après avoir reçu le saint Viatique, réunit autour d'elle sa petite famille spirituelle, désolée, vous le pensez bien.

"Mes chères Soeurs, leur dit-elle, soyez constamment fidèles au devoir de l'état que vous avez embrassé! M a r c h e z toujours dans les voies de la régularité de l'obéissance, de la mortification!

"Mais surtout faites en sorte que l'union la plus étroite règne toujours entre vous!"

On a donné fort justement à ces dernières volontés de la Vénérable Mère, le nom de Testament spirituel; et en réalité rien de plus touchant et de plus solennel tout à la fois; mais surtout qui ne rappela et ne précisa davantage ce que Marguerite d'Youville n'avait cessé toute sa vie durant d'enseigner à ses enfants spirituelles plus encore par ses exemples que par ses paroles. Une telle leçon, à un tel moment en de telles circonstances, devait porter des fruits magnifiques de grâces et de bénédictions.

Toutes les héritières de l'oeuvre de la vénérée Fondatrice n'ont jamais oublié le pieux Testament de leur Mère aimée. Depuis la date si douloureuse du 23 décembre 1771, jour de son bienheureux rappel à Dieu, elles en vivent, et en vivront toujours.

Mesdames, Messieurs, il n'y a rien, dans les sublimes exhortations de Madame d'Youville à ses chères enfants spirituelles qui toute proportion bien gardée, ne convienne mieux aux familles chrétiennes telles que Dieu les établit sur terre, pour y conserver les traditions qui affermissent et font prospérer toujours davantage les sociétés, les peuples, les nations qui ont vraiment conscience de la mission que le Souverain Maître du monde leur confie pour leur plus grand bien pour leurs meilleurs intérêts pour la plus grande gloire à Lui qui dans son infinie largesse comme dans son inépuisable amour, ne veut jamais séparer ses propres intérêts des nôtres.

Et je conclus: Voulons-nous donc tous, ici au moment de clore ces fêtes inoubliables travailler déjà a préparer un deuxième centenaire: A cette fin encore, il nous faut, et nous voulons des Soeurs Grises; elles ont si bien travaillé, et elles sont vous le savez bien, si méritantes!

Mais voulez-vous des Soeurs Grises? Alors il faut demander à Dieu, il faut préparer dans les familles selon le Coeur du Père tout-puissant de nombreuses, de solides, de véritables vocations selon l'esprit et le Testament spirituel de la Vénérable Mère Fondatrice!

Et ces familles privilégiées, elles savent bien ce que la Ste Eglise, et la société chrétienne attendent d'elles, et de la formation qu'elles doivent donner à leurs enfants, tout spécialement à leurs jeunes filles et à leurs jeunes gens.

Ainsi vivront toujours les saintes phalanges de nos religieuses et de nos missionnaires. N'est-ce pas, nous l'avons senti, tous, ces jours-ci, l'âme de Mère d'Youville, l'âme de nos quatre Fondatrices de la Rivière Rouge planait sur St-Boniface, vraiment et plus que jamais en ces heures bénies "Cité Sainte". Faisons tous nos efforts pour que toujours davantage nous répondions aux si généreuses avances de la Providence divine sur ses enfants de prédilection!

cérémonie au cimetière à l'issue de la messe




ermon de M. l'abbé L. Primeau, rocureur du diocèse de St-Boniface

Cérémonie au Cimetière le 23 juin

nificat anima mea, Domi-; Et exsultavit spiritus meus, Deo, salutari meo. Mon âme, ifie le Seigneur; et mon es- tressaille de joie, en Dieu, Sauveur.

(S. Luc ch. I v. 46-47)

ellence Révérendissime,
seigneurs,
bien Chers Frères
hes Soeurs,

uand Mère d'Youville, au du 18 mai 1765, voulut ré- orter ses vieillards, ses in- es, ses enfants et ses filles, rassemblés autour d'elle, s un endroit retiré de son lin, après l'incendie complet out son Hôpital, elle leur dit ne voix calme et avec un ge tranquille: "Le Seigneur s avait tout donné, Il nous a ôté, que son saint nom soit ! Mes enfants, nous allons ter le "Te Deum" **à genoux**, r remercier Dieu de la grâce l vient de nous accorder."

our honorer comme il con- nt aujourd'hui, et rendre no- prière tout aussi salutaire âmes dont les corps reposent s ce cimetière, nous ne trou- s pas, mes Frères, de paroles ux adaptées à la célébration ce glorieux Centenaire, que es du cantique inspiré de la rge Immaculée au jour de sa te de charité à sa cousine abeth qui vient de la saluer ous êtes bénie entre toutes les mes, et le fruit de vos en- lles est béni!" Marie de ré- dre par le plus sublime sen- ent humain jamais exprimé cette terre: "Mon âme glori- le Seigneur, et mon esprit saille de joie en Dieu, mon veur!"

Joie du premier évêque

et accent de bonheur, et cet de jubilation n'étaient-ils dans le coeur du premier que de St-Boniface, au ma- du 23 juin 1844, lorsqu'il sou- a le plus paternelle bienve- aux Quatre premières Soeurs ses arrivées, deux jours aupa- ant, dans sa pauvre Mission la Rivière Rouge. En pré- tant, à son peuple réuni dans cathédrale, ces "Femmes hé- ques" qui venaient partager c lui tous les labeurs de angélisation des âmes dans Vicariat apostolique presque s limites, Mgr Norbert Pro- cher dut répéter ce qu'il vait à l'Evêque de Québec, an plus tôt: "Bénissons le Sei- ur! Bénissons la divine Pro- ence qui a daigné seconder vues d'une manière spéciale visible!" Il dut ajouter, en âme, nous le présumons fa- ment, son "Magnificat anima Dominum!" Mon âme glo- le Seigneur! "Et exsultavit itus meus in Deo, salutari ". Et mon esprit tressaille joie en Dieu, mon Sauveur. ouvons-nous, en ce moment, Frères, éprouver un senti- nt plus noblement chrétien et ux empreint de la légitime qui nous fait chanter de tes manières la reconnais- ce de nos âmes à la gloire du Dieu et à l'honneur des urs Grises qui viennent dé- poser, ce matin, une couronne de fleurs, sur l'humble tombe de leurs Quatre Fondatrices, symbole de leurs ferventes prières et de leur constante gratitude? Or, pour nous joindre à ce geste de fraternelle piété et de fière admiration, inclinons-nous, mes Frères, devant ces modestes croix qui abritent, avec celles-ci, les 125 défuntes de leur Communauté, depuis cent ans. Ecoutons, dans le silence d'une sorte de méditation sincère, ce que nous disent ces âmes des vaillantes Religieuses dont on a loué, de façon éloquente, l'esprit de sacrifice et l'esprit missionnaire pratiqué avec une persévérance inaltérable.

Figures illustres

Et si vous voulez connaitre quelques-unes de ces grandes défuntes, vous lirez sur les Croix placées, à quelques pas de l'Ange qui semble veiller sur ce petit cimetière, les noms des Soeurs Valade, Lagrave, Coutlée et Lafrance, les quatre Fondatrices de St-Boniface; vous y verrez aussi les noms des trois premières professes de l'Institut, au Manitoba, les Soeurs Withman, Cusson et Connolly; et vous n'oublierez pas de chercher les deux premières manitobaines, enterrées dans ce terrain, les Soeurs Anne Goulet et Marie Dalila Désautels. Et si nous ne pouvons pas faire l'énumération de toutes ces pieuses défuntes, on nous reprocherait peut-être de ne pas nommer encore les Soeurs L'Espérance, Gosselin, Dussault, Ste-Thérèse, Fisette et St-Laurent. Ces quinze Soeurs Grises ont chacune, une histoire particulière que nous n'entreprendrons pas de résumer devant vous. Mais ces quinze courageuses Filles de la Vénérable Mère d'Youville ont su rayonner et répandre autour d'elles l'exemple continuel de l'esprit de travail et l'esprit de prière.

Quelques faits rapidement mis devant votre attention, nous le démontrent tout à fait, mes bien chers Frères.

Soeur Marie Eulalie Lagrave est la première Soeur Grise inscrite au livre des décès de la Communauté au Manitoba. Elle meurt à 54 ans et 3 mois; mais quelle leçon nous offre cette vie merveilleuse d'activités de toutes sortes, avec des aptitudes si variées qu'elle peut accomplir tous les travaux les plus différents.

Elle est la plus âgée des quatre Soeurs Grises qui quittent Montréal le 24 avril 1844; elle est forte et de santé robuste. Le bon Dieu l'éprouve par un accident pénible, le long de la route, qui l'oblige à se laisser porter sur une civière. Rendue à St-Boniface, encore incapable de marcher pour son travail, qu'elle accomplit sur une chaise d'infirme, elle écrira:

"Je vis heureuse et tranquille au milieu de mes souffrances et des privations sans nombre qu'il me faut endurer".

Au mois d'octobre, elle exerce déjà son premier ministère auprès des malades à domicile; on lui donnera le nom de "docteur" des pauvres affligés. En 1846, lors d'une épidémie qui décime la colonie, les quatre Soeurs Grises seront les auxiliaires indispensables de Mgr Provencher.

Quand la maladie ne requiert pas tous les instants de Soeur Lagrave, elle devient la décoratrice-peintre de la première cathédrale en pierre de St-Boniface. Elle décorera également, en 1848, la chapelle de la Vieille Maison et sera, en même temps, comme artiste sculpteur pour confectionner des statues dont on peut voir le succès, à l'exposition de ces oeuvres, en ces jours de fêtes. Soeur Lagrave organise un choeur de chant pour les offices publics de la cathédrale; c'est alors que commence la belle solennité des premières messes pontificales, à St-Boniface. Pendant plus de trente années, les Soeurs Grises chanteront les grand'messes, sur semaine, à l'église.

Catéchiste religieusement écoutée par les 80 personnes que cette même Soeur groupe chaque fois qu'elle se rend à St-Norbert, en charrette, avant 1858 — il n'y a jamais eu de prêtre encore, à cet endroit, — Sr Lagrave se voit décerner par Mgr Taché, O.M.I., le titre de son "premier vicaire".

Quant il a fallu fonder l'école de St-François-Xavier, en 1850, à la demande de l'abbé Laflèche, curé de la Mission, Soeur Lagrave avait dit avec Soeur Lafrance: "C'est à nous de partir, puisque nous sommes les premières arrivées dans l'Ouest. Nous sommes plus habituées aux fatigues et aux privations."

C'est cette même Religieuse dont les Annales nous disent, dès avant son départ de Montréal: "Même adresse pour les ouvrages de goût, ornements d'église, fleurs artificielles, industries de toutes sortes . . ."

Ne résume-t-elle pas comme un réel idéal d'esprit de travail et d'ingéniosité on pourrait dire providentielle . . . ? Reportons sur ses trois illustres compagnes fondatrices, cette endurance et cette ardeur au travail, et il n'est pas étonnant d'observer que les deux premières, Mère Valade et sa digne assistante, Soeur Lagrave, se soient épuisées avant les 60 ans.

Beau modèle, à la vérité, qu'il fait bon regarder présentement, pour soutenir le courage parmi toutes les tâches ardues de ces tristes années.

Le secret de cette valeur extraordinaire, on nous le signalait hier, en parlant de la source de grâces et de forces spirituelles qui réside en Celui qui demeure toujours réellement présent, pour nous, dans la très sainte Eucharistie. "C'est certainement la Sainte Vierge, disait Soeur Coutlée, qui m'a obtenu une telle force à ce moment."

C'était avouer cet esprit de prière qui fut et demeura sans cesse, le premier article du programme de vie de toutes ces Missionnaires. Elles avaient, en leur vénérée Fondatrice, un remarquable exemple, mémorial impérissable pour toutes les Soeurs Grises, de l'esprit de foi profonde dans le Père Eternel, de confiance parfaite en la divine Providence, de charité sans borne pour toutes les oeuvres de bien qui sont à remplir pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Aimons rappeler la fidélité de Mgr Provencher à se rendre, dès le premier jour de l'année 1848, pour célébrer la sainte messe, dans la chapelle de la Communauté. Aux jours d'inondation de 1852, qui dura tout près d'un mois, c'est en canot, que le R. Père Bermond, O.M.I., se rendra tous les jours, pour offrir le saint sacrifice, dans l'oratoire improvisé, au jubé de la Vieille Maison, où tout le personnel est comme prisonnier. Cette sollicitude à se procurer le bienfait de la Messe, sans y manquer jamais, indique bien l'importance que tous les Missionnaires ont attachée à l'auguste Victime de l'autel. Pour s'en convaincre davantage, il suffit de redire la noble réponse des Pères Taché et Faraud, en 1849, quand ils reçoivent presque l'ordre de fermer la rude Mission de l'Ile-à-la-Crosse: "Nous espérons qu'il vous sera toujours possible de fournir du pain d'autel et du vin pour le Saint Sacrifice. "A part cette source de consolation et de force, nous ne vous demandons que la permission de continuer nos missions . . ."

Avec la même noblesse d'âme, la Mère Générale des Soeurs Grises déclarera vers 1859, à Mgr Taché qui s'attriste presque de ne pas pouvoir assurer toute la subsistance nécessaire à ses filles Missionnaires: "Dans ce cas, avec eux et comme eux (vos Oblats en Missions), nous jeûnerons, nous travaillerons, priant Dieu de venir en aide aux uns et aux autres. . .'

Il est plus délicat et même impossible de signaler des noms, pour mieux marquer l'esprit de prière, et aussi l'esprit d'oraison qui anima toutes les âmes de nos Missionnaires Catholiques d'autrefois et aussi d'aujourd'hui.

Contentons-nous d'affirmer que le souhait de Mgr Provencher se réalisa très bien, comme il nous est agréable de le constater: "Vous êtes le petit grain mystérieux de l'Evangile qui va croitre et se développer . . ."

Nous pouvons, n'est-il pas vrai, en voyant tout ce qui s'est accompli d'oeuvres et de travaux, durant ces Cent ans passés, admettre la réalisation exacte et la fécondité prodigieuse de ce "grain de sénevé" dont on annonçait la semence, providentielle, il y a trois siècles, à Ville-Marie, et il y a un siècle, sur les bords de la Rivière Rouge?

Tout nous porte, en présence de ces tombes qui nous rappellent tant de labeurs et tant de religion, à redire nos actions de grâces au Tout Puissant, et à rendre hommage aux illustres défuntes des Soeurs Grises, par la louange même de la Mère de Jésus: "Mon âme glorifie le Seigneur, et mon esprit tressaille de joie en Dieu mon Sauveur", Ainsi soit-il!

St-Boniface, le 23 juin 1944.




... photo de gauche nous fait voir la Révérende Mère angéline Gallant, supérieure générale de la Congrégation des eurs Grises, et la Révérende Mère Anna Trottier, provinciale la province St-Boniface. Celle de droite représente une scène du drame qui fut joué dans l'auditorium du Collège de St-Boniface, mercredi soir dernier; Pierre Boucher bénit sa petite-fille, Marguerite de la Jemmerais, future Mme D'Youville, à son retour du couvent.

Allocution prononcée par M. Guillaume Charette

Au dévoilement du monument

Son Honneur M. le Lieutenant-Gouverneur,
Honorable M. le Ministre,
Excellence, Messeigneurs,
Révérende Mère Générale,
Mes Soeurs,
Mesdames et Messieurs.

Au nom des anciens du pays et, en particulier, ceux de descendance métisse, j'ai l'honneur de venir rendre aux Révérendes Soeurs Grises de la Charité un témoignage d'affectueuse reconnaissance pour l'héroïque dévouement dont elles ont fait preuve pendant un siècle sur le champ de leur apostolat de charité et d'éducation.

Je suis certain que si ce témoignage était entendu de tous, pas un ancien ne manquerait d'applaudir aux sentiments qu'il exprime. Pas un métis ne pourrait refuser de reconnaitre une dette envers les Soeurs Grises sans manquer à la gratitude naturelle à sa race.

L'oeuvre des Soeurs Grises

La raison de cela, c'est que l'oeuvre des Soeurs Grises, depuis leur arrivée à la Rivière Rouge, a compénétré toute notre histoire.

Les Missionnaires nous ont fait naitre à la vie catholique par l'onction baptismale, mais ce sont les Soeurs Grises qui ont surtout façonné notre âme nationale. C'est elles qui nous ont appris à aimer la langue française. C'est elles qui ont fait de nos mères métisses, des mères canadiennes-françaises. C'est elles qui avaient donné leur première formation à nos héros nationaux et aux autres qui ont été les sauveurs de la survivance franco-catholique dans l'Ouest canadien. Enfin, ce ne serait pas exagérer d'affirmer que les Soeurs Grises de la Charité ont eu leur part de responsabilité dans la conservation des territoires du N. O. à la couronne britannique pour avoir inculqué aux métis les préceptes catholiques de l'allégeance due aux Souverains de la Patrie canadienne.

Autrefois, nous aimions à célébrer nos victoires militaires et il est à présumer que nos enfants font aussi la même chose. Ce n'est que le lendemain de la victoire alors que la bataille est à recommencer, que l'on réalise que les vrais vainqueurs sont les compagnons d'armes qui dorment du sommeil des braves au champ d'honneur. Seuls de ceux-là qui ont vaincu, ils ne connaitront plus la défaite. Ainsi la cérémonie de cet après-midi c'est la finale du chant de triomphe en souvenir des Soeurs Grises de Charité qui ne sont plus.

Un siècle de victoires

Le Monument que nous inaugurons à la mémoire de la Vénérable Mère d'Youville est la reconnaissance publique de ce pays de l'héroïsme des Soeurs Valade, Lagrave, Coutlée et Lafrance et de leurs continuatrices. Les Soeurs Grises d'aujourd'hui ont naturellement une large part de la gloire qui rejaillit sur leur auguste communauté, car ce n'est pas une victoire que nous célébrons, c'est tout un siècle de victoires, mais les vraies héroïnes sont surtout celles qui ont payé la victoire de leur vie.

Si nous faisions un pèlerinage à tous les endroits où les Soeurs Grises ont passé, nous trouverions partout de leurs tombes. La plupart de celles qui sont venues se consacrer à la charité sont vaillamment mortes à la tâche. La plupart n'ont plus revu leurs paroisses natales, le sol qu'elles ont sanctifié de leurs labeurs, de leurs vertus et de leur vie, garde pieusement leurs restes vénérés pour que le souvenir de leurs noms monte en prières vers le ciel de l'Ouest canadien.

Rien ne saurait rendre une idée juste de la somme de sacrifice physique et moral que ce siècle d'apostolat a coûté à chacune de toutes celles qui ont ouvert l'ère des Soeurs Grises au chapitre de l'histoire religieuse du pays de la Rivière Rouge et du Nord Ouest.

La légende se complait à lancer ses feux de Bengale autour des noms des découvreurs de l'Ouest et de ceux qui l'ont doté de la civilisation. La poésie chante encore l'épopée des coureurs de bois et de la prairie. Seule, l'histoire religieuse a donné la place qui revient aux prêtres et aux soeurs missionnaires parce que, seule, l'histoire religieuse a su garder le vrai sens des justes proportions dans l'échelle des valeurs humaines.

Souffrances des religieuses

Les découvreurs, les coureurs de bois, de la plaine et autres voyageurs étaient des géants trillés sur le métier de la force et de l'endurance physique. Tous étaient rompus à la vie des voyages de toute nature qui savaient tirer leur subsistance, même le confort, de la flore et de la faune. Les missionnaires eux-mêmes, sans être aussi bien servis par l'habitude et l'expérience, au moins, c'était des hommes et des hommes au pis aller, peuvent toujours se tirer d'embarras en cas de difficultés ou d'accident. Mais imagine-t-on des femmes? Des jeunes femmes qui n'avaient jamais rien vu ni connu en dehors de leur famille et du pensionnat. Les voit-on s'embarquer sans autre protection que leur faiblesse pour un voyage de 2000 milles en canot sur des rivières impétueuses obstruées de rapides et de cascades périlleux; sur les flots menaçants de lacs immenses, portager souvent plusieurs fois par jour; camper à la belle étoile ou sous la pluie; manger une nourriture grossière mal apprêtée; voyager ainsi par tous les temps de l'aube à la nuit, pendant des mois dans une atmosphère grouillante de moustiques et de maringouins en compagnie de gens qui n'étaient pas toujours rigoureusement guidés par les aménités du savoir-vivre. Rendues à la R. R. être logées dans une misérable masure qui ne les abritait qu'imparfaitement des intempéries de saisons inaccoutumées. Mais la R. R. n'était qu'à mi-chemin du Nord pour celles qui se destinaient aux missions les plus éloignées.

A venir jusqu'à il y a 20 ans, les autorités civiles contrôlaient l'entrée du Nord par une surveillance minutieuse des moyens de subsistance et des aptitudes de ceux qui voulaient y aller travailler ou trapper, et la permission était accordée à condition que leur séjour fut limité afin de les préserver du cafard. Quand en plein 20ème siècle l'on prend tant de précaution, l'on n'a pas besoin de se demander ce que dut être la vie du Nord il y a 50, 60 et 100 ans. Les annales des missions nous disent qu'à certaines époques des indigènes sont morts de froid, d'autres de faim, d'autres pour ne pas mourir de faim se sont mangés entre eux.

C'est sous ce climat extraordinairement rigoureux, au milieu d'une solitude désespérante, que, pour arracher leur vie et celle de ceux dont elles avaient charge les Soeurs Grises du Nord se sont faites bûcherons, charpentiers, chasseurs, pêcheurs par des températures de 40, 50 et 60 degrés en dessous de zéro.

Les fléaux sans nombre

Que dire des fléaux qui n'ont pas manqué de visiter périodiquement les Missions? Epidémies, incendies, inondations. Que dire de la promiscuité de maladies répugnantes, des wigwams infectes, véritables incubateurs de la vermine. En sus de ces misères suffisantes à faire sombrer les volontés les plus fortes, il y avait encore les souffrances morales, les nouvelles du chez nous qu'une seule fois par année, quand le courrier ne restait pas en chemin pour cause d'avarie; il y avait surtout le désappointement de la tâche manquée quelquefois s'il arrivait que le succès ne répondit pas aux espérances de l'effort fourni.

C'est dans cette atmosphère de misères dont la faim n'était pas tant sans faut la pire que les Soeurs Grises ont peiné dans une extrême pauvreté de tous les moyens matériels nécessaires à la poursuite d'une oeuvre quelconque, mais immensément riches de tous les trésors de l'âme et du coeur. En dépit de leur pauvreté, de la faim; malgré tous les malheurs et toutes les épreuves qui ont maintes fois handicapé leurs efforts, elles ont doté l'Ouest et le Nord de nombreux hôpitaux, hospices, orphelinats et autres asiles contre les afflictions humaines, en même temps qu'elles ont multiplié leurs maisons d'éducation: écoles rurales, écoles industrielles, couvents et pensionnats tant chez les Blancs que chez les diverses tribus Indiennes.

La joie des Métis

Les Métis qui ont été le pupille aîné des peuples confiés à la direction des Soeurs Grises, qui ont les premiers été l'objet de leur zèle et de leur sollicitude se réjouissent avec elles de leur miraculeux succès. Ils se réjouissent d'autant plus qu'ils sont heureux de leur avoir fourni de nombreuses vocations. S'il m'est permis de ne pas oublier mon humble personne, je suis fier d'ajouter que moi-même je compte chez elles une de mes filles. Fils d'un élève d'une des 4 premières Soeurs venues à la R.R., il m'eut été difficile de me soustraire à la douceur de ce témoignage personnel.

Mais il n'y a pas que les Métis qui soient heureux de saluer le Centenaire que nous fêtons. L'érection de ce monument, son dévoilement par nos sommités gouvernementales sont un éloquent hommage de tout le pays sans distinction de race, de langue ou de religion. Ce geste est une expression très appropriée du pays puisque un monument comme la charité est de toutes les races, parle toutes les langues et s'adresse à toutes les croyances.

Parlant au nom des anciens du pays et de leurs descendants, je ne saurais passer sous silence les autres communautés religieuses que les Soeurs Grises. Toutes s'étant données à notre bien-être temporel et moral, toutes ont droit à notre admiration, à notre reconnaissance et à notre affection. Les Soeurs Grises pour avoir jeté la première semence de la charité sur notre sol vierge. Les autres pour avoir contribué à l'épanouissement de cette semence par leur généreuse collaboration qui a donné à notre pays un niveau moral et intellectuel à nul autre inférieur.

Un voeu

Si j'avais à formuler un voeu, ce serait celui de voir se lever sur nos communautés religieuses l'aube d'un second siècle plus prospère encore que le premier.

A l'issue du conflit mondial où se joue la destinée des peuples, qui sait ce que l'avenir réserve à la race française de l'Ouest canadien? Cet avenir sera ce que seront les générations qui viendront demain. Ces générations seront dans une large mesure ce que vous nos communautés enseignantes les ferez.

Dieu vous a donné de fonder des institutions qui sont autant de monuments impérissables à la gloire de vos congrégations respectives, mais elles sont aussi autant d'arches d'alliance avec Dieu que vous assumez charge d'âme sur les jeunes générations présentes et futures placées sous votre tutelle.

Quel que soit le sort des armes, quels que soient les fronts que nimbera la victoire, les vrais vainqueurs, les vrais conquérants seront les hommes et les peuples dont les traditions et la foi resteront indemnes. L'arme défensive la plus efficace d'une race ou d'une nation est la force que cette race ou cette nation tire de la trempe d'âme de chaque individu qui compose l'une ou l'autre. Cette trempe d'âme c'est la formation morale et religieuse qui la communique.

Si vous les Communautés enseignantes enseignez à nos enfants l'amour de Dieu, si vous leur inculquez le culte sacré de nos traditions, si vous leur insufflez le sens moral de leurs responsabilités envers leur race en même temps que vous en ferez des compétences pour toutes les sphères de la vie nationale, vous en ferez des chrétiens, des patriotes et des citoyens qui prendront leur place au soleil canadien.

La tâche à accomplir

Jusqu'ici vous avez on ne peut mieux mérité du ciel et de la patrie. Ce siècle durant lequel vous avez à pleine main dispensé les dons les plus riches de l'âme à notre jeunesse comme vous avez prodigué les soins les plus doux à nos déshérités de la vie, ce siècle n'est qu'une étape. Ce n'est que le premier siècle d'une oeuvre appelée à vivre l'âge des nations. La tâche qui reste à remplir est incommensurable, car jamais l'enfant n'a tant eu besoin de formation religieuse, jamais l'humanité n'a tant eu soif de morale chrétienne.

Nous avons foi qu'inspirés de ceux et de celles des vôtres qui sont déjà ou qui seront glorifiés dans l'Eglise vous mènerez cette tâche à bonne fin.

Quant aux laïques particulièrement nous de la plèbe canadienne française nous avons aussi notre tâche que nous vous devons de remplir.

Nous devons d'abord de nous inspirer de votre esprit de communauté et le mettre en pratique dans tous nos rapports non seulement avec les individus de notre propre origine racique, mais encore dans nos rapports avec les autres groupes ethniques en tant que membres de la grande communauté canadienne.

Nous vous devons et nous devons à tous les membres de la communauté canadienne de contribuer dans toute la mesure de nos forces et de nos moyens à faire de la patrie canadienne une vraie terre de liberté où tous, sans distinction de couleur ou de foi, puissent jouir d'une même égalité de droits civils et de liberté religieuse.

Cela ne veut pas dire fusion complète dans un grand tout par l'abdication de nos prérogatives constitutionnelles particulières en tant que sujets canadiens d'origine française. Si nous avons des devoirs primordiaux envers une même communauté canadienne, cette dernière a des devoirs envers nous. Elle nous doit de respecter nos droits naturels tel que garantis par sa propre constitution.

Notre rôle

D'un autre côté, si nous, C. F. voulons promouvoir chez les autres le respect de nos droits, nous devons commencer par les respecter nous-mêmes en les conservant jalousement dans toute leur intégralité.

Nous sommes issus d'une race qui a triomphé de tous les dangers auxquels sont en butte les peuples voués à l'extinction. Nos pères, les anciens Canadiens, n'ont pas vaincu par la force de leurs armes — ils n'en avaient pas — ils ont triomphé grâce à leur foi inébranlable, grâce à la pureté de leurs moeurs, à leur attachement au sol natal et à leur conscience du devoir envers leur race. — Serions-nous indignes de leur succéder? Non. Pourvu que nous restions comme eux attachés à notre sainte religion, au sol canadien et à nos traditions. Ce serait faire preuve d'une ingratitude infâme envers nos directeurs spirituels et nos communautés, ce serait une apostasie si nous faisions à notre sang français l'outrage de lui refuser les générations nécessaires à sa continuité.

Encore un mot et j'aurai fini. Puisse ce second siècle qui se lève sur l'oeuvre des Révérendes Soeurs Grises de la Charité dans l'Ouest canadien voir à brève échéance la glorification dans l'Eglise de leur Vénérable Fondatrice et de toutes celles qui auront conquis la palme des vertus héroïques. Et si ce second siècle pouvait voir en même temps l'idéal réalisé d'un Canada parfaitement uni dans un même esprit de justice et de fraternelle concorde, ce serait le plus beau monument que la postérité de l'Ouest puisse élever à l'immortelle mémoire des illustres pionnières que furent les Soeurs Valade, Lagrave, Coutlée et Lafrance.

CONGRES POLONO-AMERICAIN

Un congrès général des Américains de descendance polonaise vient de se tenir aux Etats-Unis. Nous détachons d'une résolution adressée au monde civilisé le passage suivant: "Une propagande non justifiée prétend que la Pologne pourrait peut-être devenir un pays fasciste. De telles craintes sont sans fondement. Trois fois déjà la Pologne a été démembrée parce que c'était une démocratie, et elle vient encore de se sacrifier pour la cause de la démocratie, en rejetant le fascisme et l'oppression religieuse.

La Russie n'a rien à craindre de la Pologne, à moins qu'elle ne craigne la démocratie. La Charte de l'Atlantique garantit qu'aucune expansion territoriale ne sera tolérée.

A la messe pontificale le 21 juin



Un nombreux clergé assistait à la messe pontificale qui a marqué l'ouverture des fêtes du centenaire de l'arrivée des Soeurs Grises à St-Boniface.

Sermon prononcé par Mgr Philippe Perrier, P.A., V.G.

A la messe d'ouverture le 21 juin

21 juin 1944

Mes bien chers Frères,

Il y a cent ans, quatre femmes ne se doutant guère de faire partie de "l'épopée des femmes héroïques," touchaient le sol de Saint-Boniface. Elles appartenaient à une congrégation canadienne fondée par Mme d'Youville et elles allaient faire éclater dans sa gloire la plus pure, la supériorité sans rivale de la femme catholique.

L'histoire retiendra leurs noms: elles s'appelaient Soeur Valade, Soeur Lagrave, Soeur Coutlée, Soeur Lafrance.

Parties de Montréal en canot le 24 avril 1844, elles avaient franchi les cinq cents lieues qui les séparent de la Rivière Rouge par la même voie et les mêmes modes primitifs de transport qui servaient aux explorateurs et aux missionnaires du siècle précédent.

C'est l'anniversaire de cet événement que vous célébrez aujourd'hui.

Loin de moi la pensée de jeter dans l'ombre le mérite des autres communautés et de mettre en parallèle leur valeur en tout ce qui constitue leurs oeuvres propres; mais il n'est que juste de voir dans les filles de Mme d'Youville les missionnaires par excellence de l'Amérique du Nord.

En 1909, S. Exc. Mgr Pascal, évêque de Prince-Albert, écrivait, au sujet d'un poste jadis occupé par les Soeurs Grises de Montréal: "Hélas, les remplaçantes n'ont pas su se maintenir où les Soeurs Grises ont vécu pendant cinquante ans dans des conditions moins favorables. Le bon Dieu semble nous dire que les Soeurs Grises, les apôtres par excellence des missions les plus dures de l'Ouest canadien, sont seules capables de remplir ces postes si méritoires".

A l'occasion de cet anniversaire, permettez-moi de rappeler:

I—Comment Dieu a fait appel au dévouement des femmes pour pratiquer l'apostolat missionnaire.

II—Comment les Soeurs Grises ont répondu à cet appel.

III—Quelles sont les leçons que nous devons tirer de tous ces dévouements.

I

APOSTOLAT MISSIONNAIRE DE LA FEMME

I. Remontons à l'Evangile.

Quel fut le rôle de Marie à l'heure solennelle qui commande toute l'histoire?

La Vierge de la Crèche et du Calvaire se retrouve au Cénacle, au milieu des apôtres, au jour de la Pentecôte. Elle avait donné naissance au Verbe Incarné. L'église apostolique devait naître sous les yeux de Marie. Les textes historiques et la spéculation métaphysique s'associent pour célébrer sa gloire: l'enfantement auquel elle consentit, les souffrances auxquelles elle adhéra, furent le point de départ du règne de grâce; Dieu voulut qu'une femme fut l'indispensable collaboratrice de sa réconciliation avec l'humanité.

Ouvrez l'Evangile et lisez, dans Saint Luc, au chapitre huitième, il est question de Marie appelée Madeleine, de Jeanne, de Suzanne, de plusieurs autres qui, "de leurs biens soutenaient le Christ."

Dans saint Mathieu, au chapitre vingt-septième, il est question de ces nombreuses femmes qui "avaient suivi Jésus, en le servant, depuis la Galilée", et qui, de loin, sur le Calvaire, regardaient la croix.

Trois matins plus tard, il était réservé à ces femmes, et spécialement à trois d'entre elles, à Marie-Madeleine, à Marie, mère de Jacques, à Salomé, de constater que le tombeau était vide, d'apprendre, des lèvres de l'ange, que le Christ était ressuscité, et de porter aux apôtres la nouvelle de cette victoire immense, de cette victoire unique remportée sur la mort. Saint Luc nous laisse comprendre que lorsque, s'acquittant de leur commission, elles abordèrent quelques-uns des Douze, elles se heurtèrent tout d'abord à des âmes découragées, sceptiques, j'allais dire à des âmes de défaitistes.

Les premières messagères de cette résurrection, les premières propagandistes de la foi qui en dérivaient, furent des femmes; et il semble que le Christ voulut accentuer encore ce privilège d'antériorité, en accordant à une femme, à Madeleine, ses premières conversations de ressuscité.

2. Si nous ouvrons maintenant l'histoire, que trouverons-nous?

Quand les nouvelles hérésies orientales succédèrent à l'hérésie d'Arius, l'empereur Théodore II était circonvenu par leurs adeptes. Une femme alors se rencontra, sa soeur sainte Pulchérie, à qui le Pape saint Léon le Grand put écrire: "Jamais vous n'avez fait défaut au sacerdoce et à la foi chrétienne."

Toujours dans l'histoire la femme a secondé la propagation de la foi catholique par l'influence même qu'elle avait dans la cité.

La papauté s'adressait à certaines reines pour qu'à ses missionnaires des routes s'ouvrissent, et félicitait des reines lorsque, au terme de ces routes, des sanctuaires et des évêchés s'installaient. Faut-il mentionner les noms de Mathilde, de Brigitte, de Catherine de Sienne?

Tel fut le rôle joué par des femmes dans l'affermissement des assises mêmes de la foi: rôle de témoins, au matin de Pâques; rôle de propagatrices, rôle de défensive, enfin rôle apostolique, à travers les siècles, de la femme spécialement consacrée à Dieu.

Ce rôle s'inaugure avec le christianisme lui-même. "La fleur de la famille de l'Eglise, la plus illustre portion du troupeau du Christ", ainsi saint Cyprien appelle-t-il les Vierges. La Vierge immaculée dans l'Eglise soignait les malades, assistait dans leurs souffrances les confesseurs de la foi, et travaillait de ses mains pour se procurer des ressources, en vue de secourir les malheureux.

Mon intention n'est pas de refaire l'histoire de cette élite féminine qui mit son dévouement au service de l'humanité.

Il y aurait tout un livre à écrire sur les initiatives de femmes qui s'effacèrent de la vie de leur temps en s'enfermant dans leurs cloitres, et qui par leur vie intérieure au fond de ces cloitres, ont inscrit leur nom dans l'histoire de nos âmes.

Ce n'est pas le lieu, non plus, de redire comment le monachisme féminin s'est mis au service de la société humaine par les oeuvres d'éducation et de charité.

On s'est porté au secours de toutes les détresses humaines spirituelles ou temporelles.

On arracha certaines vocations féminines aux rigueurs de la clôture pour porter elles-mêmes parmi la foule, la pitié que le Christ avait eue pour elle.

Devant les filles de la charité, les clotûres s'abaissent. S. Vincent de Paul veut "qu'elles aient pour monastère la maison des malades, pour cellule une chambre de louage, pour chapelle l'église de la paroisse, pour cloître les rues des villes ou les salles des hôpitaux, pour clôture l'obéissance, pour grille la crainte de Dieu, et pour voile la sainte modestie."

Fortes de ces maximes, elles doivent se mettre à la portée des populations des campagnes, elles doivent être les "bonnes filles" qui passeront en faisant le bien et qui soigneront les malades, et qui enseigneront les petits enfants.

Or ce travail missionnaire des femmes s'inaugure au XVIIe siècle, au Canada.

"La création, au delà de l'Océan, d'une Nouvelle France, qui s'imposait comme premier devoir et comme cause finale l'apostolat du Christ, fut, dans une large mesure, l'oeuvre des femmes. Femmes du monde, comme Mme de Guercheville ou comme la duchesse d'Aiguillon qui, dans Paris, trouvaient les ressources nécessaires pour soutenir l'élan missionnaire; femme d'oeuvres comme Jeanne Mance, qui ayant fait à Langres l'apprentissage de la charité, s'en venait à Montréal pour y dépenser sa vie; religieuse comme l'Ursuline Marie de l'Incarnation, comme Marguerite Bourgeoys, la Vierge Champenoise, comme Catherine de Saint-Augustin, l'hospitalière Normande: voilà les marraines de l'Eglise canadienne et je crois qu'aucune Eglise au monde ne fut plus marquée, dès son berceau, par l'empreinte du dévouement féminin. Ce fut au Canada que la femme française fit son coup d'essai comme missionnaire, et ce coup d'essai fut un chef-d'oeuvre."

Il était juste, pour bien demeurer dans la tradition, de voir le dévouement de nos communautés religieuses se tourner vers les missions.

Voici en quelles circonstances, nous nous trouvons en face de deux grands évêques.

Mgr Provencher est le pionnier du catholicisme dans l'Ouest de notre Canada. Depuis dix-huit ans le premier missionnaire de la Rivière-Rouge travaillait, sans éclat et sans consolation.

En faisant entrer dans sa vie comme évêques l'abbé Bourget et le Père Taché, il se donnait des collaborateurs infiniment précieux et il inaugurait une ère de fécondité apostolique pour son immense territoire.

Il possédait du jugement à un rare degré. Par son tact, sa prudence, sa sagesse en toutes ses activités, il s'acquérait l'estime de tous.

Mesure et ardeur s'unissaient dans le calme et prêtaient un air de majesté à ce colosse. Un jour, le Pape Grégoire XVI dira n'avoir jamais vu plus bel évêque.

Dans ses ardeurs apostoliques, il sait qu'il a besoin de l'apostolat de la femme pour établir le règne du Christ dans l'Ouest Canadien. Il fait part de ses projets à un autre grand évêque, capable de le comprendre. C'est Mgr Bourget.

Sa physionomie et son coeur incarnent la vertu. Mais rien ne cache son sourire de jeunesse et de vie. Tout, chez lui, révèle l'équilibre et la force de l'homme d'action: d'une part, taille moyenne, démarche souple, geste posé, mouvements délicats; de l'autre, affabilité du caractère, finesse de l'esprit, profondeur du sentiment, exactitude merveilleuse de la volonté.

Homme d'action et d'entreprise comme il s'en rencontre peu, il voit partout et loin.

Voyez-vous ce grand missionnaire et le saint évêque réalisateur s'acheminant ensemble vers l'Hôpital Général de Montréal. Devant toutes les religieuses rassemblées, dans la salle du chapitre, Mgr Provencher parla simplement de la Rivière-Rouge, du pressant besoin qu'il avait de missionnaires et d'institutrices pour y poursuivre l'oeuvre commencée.

Un peu plus tard, Mgr Provencher fait sa demande officielle à la révérende Mère Elizabeth Forbes - McMullen, supérieure. Quatorze religieuses sur les trente-huit s'offrirent spontanément pour cet exil pénible. Quatre d'entre elles furent choisies pour aider le digne évêque dans son diocèse. On fixa le départ au 23 avril 1844.

Un souffle apostolique passait alors sur les âmes. Sans cesse sollicité par les évêques missionnaires, voyant les immenses besoins de leurs diocèses, Mgr Bourget ne croit pas trop présumer de ses communautés en voulant détacher de leur sein des colonies de vierges-apôtres, qui contribueraient à aller établir le règne de Dieu dans les régions incultes.

On se décide donc d'envoyer des religieuses à Saint-Boniface. C'était la porte ouverte sur l'Ouest immense. Les sacrifices que le bon Dieu exige de ses missionnaires, des Oblats comme des Soeurs Grises, en ces contrées inhospitalières, sont en proportion de l'amour infini que le Christ porte aux pauvres âmes abandonnées du désert nordique.

Mgr Provencher voulait l'école à côté du clocher. Et c'est parce que l'école exerce une influence décisive sur la vie des races que Mgr Provencher appelait des religieuses pour la formation des enfants d'alors. Il voulait jeter dans leurs âmes la semence des fortes et saines doctrines; il faut que dans la mémoire des petits et des jeunes tombent et se gravent les salutaires souvenirs; il faut que dans leur coeur pénètrent et s'enfoncent les purs et généreux sentiments; il faut que sur leur volonté passent les souffles bénis et vivifiants qui orientent et poussent vers le bien.

Or tout cela ne saurait être le fruit d'une évolution spontanée, non plus que la naturelle conséquence des traditions familiales.

Il faut organiser les oeuvres d'instruction et d'éducation: c'est oeuvre d'autorité et d'enseignement.

Le travail peut, sans doute, et doit s'ébaucher au foyer domestique, mais pour se poursuivre et se parfaire, il faut l'école. D'où il est facile de conclure que l'Ecole est la grande pourvoyeuse d'hommes. C'est elle qui met sur l'âme de l'enfant un cachet profond, parfois définitif, et qui l'oriente dans la voie des idées et de l'action. Aussi peut-on dire qu'une nation sera demain ce que seront ses écoles.

II

COMMENT LES SOEURS GRISES ONT REPONDU A CET APPEL

Telles furent les vives sollicitudes de Mgr Provencher, quand il fit appel aux Soeurs Grises, et leur confia l'âme de ses enfants. Et nos Soeurs Grises crurent entendre le mot de Dieu à Jeanne d'Arc, lorsqu'il lui confia sa mission patriotique: "Va fille de Dieu, va!" Nos quatre Héroïnes répondirent à l'appel de Mgr Provencher. Elles ont entendu l'appel des âmes.

L'enfant leur criait: "Grande soeur, qui donc me parlera de Dieu, si tu ne m'en parles pas?"

Le pauvre leur criait: "Enfant, je suis triste, j'ai faim, j'ai froid. Fais-moi l'aumône du corps, fais-moi l'aumône de l'âme, du coeur aussi; car nous, pauvres misères ambulantes, tristes épaves de la société, si tu savais comme nous sommes heureux d'un sourire, d'une bonne parole, d'un doux regard compatissant! Toi, jeune fille, tu es le sourire du bon Dieu sur la terre, viens à nous pour nous parler du bon Dieu."

Aussi bien, le 24 avril 1844, les Soeurs Grises désignées pour la nouvelle mission faisaient leurs adieux à leurs compagnes. Elles se rendent ensuite à l'église, entre deux haies de vieillards et d'orphelins accourus pour rendre hommage à la grandeur de leur sacrifice.

Je ne veux pas refaire le voyage de deux mois que nos premières missionnaires firent en 1844. On ne voyageait pas alors dans des palais roulants ou sur les siles de nos avions. Le canot d'écorce, l'aviron en étaient les instruments; le soir, on couchait sous la tente. Les rapides, les portages, les campements apportaient à l'imagination une perspective de dangers et de misères de toutes sortes, que le voyageur appréhendait d'affronter. Combien grande la misère des voyageurs dans les rapides! Ecoutez Mgr Taché qui écrira plus tard:

"Si le rapide n'est pas trop considérable, on le monte ordinairement à la cordelle. Quand la violence du rapide ne permet pas de passer même à la cordelle, alors on fait portage. On décharge le canot. Deux hommes le transportent sur leurs épaules. Deux autres les accompagnent pour les remplacer de temps en temps. Le reste de l'équipage suit, avec une partie des effets."

Représentez-vous nos quatre soeurs suivant avec quelques débris de la cargaison.

Mais que dire de l'angoisse quand, en plus des bagages, il faut transporter dans les portages une Soeur dont le pied gauche refuse tout service.

Arrivé au fort William, le bourgeois informa la supérieure que le transport de la Soeur infirme n'est plus tolérable; mieux valait la laisser au fort jusqu'à sa parfaite guérison. Cette nouvelle terrifia la mère et ses filles. "Je ne puis vous exprimer ce qui se passa en moi", dit Soeur Lagrave. Je fis un effort pour prendre mon coeur, entre mes deux mains, et je le plaçai le mieux qu'il me fut possible dans le coeur de mon Sauveur cloué à la croix, en me souvenant qu'une Soeur Grise doit être véritablement une fille de la Croix. Presque aussitôt, un sentiment de résignation fit place aux angoisses. Je devins calme et dans la disposition de me soumettre à tout ce que le bon Dieu exigerait de moi."

Par un dessein admirable de la divine Providence, l'on changea d'avis au Fort, et l'un des commis de la Compagnie vint annoncer qu'on consentait à laisser partir les Soeurs sans les séparer.

Enfin, après un long voyage de cinquante-neuf jours de navigation accidentée, et soixante-dix-huit longs portages, les premières femmes civilisées abordèrent leur terre de mission. Elles portaient sur leur poitrine un crucifix d'argent aux fleurs de lys: emblème de religion et de civilisation, puisque la fleur de lys fut ajoutée aux bras de la croix de costume des Soeurs en l'honneur du roi de France.

C'est le 23 juin 1844 que Mgr Provencher présente les religieuses à son peuple. Le vénérable pasteur s'adresse à ses chères ouailles. Il veut leur faire part de la joie de son âme; c'est le "Nunc dimittis" du saint vieillard Siméon qu'il fait entendre, ses voeux sont exaucés. Voici des Soeurs de charité, des mères pour ceux qui souffrent, en même temps des institutrices pour les enfants. De sa voix forte et vibrante, le vieux pontife entonne l'hymne de l'action de grâces. Après cent ans, le quatrième successeur de Mgr Provencher et son digne coadjuteur entonnent le même chant dans un sentiment commun de pieuse joie et de foi profonde.

Les premiers travaux à Saint-Boniface furent modestes, mais combien fructueux.

Le 11 juillet 1844, les portes de leur ermitage sont envahies par un bon nombre d'élèves filles. Le 14 août suivant, on accueille les garçons au rez-de-chaussée de l'évêché. Mgr Provencher aime à voir ces cinquante-trois enfants: Sauteux, Métis et Sioux, aller et venir à leurs classes respectives.

"Vous êtes", dit-il aux Soeurs, "le petit grain mystérieux de l'Evangile qui va croître et se développer."

Soulignons tout de suite que c'est à l'oeuvre d'éducation que les Soeurs Grises consacrent leurs premiers soins.

Soeur Lagrave est proposée pour aller faire le catéchisme aux missions éloignées. A l'arrivée de la Soeur, on se réunit avec empressement: hommes, femmes et enfants. Tous veulent profiter de l'instruction religieuse de la pieuse Soeur. Soeur Lagrave sait ajouter à ses leçons le charme qu'apporte le chant des cantiques. Les vieux Canadiens sentent leurs paupières s'humecter en entendant ces refrains qu'ils ont appris à l'époque de leur première communion.

Le Père Taché écrit en 1845:

"Auprès de la cathédrale, faisant un même corps de bâtiment avec l'évêché, était le couvent des Soeurs de la Charité, arrivées au pays depuis une année. Les Soeurs font un bien remarquable. On s'aperçoit d'un changement bien grand dans la population depuis leur arrivée. Elles ont cinq postulantes: deux venues avec nous et trois natives du pays. . . Ces trois petites métisses sont de charmantes enfants, et la connaissance qu'elles ont des langues sauvages les mettra à même de rendre de grands services par la suite. . . Les dignes Soeurs sont chargées ici de deux écoles, l'une de garçons, l'autre de filles; ces écoles marchent parfaitement. La Soeur Lagrave a pour partage la destruction de toutes les infirmités."

Après l'arrivée des Soeurs Grises, l'instruction progressa d'une façon très consolante. Leur couvent-pensionnat fut une institution unique au pays. Les élèves y reçoivent une éducation soignée. Les meilleures familles de la colonie et les bourgeois de la Compagnie de la Baie d'Hudson, protestants et catholiques, tiennent à l'honneur d'y envoyer leurs enfants.

Le petit noyau des quatre fondatrices de 1844 se trouve, en moins de dix ans, porté à treize religieuses. A l'enseignement, elles joignent la visite des pauvres et des malades, le soin des vieillards et des orphelins.

La dernière préoccupation de Mgr Provencher sur son lit de mort fut pour ses religieuses: "Ne pleurez pas, mes filles, je pars, mais Dieu vous reste. Continuez votre oeuvre de dévouement à l'éducation des enfants. . . Votre école est-elle bien fréquentée?. . ."

Mgr Provencher peut partir en paix. Son manteau tombe sur un digne successeur, et les Soeurs ne failliront pas à la tâche. Elles ont recueilli les enseignements que le 4 décembre 1844, Mère McMullen, la supérieure générale qui lança la Communauté des Soeurs Grises dans la voie missionnaire, écrivait à la supérieure de Saint-Boniface:

"Il se trouve assez de communautés pour figurer dans les grandes villes, mais peu pour se sacrifier pour les sauvages, les nègres. Prions donc toutes ensemble le Dieu de toute miséricorde de nous envoyer au secours de ces pauvres infidèles et catholiques abandonnés, et demandons au bon Dieu qu'il concède à notre oeuvre ces champs couverts de ronces et d'épines, qu'il donne à cette même oeuvre les moyens de les défricher afin d'y faire germer le bon grain. Que je serais heureuse si je voyais de mes yeux une Noire ou une Peau-Rouge habillée avec notre sainte livrée! Que je les baiserais avec une affection sincère, de tout mon coeur! Tout petit et tout misérable qu'il soit, ce pauvre coeur est encore assez large pour contenir les Noires, les Jaunes, les Rouges, etc. Gloire à Dieu, toutes ces couleurs se changent à mes yeux en une seule et même couleur, toute teinte du Précieux Sang de mon Sauveur et Sauveur de toutes les couleurs."

Ce zèle ardent pour la gloire de Dieu, caractéristique des saints qui ne voient en tout être humain qu'une âme à gagner à Dieu, passa du coeur de la Mère générale dans celui de ses filles; chacune d'elle aurait pu écrire ces lignes.

Elles sont tombées au champ d'honneur dans toute la fleur de la plus parfaite obéissance et de la plus filiale conformité à la sainte volonté de Dieu.

Nos Soeurs Grises ont semé dans le sacrifice. Au surplus, le sacrifice est la force souveraine, et comme le principe d'où est sortie l'Eglise de notre pays. Et puisque la solidité et la fécondité d'une institution dépendent de la vertu même qui l'a créée, notre histoire religieuse devait offrir au monde le spectacle merveilleux de ses inaltérables assises et de sa puissance conquérante.

D'ailleurs, on l'a fait remarquer, toutes les Eglises particulières "ont été fondées sur la vertu du sacrifice, depuis que l'Eglise catholique eut le rocher du Calvaire pour appui; et la croix de son maître n'a cessé d'en couronner tous les sommets."

Mais le moment vint où nos Soeurs Grises devaient essaimer dans notre grand Nord.

Saint-Boniface n'était que le seuil d'un immense vicariat s'étendant sur 1,800,000 milles carrés.

En 1858, les Oblats de Marie-Immaculée avaient établi cinq missions centrales pour desservir le Nord de ce territoire.

A ces postes aussi, il fallait des religieuses: elles y vinrent, successivement, au Lac Sainte Anne en 1859, à l'Ile-à-la-Crosse en 1860, et au Lac Labiche en 1862.

Si la prairie riche en bisons était le paradis des Cris, la traverser fut pour les Soeurs un pénible chemin de croix qui dura soixante-sept jours.

Qui n'a entendu parler du supplice de la charrette sans ressort, aux essieux de bois, traînée par des boeufs? C'était le seul moyen de locomotion des caravanes qu'accompagnaient en guise d'éclaireurs quelques guides montés à cheval.

Ce n'est ni le temps, ni le lieu de nous rappeler les nombreux ennuis de ces voyages. Il fallait du courage et de la force chrétienne aux missionnaires.

Arrêtons-nous à l'Ile-à-la-Crosse, porte de l'Extrême-Nord. Mgr Pascal l'appelait "la perle de son vicariat". Le Père Duchaussois, dans son beau livre "Aux glaces polaires", l'a appelée un berceau d'évêques. Nos Seigneurs Taché et Laflèche, Grandin et Faraud, y firent leur résidence. Mgr Charlebois, héritier de la perle du Nord, y trouvait ses meilleures joies.

Les religieuses arrivèrent à l'Ile-à-la-Crosse le 4 octobre 1860. Située à 396 milles de Saskatoon, en dehors des voies axiales, on peut dire qu'elle a toujours été et est encore l'enfant souffreteuse de la famille.

Résumons la vie toute de vicissitudes et de privations, en ces missions des prairies, par le témoignage le plus autorisé que je puisse apporter: celui du saint évêque Mgr Grandin.

A l'article trois de son testament, en un instant si solennel, il remercie les Soeurs et rend hommage à leur esprit d'abnégation. Auparavant, il avait écrit: "Les religieuses rencontrèrent les missionnaires sur le terrain d'égalité avec une pareille endurance: celui des privations, des sacrifices et de toutes les aises de la vie, de la faim avec ses tortures."

Plus récemment, le Père Duchaussois, O.M.I., n'a pas craint de dire: "Honneur aux Soeurs Grises! A elles, les ouvrières patientes de l'Evangile, Dieu donnera la grande part des récompenses éternelles, gagnées par la conversion des Cris." Et certes, elles l'auront bien méritée.

Mais nos héroïnes désirent voler à de nouvelles conquêtes.

Un jour de 1866, le jeune Père Grouard apprenait à la Providence, au fond du Mackenzie, que les Soeurs Grises allaient venir; il racontait plus d'un siècle après:

"Quelle audace, me disais-je. Mais n'est-ce pas comme tenter Dieu? Comment! de pauvres femmes vont quitter tout d'un coup leur couvent de Montréal pour s'en venir dans ces pays perdus, chez des sauvages dont la conversion est à peine entamée! Mais arriveront-elles jamais? Supporteront-elles ces hivers épouvantables sans pain, sans rien? Nous autres, les hommes, on réchappe encore en tuant un lièvre, un rat musqué, mais des Soeurs! Alors qu'on a vu des explorateurs si bien approvisionnés pourtant par leurs gouvernements, réduits à manger leurs "engagés" (ainsi nommait-il les chiens) . . . Eh bien, elles sont venues et elles ont vécu, et voilà qu'on va faire leur jubilé, à la Providence. Vraiment le bon Dieu a été avec elles."

Et Mère Lapointe et quatre autres Soeurs Grises fondèrent, en 1867, à Notre-Dame de la Providence, l'Hôpital du Sacré-Coeur.

Plus loin, toujours plus loin! les Soeurs Grises s'installèrent, en 1874, à la mission de la Nativité, du Lac Athabaska, comme éducatrices, et là, sept ans durant, elles ne connaissaient d'autres sièges que des bouts de planches sur des tréteaux et s'endormaient ainsi, tant bien que mal, au milieu de leurs écolières sauvages étendues sur le plancher. Et l'alimentation était à l'avenant.

Mackenzie

Les Soeurs Grises ayant, une fois pour toutes, accepté d'aider à l'évangélisation des Indiens du Canada, suivirent les Oblats de Marie-Immaculée dans leur poussée au coeur du Mackenzie. Avec eux, elles allaient franchir le cinquante-cinquième degré de latitude et descendre vers l'Océan glacial, en cette région fermée à tout commerce avec le monde civilisé pendant huit mois de l'année, pour conquérir au christianisme la grande famille des Dénés du Nord.

L'histoire de la mission du Fort Providence est celle de la misère la plus complète sur laquelle planent sans cesse les spectres de la Faim, du Froid, de l'Isolement. Le Couvent de Fort Providence fut au début école, puis hospice et hôpital.

Sept ans après leur arrivée dans l'Extrême-Nord, les Soeurs fondaient la mission des Saints Anges sur les falaises du Lac Athabaska, à un mille du Fort Chipoyan, pour y continuer la même vie de privations, quoique dans un décor nouveau.

Mère Stubinger, Visitatrice de 1893, nous fait voir l'endroit dans les lignes suivantes de son rapport officiel: "On ne voit ici que des montagnes de roches; le couvent des Saints Anges placé sur les hauteurs d'un rocher, me représente un nid d'aigle. On ne trouve pas de terre cultivable. Le petit morceau que nos Soeurs mettent en "patates" et en orge était un marais qui fut rempli avec de la terre prise dans le lac, aux eaux basses; ce terrain mesure environ deux arpents carrés. Voilà toute la richesse."

Et pour terminer ce récit, disons un mot **d'Aklavik.**

Le couvent d'Aklavik repose littéralement sur un bloc de glace dans lequel on enfonce les pieux de fondations. Lorsque le thermomètre monte, la glace fond et la bâtisse s'affaisse d'autant. La Mère générale, en visite canonique, s'inquiétant du sort de ses Soeurs, dit au Père missionnaire: "Mais un beau jour, vous serez inondés!" — "Bah! les chaloupes sont là . . . et puis il y aura toujours des blocs de glace plus loin." — Voilà comment la confiance en la divine Providence débarrasse de tout souci, pourvu qu'on soit prêt à tous les sacrifices. Si la nourriture manque, on jeûnera, si le glacier s'écroule, on abordera plus loin, au prix de souffrances et de travaux, il est vrai, mais . . . ne faut-il pas se sanctifier?

Pour se sanctifier et évangéliser les Esquimaux, les Soeurs se sont faites prisonnières des glaces et des ténèbres. Durant huit mois de l'année, elles vivront dans la demi-obscurité qui précède les deux mois durant lesquels le soleil ne disparaît pas à l'horizon.

Aklavik! dernier anneau de la chaîne qui relie Québec apostolique au Cercle polaire. On peut bien dire que les Filles de la Vénérable Mère d'Youville n'ont pas failli aux traditions de leur Institut. Elles ont vaillamment contribué à frayer la voie à l'Evangile en exerçant la charité là où la Providence les a conduites.

III

LEÇONS A TIRER

Mais il ne suffit pas, mes Frères, de conserver le nom et la mémoire de ces femmes apostoliques, qui ont tant et si heureusement travaillé dans l'Amérique du Nord. Elles voient, sans doute, ce qu'ont produit leurs sueurs et leurs combats; elles sont vos protectrices et les nôtres. Nous avons des devoirs envers elles. Demandons-leur souvent qu'elles nous soutiennent dans la pureté et la simplicité de la foi, dans la ferveur de la charité, qu'elles nous préservent d'un funeste relâchement dans les habitudes de la vie chrétienne.

Les temps sont changés. Les progrès matériels sont merveilleux. Le progrès moral a-t-il marché de pair avec le progrès matériel?

Nous sommes exposés à de grands dangers. Au milieu du luxe qui énerve, de la mollesse qui corrompt, demeurons ce qu'ont été nos pères, et, pour cela, renfermons-nous strictement dans les traditions et les usages qu'ils nous ont laissés.

Ne boudons pas le progrès, mais ne nous engageons pas dans des innovations dont nous ne pouvons pas calculer les conséquences.

Nous savons avec quel héroïsme tous ces missionnaires travaillèrent à l'évangélisation des peuplades de ce pays. N'oublions jamais que les Pères Oblats et les Soeurs Grises ont écrit dans l'Ouest Canadien, l'une des plus belles pages de l'apostolat catholique du monde entier. D'une commune voix, ils nous redisent la recommandation de l'Apôtre: "DEPOSITUM CUSTODI." Tous nos ancêtres se joignent à eux pour dire aussi: DEPOSITUM CUSTODI.

Peuple canadien, ce n'est pas assez de te souvenir de tous les bienfaits dont tu as été l'objet. Peuple canadien, tu as reçu un héritage; et cet héritage il faut que tu le gardes. Cet héritage de prédilection que nous a préparé avec tant de soin le père de famille; cet héritage qui fait de nous vraiment les fils privilégiés de sa famille; nous prendrons, en ce jour, la résolution de le garder: "DEPOSITUM CUSTODI."

Et d'abord nous devons garder les vérités de notre foi. La foi, mes Frères, c'est avant tout un ensemble de vérités auxquelles l'intelligence et la volonté doivent leur adhésion. La foi, c'est Dieu parlant à l'homme. La foi, c'est Dieu se faisant le divin instituteur de l'humanité, lui apprenant des choses qu'elle n'est pas capable de trouver avec sa raison. La foi, c'est Dieu complétant notre pauvre intelligence, pourtant si belle intelligence qui nous mettait déjà si au-dessus de tous les autres êtres de sa création, intelligence qui était un don, si admirable de sa bonté. La foi, c'est Dieu rajoutant à ce premier don admirable, un autre don qui le dépasse infiniment. La foi, c'est Dieu élevant, jusqu'à Lui, mettant dans sa pleine lumière l'intelligence de l'homme.

Non seulement la foi a pour effet de nous faire comprendre les choses que nous ne pourrions pas comprendre sans elle, mais cette lumière tombant sur nos vies, tombant sur nos intelligences, nous aide à comprendre des choses que notre raison seule pourrait peut-être apercevoir, mais sur la comprehension desquelles elle pourrait s'égarer.

Avec les lumières de la foi, l'homme comprend tout ce qui intéresse sa vie spirituelle, [c] prend tout ce qui intéresse s[a] temporelle.

Le peuple canadien a reç[u] dépôt, cet héritage: il l'a avec surabondance, et voilà p[our] quoi aujourd'hui, dans ses du Centenaire de l'arrivée Soeurs Grises dans l'Ouest, devons prendre la résolutio[n] ne rien laisser perdre de cet [hé]ritage.

Et les moeurs doivent être [con]formes à la foi. Les moeurs [con]formes à la foi sont des m[oeurs] d'honnêteté, de sobriété, de [sim]plicité, de décence, de mod[estie].

Quant au monde, lui, il me[t] les moeurs d'autres emprei[ntes,] celles de l'injustice, de la d[upli]cité et celle de l'effronterie.

Ce qu'il nous faut conse[rver] encore, c'est le foyer chrétie[n] que l'ont fait nos ancêtres. foyer chrétien avec sa disci[pline] exacte et rigoureuse, avec so[n au]torité respectée et son obéiss[ance] empressée; le foyer avec merveilleuse fécondité qui une des forces du peuple c[ana]dien: voilà une marque laissé[e par] la foi sur nos moeurs.

L'âme nationale s'y retre[mpe] avec chaque génération, sources pures et fécondes qu[i] ont communiqué la force e[t la] vertu; et elle est, en sorte, imprégnée des leçons du p[assé,] fortifiée par l'enseignement présent, illuminée par les sa[intes] espérances qu'elle projette l'avenir.

Avec le dépôt de la foi, gar[dons] ferme l'espérance dans l'ave[nir].

La foi qui fait des oeuvre[s est] une foi vivante; la foi qui capable de planter dans le qu'elle a conquis, il y a plu[s de] cent ans, des maisons religie[uses] comme celles que nous admi[rons] ici, est une foi qui a pouss[é de] profondes racines et qui po[rte] de longues espérances.

Et c'est vraiment un chan[t de] triomphe que j'entends sorti[r de] chacune de ces pierres de maisons religieuses: le chant [vic]torieux de la foi qui a vainc[u le] monde: "Haec est victoria [quae] vincit mundum, fides vestra."

Les labeurs héroïques de apôtres vous invitent à la [con]fiance: de si sublimes sacri[fices] communiquent aux pays et races qu'ils touchent des ge[rmes] de vie et non des germes de [mort]. Ayez confiance!

Le Christ lui-même a pétr[i de] ses divines mains le levain capable de pénétrer, de viv[ifier] et de soulever la masse info[rme] où Il peut paraître aujourd['hui], mais qu'il sauvera demain p[ar sa] vertu fécondante. Ayez [con]fiance! N'entendez-vous pa[s la] douce voix de Jésus, votre [Maî]tre, qui vous dit, comme autr[efois] à ses disciples: "In mundo [pres]suram habebitus, sed confi[dite,] ego vici mundum." Vous êtes le pressoir momentané[ment] broyés par un monde qui ne connaît pas, mais ayez confia[nce,] c'est Moi qui ai vaincu le mon[de].

Une communauté particip[e en] quelque sorte à la perpétuit[é de] l'Eglise "Tu es Pierre, et sur [cette] pierre je bâtirai mon Eglise[, et] les portes de l'enfer ne pré[vau]dront point contre elle". P[ierre] vit encore, mes Frères, et il vingt siècles que, par les p[ortes] de l'enfer, le flot du mal se [pré]cipite contre le roc où Il g[arde] son Eglise, et le roc est en solide comme au premier j[our]. Cette Eglise du Christ et Pierre, c'est celle qui vo[us a] faits ce que vous êtes, c'est qui vous gardera ce que vous [vou]lez toujours être.

Voyez cette Eglise au milie[u du] monde, debout, majestueuse, [in]terrogeant l'horizon. Dès qu[e le] vent du soir lui apporte le gé[mis]sement d'une âme, elle se to[urne] vers ses enfants; d'un geste [ma]gnifique, elle leur montre l['ho]rizon et s'écrie: "Là-bas, mes mes filles, là-bas! Et [chose] étrange, il y a toujours p[armi] nous des hommes, des fem[mes] qui tressaillent à cette voix, comprennent et qui suivent geste, ils se détachent de famille, ils quittent leur patri[e,] montent sur la première ba[rque] en partance. . . et ils s'en v[ont]. Ce sont les missionnaires. sont les ailes de l'Eglise. Par elle est pleinement catholiqu[e.] ce titre, ils sont un document vant que nous devons étudie[r].

La vocation de notre race Amérique est certaine: et c'es[t de] civiliser par le christianisme sauvages de ce continent, et aussi de faire régner dans société politique nouvelle la ancienne; c'est de répandre tous les pays d'Amérique doctrines et les pensées de l'Eg[lise;] c'est de faire rayonner dans clartés de notre âme franç[aise] les lumières de la civilisatio[n] de l'Evangile. A cette fin, ga[rdez] vos traditions familiales et ca[tho]liques; quel triomphe sur l'es[prit] nouveau qui pourrait les trave[rser] et les détruire. Continuez de l[ouer] Dieu en syllabes françaises. vos enfants s'attachent à la [cul]ture française, l'une des plus les du monde.

Que votre courage ne dé[fail]lisse pas en face du devoir; s'alimente aux sources d'une chrétiennement vécue et ill[umi]née par une foi inébranlabl[e en] la parole du Fils de Dieu.

Et je vous laisse avec le du grand Archevêque que Mgr Roy, qui vous disait cette cathédrale: "Je suis sûr le dépôt sacré de la foi est e[n de] loyales et vaillantes mains, prévois que cette terre du N[ord-]Ouest, qui a déjà été le thé[âtre] de si nobles combats et de si rieux triomphes de la foi, v[a] se continuer longtemps en l'ère de bienfaisantes conqué[tes].

Ainsi soit-[il].

Silhouettes bien connues à St-Boniface

Notre Feuilleton

Solange de Morthone

par Clément d'Othe

NUMERO 10

Chapitre VIII
UN LIEUTENANT . . . INEVITABLE

ans la soirée du même jour, Solange se pré-ait à sortir lorsque Cathe l'appela doucement.

— Mademoiselle, le facteur vient d'apporter lettre pour vous. Je n'ai pas encore eu le nps de vous la montrer. Prenez-la donc, elle sur la table de la cuisine.

olange se dirigea de ce côté et prit la lettre. connaissant l'écriture de Germaine, elle sourit. passant par la poterne, elle alla directement ruines. C'était là qu'elle allait souvent rêver. ver à quoi? Qui peut dire où vont ces rêves jeunesse? Rêves bien doux que l'on ébauche l'aurore de la vie et qui parfois s'achèvent ns un cauchemar! Mais, à dix-sept ans, le coeur les mirages.

arrivée à son endroit préféré, Solange s'assit l'abri du vent. La bise d'automne était froide. feuilles mortes tourbillonnaient dans une nse fantastique, mais, enveloppée dans sa nte, et sur la tête un béret de velours blanc suivant la mode du pays, — la jeune fille nblait défier la froidure.

Elle avait retiré de son corsage le pli lourd et ais: rompant vivement le cachet, elle se mit n parcourir le contenu.

Tu sais, mon lieutenant revient sur l'eau. Pour parler en langue marine, "il surnage". Ah! si avais assisté, hier soir, à notre conversation ndant le diner!...

Père, au moment du dessert, prit son couteau et mit à jouer une marche militaire, presque une harge de cavalerie". C'est là le signe infaillible une importante communication. Tout le monde pas à sa portée les "ouvertures de Beethoven"! père commence les siennes sur la nappe... au and scandale de Victoire.

Après avoir achevé "son morceau" qui faisait nner la porcelaine, bruire l'argenterie, s'entre-oquer les verres avec une note cristalline (heu-usement que les verres mousseline n'étaient pas r la table), père me regarda bien en face:

— Germaine, je pense sérieusement à ton enir.

— Vous êtes vraiment trop bon!

Et croyant lui faire oublier la suite de son dis-urs je me fis calme au possible et me mis à chanter:

Du verbe voyons l'analyse,
C'est en trois temps qu'il se divise:
Le passé, le présent, le futur.
Si je me marie,
Papa, je t'en prie,
Ne sois pas trop dur;
Laisse à la grammaire
Son futur passé;
Quant au mien, cher père,
Ce n'est pas pressé.

Papa riait bruyamment, et moi j'étais enchan-e d'avoir apporté une heureuse diversion. Mais, sais, quand papa a une idée... il y tient! Son e passé:

— Non, dit-il, je ne serai pas dur; mais pressé: l'est assez! Je puis te manquer et je ne veux pas laisser seule au monde. J'ai choisi moi-même, mon choix est... tu verras... Beau comme un lonis, grand, élancé, droit comme son épée... s beaucoup de fortune, par exemple... mais ri-e de qualités et de vertus. Franc, bon soldat, rétien, généreux, loyal, modeste, simple, in-lligent...

— Père! père! ces litanies m'effrayent. Jamais ne pourrai m'élever à son diapason! le faire scendre au mien serait une trahison! Du reste, connait-il?

Ici, père sembla un peu embarrassé; il relevait rieusement sa moustache, présage d'orage!

— En voilà une question! S'il te connait? Ton-rre de tonnerre!!! Bien sûr que non qu'il ne te nnait pas!!! Mais il apprendra à te con-itre... à t'apprécier.

Je respirais plus facilement. Mon lieutenant ne it même pas que j'existe, et père croit tout naï-ment qu'à la première entrevue je vais pour-ndre ce coeur, le blesser d'amour et pour ja-ais! Ah! j'en ris encore; mais je suis certaine ma victoire! Quand je l'aurai, là, à côté de moi, tte perle de vertus, ce dragon angélique, je me arge bien de lui ôter à tout jamais le désir de posséder: dussé-je lui dire en propres termes e mon coeur est à son endroit à dix degrés au-ssous de zéro; que sa beauté et ses vertus me ssent froide, et que sa présence m'amuse com-e un jour de pluie. Ces pensées me transpor-ient. Père se méprit sur la cause véritable de on bonheur.

— Ah! dit-il, ces jeunes coeurs! maintenant tu hâte de le connaitre! mais je ne puis pas te le ésenter de sitôt, ajoute-t-il avec regret, car il a congé de plusieurs mois!...

Chez moi, nouveau transport! J'aurais volon-rs bondi, sauté, cassé quelque chose, tant j'avais soin de me détendre les nerfs. Une seconde fois, re se trompa sur mes sentiments:

— Ah! ah! ces fillettes! elles font d'abord les daigneuses, et puis ensuite les papas ne vont s assez vite en affaires.

— Mais si, père! mais si, mon petit père bien-né.

— Oui, oui! pour vous punir un peu, Mademoi-le, de ne pas avoir partagé tout de suite mon e, je vous tairai son nom... et celui du pays où est en congé...

Et malgré moi je chantais:

J'ignore son nom... sa naissance!...

Père était rayonnant... comme quoi des quipro-os peuvent mettre deux coeurs en joie.

Solange avait replié cette longue missive. Len-nent elle reprenait le chemin du château.

— Ah! Germaine, c'est toujours toi!... enjouée, nante. Je souhaite ardemment, pour ton propre nheur, que ce lieutenant trouve, au pays chanté où il se repose, une beauté captivante i le séduise, et un coeur digne de lui... Si le mmandant, homme naturellement froid, s'en est épris, c'est que vraiment il possède toutes les qualités possibles!... Bienheureuse Germaine, tu choisis la meilleure part, et elle ne te sera point ôtée, quand tous les dragons de France et de Navarre devraient en faire l'assaut: car Dieu te veut réellement! Oh! cette paix du cloitre! cette paix délicieuse... moi, je ne dois pas la connaitre!... M. l'aumônier m'écrivait encore hier: "La volonté de Dieu est que vous restiez à Morthone pour pacifier les coeurs; accomplissez votre devoir sans faiblir, jusqu'au bout!..."

Mais où est-il, le bout? Solange voit devant elle une longue, très longue route à parcourir seule, sans appui, et elle frémit. Le bonheur serait-il un vain mot? Il existe cependant... ce n'est pas une chimère! A ce moment, l'orpheline aperçut dans le lointain le pauvre clocher ruineux, et son âme aussitôt vola vers Dieu.

— O Jésus! dit-elle, pardonnez-moi ces moments de faiblesse, ces pensées douloureuses!.... Vous suffisez à Germaine, vous lui suffirez toujours! Satisfaites aussi mon coeur, donnez-moi la force de préférer ce qui m'épouvante à ce qui me séduit!...

Elle arrivait à la poterne, le coeur beaucoup plus calme. Elle entra dans la cour et vit son grand-père qui semblait l'attendre.

— Solange, vous avez été bien longtemps absente, je me suis presque ennuyé ce soir, et je commençais à être inquiet.

— Merci de votre sollicitude, grand-père... mais je suis allée jusqu'aux ruines, et là je me suis attardée...

— A rêver, sans doute. Je me demande à quoi vous pouvez bien rêver?

— Là-bas, j'ai lu une lettre de mon amie.

— Vous êtes bien exclusive dans vos affections pour n'avoir qu'une seule amie.

— Elle me suffit et je trouve ridicules les jeunes filles qui, profanant ce nom, le prodiguent à toutes leurs compagnes, élargissent parfois le cercle de l'amitié jusqu'à leurs connaissances d'un jour!

— Avez-vous reçu des leçons de philosophie au couvent? demanda le baron en riant.

— Non, grand-père! dit la jeune fille, riant aussi et comprenant l'allusion.

— Enfin... vous vous êtes oubliée à lire votre correspondance: elle devait être bien longue?

— Quant à cela, oui, voyez plutôt...

Et Solange tournait vivement les légères feuilles.

— Ah bien! par exemple! dit le baron soudainement amusé, elle n'est pas laconique, votre amie.

— C'est que chez elle, le coeur tient la plume... et il parle d'abondance.

— Et vous, vous parlez comme un docteur.

Depuis la soirée musicale, le baron avait beaucoup modifié ses manières envers l'orpheline. Cependant, il n'osait pas encore la traiter comme Mercédès ou Thérèse, mais il subissait à son insu le charme exquis, l'angélique douceur qui émanaient de sa personne.

— Je suis resté seul toute la soirée, ajouta-t-il. Votre tante s'est fait conduire en ville, et Noël est allé avec ses soeurs faire une promenade a cheval... Mais, à propos, seriez-vous contente, Solange, de vous promener en amazone?

— Oh! grand-père!

Les yeux de la jeune fille brillaient de joie. Depuis longtemps, elle caressait ce désir. Chez Pierre, un de ses grands plaisirs était de prendre une leçon d'équitation. Il est vrai que la monture laissait à désirer: c'était bien le cheval "de course" de la ferme, mais il y avait loin entre le trot pacifique de Bichette et les allures vives, fringantes, de Diavolo, le pur sang préféré de Noël.

Le bon Pierre lui avait appris, avec une véritable théorie militaire, à monter à cheval. Seule, la pratique manquait encore à "la fille de son capitaine". Quand le baron vit la joie que son offre avait suscitée, il se sentit heureux et continua:

— La grosse difficulté pour vous sera d'apprendre l'équitation, car vos bonnes Soeurs n'ont pas dû vous donner des leçons de ce genre.

Et il riait, tout content de lui.

— Tiens! j'ai une idée: parmi mes tenanciers, j'ai un ancien dragon, homme bien dévoué. Je le ferai venir, il vous montrera.

La jeune fille rougit légèrement et sourit aussitôt... Cathe préviendrait son neveu de garder le silence sur les visites et les premiers essais!...

. . . .

Huit jours plus tard, par une belle et froide matinée, Solange, rayonnante, descendait au parc. Elle était vêtue d'un costume bleu de roi qui moulait les gracieux contours de sa taille flexible et en faisait ressortir l'élégance. Sur la tête, un petit chapeau rond, orné d'une simple gaze blanche qui emprisonnait la chevelure, pour venir ensuite se nouer négligemment sous le menton. Elle était suivie de son grand-père qui voulait assister au premier exercice.

Il avait lui-même, et en amateur, choisi le cheval à la robe noire lustrée, avec des balzanes; et pour éviter les accidents toujours possibles et à craindre pour une débutante, il avait pris une bête douce... très douce... sans caprice.

Pierre était là, tenant Stella par la bride. Après avoir souri à un petit signe que lui adressait la jeune fille, il lui présenta immédiatement l'étrier. Sans un seul instant d'hésitation, Solange y posa le pied et se mit en selle avec une gracieuse aisance. A quelques pas, le baron, enthousiasmé et charmé de cette juvénile ardeur, ne pouvait contenir son admiration.

— C'est parfait! mais c'est parfait!...

L'orpheline ne l'entendait plus, elle avait rendu la main et se laissait mollement bercer au trot de sa monture. Après avoir fait quatre ou cinq fois le tour du parc, elle revint devant son grand-père. Celui-ci offrit la main pour descendre, elle l'accepta, et aussitôt qu'elle eut mis pied à terre, elle la porta à ses lèvres.

(à suivre).

LES VIEILLES CHANSONS



Ces quatre hommes exécutent chaque samedi soir sur les postes de Radio-Canada les "vieilles chansons". De gauche à droite, MM. Ernest Berry, William Morton, Jack Reid et Ernest Taylor. Au piano, Mlle Jean Dean.

A l'Ecole Provencher

La directrice de la Croisade Eucharistique à l'école, Mlle Marie-Anna Lamarre, nous envoie ce compte rendu des dernières activités de ses Croisés:

Le souvenir de la semaine du Congrès Eucharistique restera longtemps gravé dans la mémoire et le coeur des petits Croisés de notre école.

Je ne saurais passer sous silence le grand nombre de Communions sacramentelles, spirituelles, les messes entendues, les sacrifices, les actions vraies, la prière de l'Offrande et surtout la Prière spéciale du Congrès. Tout cela s'est fait avec zèle et grande ferveur dans toutes les classes des Croisés de l'Ecole Provencher.

Aussi quelle joie de voir notre journée du 9, jour tant désiré par tous. A 3 heures de l'après-midi, bannière en tête, les Croisés, conduits par leur Grand Chef, Richard Gervais, défilent et prennent leur place dans la Cathédrale. 48 Croisés et 27 Apôtres sont reçus par M. le curé Lavoie assisté de MM. les abbés Gauvin et Morin. La cérémonie suivie de la bénédiction du Très Saint Sacrement est belle et touchante. Le chant est superbe. Après la réception, le bonheur et l'émotion se lisent sur toutes les petites figures.

Messe

Le lendemain matin, samedi, à 8 heures, un grand nombre assiste à la messe de Mgr Wilfrid Jubinville, P.A., V.G. Les communions sont nombreuses.

Heure Sainte

Dimanche après-midi, heure sainte par M. l'abbé Adélard Couture, aumônier diocésain de l'Action Catholique. Là encore toutes les équipes avec leurs chefs sont à leur poste ainsi qu'un grand nombre de garçons de l'école, conduits par leurs professeurs. Le soir tous suivent la procession avec piété et dévotion.

L'Offensive

Notre Offensive a été superbe. Au mot d'ordre de notre aumônier, M. l'abbé Morin: Attaque toute particulière avec nos armes: "Prie — Communie — Sacrifie-toi — Sois Apôtre" pour la conversion des pécheurs et surtout pour ceux qui n'avaient pas encore fait leurs Pâques. Espérons que le bon Dieu s'est laissé toucher.

Avant de terminer ces quelques lignes, je tiens à dire un bien cordial et sincère merci à S. Exc. Mgr Cabana pour le vif intérêt qu'il porte aux Croisés. A M. le curé Lavoie pour la sympathie et l'encouragement qu'il nous a témoignés en nous donnant nombre de récompenses de toutes sortes pendant l'année qui s'achève. A M. l'abbé Morin, notre aumônier, vivant exemple d'apostolat et de dévouement. Au R.F. Wilfrid Moran, directeur de notre école, pour sa grande bonté, sa délicatesse à nous accorder, même au prix de dérangement personnel, soit un local convenable pour tenir nos assemblées de Croisade ou encore la récompense d'un film religieux. Aux institutrices qui ont bien voulu nous venir en aide, en particulier à Mlle Gertrude Kelly, qui sait si bien donner une touche artistique à un Bouquet Spirituel ou à un programme de séance. Aux bons parents qui ont bien voulu seconder notre travail. Enfin à tous les Chefs, petits et grands, pour leur bon exemple, leur dévouement, leur esprit de charité, de coopération avec les petits. Je cite l'un de nos dévoués Chefs Apôtres: "Mademoiselle, la Croisade est terminée, mais est-ce qu'on peut continuer d'aller à la messe le matin avec nos équipes?" N'est-ce pas là l'étoffe d'un vrai Chef Croisé? Et qui sait si plus tard le Bon Maitre ne se fera pas un choix tout particulier parmi ces futurs Croisés et Apôtres?

Pour terminer l'année, un programme fut présenté en l'honneur de M. l'abbé Morin. Le programme fut comme suit:

"Sweet Hawaiian", Rodolphe Mousseau au piano; Dialogue: L'Offrande, par Gilles Bouchard et Robert Lane; Accordéon: Louis Baudru et Pierre D'Aoust; Chant "S.P.A." (sacrifice par amour), Gilles Bouchard; Pièce en un acte: "La Prière d'un Enfant", Léo Coutu, Denis Lafrenière, Armand Taillieu, Raymond Huot, Marc Pelletier, Léo Paul, et Simon Duguay; Adresse et hommage à M. l'abbé Morin par le Grand Chef de la Croisade, Richard Gervais; Rafraichissements: Bienveillance de M. le curé Lavoie; Chant par le grand choeur: "Je suis Croisé", "En avant marchons", "Bénis notre Croisade"; Musique: clarinette, Charles Ferland; guitare, Léo St-Laurent; piano, Laurent Legros; prix: trois crucifix tirés par les trois meilleures équipes — don de M. le curé Lavoie; Remerciements: M. l'abbé Morin.

Taux des naissances au Canada en 1942

Le taux des naissances au Canada en 1942 est de 23.4 par 1,000 âmes, le plus élevé à l'exception de celui de 23.9 en 1930, d'après les chiffres provisoires compilés par le Bureau fédéral de la statistique. En 1941, le taux était de 22.2. Le taux moyen est de 24.1 par 1,000 âmes pour les cinq années de 1926 à 1930, de 21.4 pour les cinq années de 1931 à 1935 et de 20.4 pour les cinq années de 1936 à 1940.

Le taux des naissances augmente dans toutes les provinces (sauf la Saskatchewan) en 1942, comparativement à 1941. Ce sont par province (taux de 1941 entre parenthèses):

Ile du Prince-Edouard, 22.2 (21.6); Nouvelle-Ecosse, 26.1 (24.1); Nouveau-Brunswick, 27.2 (26.8); Québec, 28.0 (26.8); Ontario, 20.4 (19.1); Manitoba, 21.2 (20.3); Saskatchewan, 20.1 (20.6); Alberta, 22.7 (21.7); Colombie Britannique, 20.4 (18.4).

BATAILLE CONTRE L'EXTRADITION

VANCOUVER — M. le juge J.-M. Coady a réservé son jugement au sujet du troisième bref d'Habeas Corpus pour libérer Ralph W. Wilby, alias Alexander Douglas Hune, comptable de New-York, recherché par les autorités américaines. Il est accusé d'avoir volé $275,984. Depuis son arrestation à Victoria en février dernier, Wilby lutte contre l'extradition.

Autour de la Ferme

Pour satisfaire les besoins de produits alimentaires

Il importe d'avoir une quantité abondante de bonne semence pour aider à l'effort gigantesque de production de vivres en temps de guerre. Une grande partie des travaux de la Division des produits végétaux du Ministère fédéral de l'Agriculture en ce qui concerne les vivres, la semence, les fourrages et les engrais chimiques, est exécutée par l'Office agricole du ravitaillement, l'Office des produits spéciaux et la Commission des prix de guerre, mais un grand nombre des personnes qui exécutent les programmes et surveillent la production de denrées pour ces Offices font partie du personnel de la Division des produits végétaux.

Une simple énumération des fonctions de la Division ne fournit que peu de renseignements sur la quantité énorme de travail exécuté dans le programme formidable de production de vivres en ce qui concerne la Loi des semences, la Loi des aliments du bétail, la Loi de l'inspection du foin et de la paille, la Loi de l'inspection et de la vente, la Loi sur les produits antiparasites, le Service de production de semence, l'essai de semence, les laboratoires chimiques et micro-analytiques et le laboratoire d'essai de la vitamine D.

La Division des produits végétaux est chargée de l'application de ces lois, tandis que les fonctions de la Division en général sont remplies par les Services d'inspection et de laboratoires. Le Service d'inspection applique les lois et règlements et administre les régimes d'extension et de vente. Le Service de laboratoire se charge de faire l'analyse des échantillons recueillis par les inspecteurs, pour l'application de la loi, ou soumis par le public, conformément aux prescriptions des lois, ou pour obtenir des renseignements particuliers.

Les huit bureaux régionaux d'un bout à l'autre du Canada, avec leurs inspecteurs, leurs analystes et leurs commis, constituent un personnel extérieur qui aide beaucoup la production et la distribution de quantités suffisantes de semence, d'aliments à bétail et d'engrais chimiques de bonne qualité. Afin de maintenir une provision de bonne semence, les inspecteurs de la Division ont classé et plombé au cours des douze mois terminés le 31 mars 1944, 1,346,300 boisseaux de semence de céréales et 3,674,672 livres de semence de plantes fourragères. C'est ainsi que la Division joue un rôle important dans le grand effort de guerre du Canada pour produire des vivres en procurant, en maintenant et en réglementant des quantités suffisantes de semence, de fourrages et d'engrais chimiques de bonne qualité.

HUILE DE SOJA

L'huile extraite de la graine de soja sert principalement à des fins combustibles. La dernière évaluation indique qu'une proportion d'environ 90 pour-cent de cette huile entre dans la fabrication de produits alimentaires, comme le saindoux artificiel (shortening), les huiles à salade et les sauces pour salade. Les tourteaux oléagineux, les sous-produits de l'extraction de l'huile, sont des aliments à bétail riches en protéine et très recherchés.

• • •

La Russie est le plus grand producteur de graine de tournesols et l'Argentine vient maintenant en deuxième place, remplaçant la Roumanie. Les autres pays producteurs importants avant la guerre étaient la Bulgarie, la Hongrie, la Yougoslavie et la Tchécoslovaquie.

• • •

Le seul concurrent du Canada en ce qui concerne la production du sucre et du sirop d'érable est les Etats-Unis.

Moyens répressifs efficaces contre la bête à patate

Les bêtes à patates se tiennent généralement en embuscade dans le champ pour attaquer la nouvelle récolte de pommes de terre qui doit lever. Elles pondent leurs oeufs sur l'envers des feuilles, et lorsque les masses jaunes d'oeufs commencent à éclore, le temps est venu d'appliquer les moyens répressifs, soit en pulvérisant ou en poudrant.

Le meilleur poison et celui qui coûte le moins cher, est l'arséniate de calcium, dit M. Alan G. Dustan, de la Division de l'entomologie, au Ministère fédéral de l'Agriculture. On emploie à raison de 1½ à 2 livres par gallon de bouillie bordelaise (sulfate de cuivre 4 livres, chaux 4 livres, eau 40 gallons). Si le poison est dilué dans l'eau seulement, il faut ajouter de 2 à 3 livres de chaux hydratée par 40 gallons. Si l'on préfère employer de l'arséniate de plomb ou de vert de Paris comme poison, on peut ajouter de 2 à 3 livres d'arséniate et de ½ à 1 livre de vert de Paris à chaque 40 gallons de pulvérisation.

Les producteurs qui préfèrent appliquer le poison en poudre devront se servir d'une poudre composée d'une partie d'arséniate de calcium et de 8 parties de chaux hydratée. On obtient les meilleurs résultats lorsque l'application est faite de bonne heure le matin ou tard le soir, alors que les tiges sont humides de rosée et que l'air est calme.

Dans la pulvérisation (ou l'arrosage sous pression) des pommes de terre, il faut toujours mélanger le poison avec de la bouillie bordelaise, car cette bouillie est non seulement un fongicide utile mais elle repousse également les attaques des altises, des cicadelles et des autres insectes nuisibles. Deux ou trois applications en une saison devraient fournir une protection suffisante contre tous les insectes lorsqu'elles sont faites parfaitement et à bonne époque, c'est-à-dire dès que les dégâts deviennent évidents. Il faut arroser abondamment les deux côtés des feuilles. Lorsque les plants sont petits, une quantité de 50 à 75 gallons par acre à chaque application n'est pas trop forte ni une quantité de 100 à 120 gallons par acre lorsque les plants sont entièrement développés.

Tenez vos chevaux confortables—cela paie

Un cheval qui est confortable fait beaucoup plus de travail que celui qui ne l'est pas. Les cultivateurs qui ont tout à gagner à ce que leurs chevaux soient confortables devraient veiller à ce que les colliers s'ajustent bien. Quand les chevaux travaillent dans le champ, il faut soulever le collier de temps à autre pour laisser sécher les épaules; les épaules devraient être lavées après une journée de travail avec de l'eau salée. Il n'y aura pas de plaies aux épaules si l'on prend ces précautions.

Pour fins de statistique la classification "ferme d'animaux à fourrure" comprend tous les locaux où l'on élève des animaux à fourrure, que ce local s'occupe uniquement de cet élevage ou qu'il forme partie d'une ferme générale.

Pertes causées par le rat

Le rat est de tous les animaux celui qui détruit le plus de produits agricoles, et c'est la basse-cour de la ferme qui souffre le plus de ses attaques. Les rats abiment les fondations des poulaillers, ils envahissent la basse-cour, tuent les volailles, détruisent les oeufs et consomment de grandes quantités d'aliments. Ce qu'ils ne peuvent manger, ils le gâtent. Leur présence, particulièrement la nuit, est un danger pour la santé des poules parce qu'elle les privent d'un repos nécessaire, mais ce qui est encore pire que tout le reste, c'est que les rats sont des porteurs de maladies mortelles.

Tout le monde sait, dit le Ministère fédéral de l'Agriculture, qu'il est très difficile de se débarrasser des rats à cause de leur rapidité prodigieuse de multiplication. Sans doute il est bon de les tuer, mais ce qui importe le plus c'est de construire des bâtiments à leur épreuve. Même lorsque l'on emploie les meilleurs moyens connus de destruction, comme le fusil, le piège, le poison, les gaz, il y a encore des rats qui réussissent à s'échapper, et ils reviennent dans le poulailler et les autres bâtiments de la ferme s'il y a des endroits par où ils peuvent s'introduire. Les provisions d'aliments non protégés, dans la chambre d'alimentation ou dans le trémie, dans le parquet, les attirent toujours.

L'emploi de béton sur les planchers et le bas des murs, les couvrejoint métalliques et le recouvrement de toutes les ouvertures nécessaires avec du grillage sont des moyens par lesquels on peut empêcher les rats de pénétrer les bâtiments.

La Ferme des Pins

(Harry Bernard) Illustrateur: Ernest Sénécal, Montréal.

No 37



Dans la cuisine, Riendeau et sa femme étaient silencieux. On n'entendait que le bruit régulier de l'horloge. Georges pensa un instant que les vieux avaient saisi la conversation et il s'éloigna de Madeleine. La vieille interpella son mari: "Nésime, tu dors sur ta chaise! Si c'est pas honteux, quand on a du monde".



Dès lors, Georges respira mieux. Il reporta son attention sur Madeleine. Il lui conseilla d'être brave, de patienter; il viendrait la voir souvent. Peu expansif, comme ceux de sa famille, il affectait une tranquillité qui n'était pas sienne; il ne voulait pas se laisser attendrir.



Madeleine, silencieuse, penchée en avant, avait la tête dans ses mains. Elle était repliée sur elle-même, secouée de frissons. Georges comprit qu'elle pleurait; devant ces larmes, il se sentit désemparé. "Il ne faut pas pleurer, répétait-il": C'étaient les seules paroles qui lui venaient.

Le Canada donne des millions à l'U.N.R.R.A.

WASHINGTON — L'administration de secours aux Nations Unies (U.N.R.R.A.) a reçu sa première contribution importante, soit un chèque de $6,886,936 du Canada, et l'on a appris en même temps que la deuxième réunion annuelle du conseil de cet organisme se tiendra probablement à Montréal vers le milieu de septembre.

Le chèque a été remis par M. L. B. Pearson, ministre-conseiller de l'ambassade canadienne, à M. Herbert Lehman, directeur général de l'U.N.R.R.A.

Petites Annonces

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion.

ON DEMANDE—Institutrice pour district d'Otterburne, centre no 1486. Grades V à IX. Logis près de l'école. Salaire, $100.00 par mois. S'adresser à **M. Léo Carrière, sec., Otterburne, Man.** T.F.

UN VEUF âgé de 46 ans, ayant 2 enfants, 1 garçon de 14 ans et 1 fille de 4 ans, demande ménagère d'âge mûr, seule ou avec un enfant, qui voudrait obtenir un emploi pour plusieurs années. Un homme âgé de 73 ans demeurera probablement avec nous à partir du 1er juillet. S'adresser à **Boite 90, La Liberté et le Patriote.** 10P.

TABACS CANADIENS EN FEUILLES, numéro 1: Petit Rouge, Parfum d'Italie, Petit Canadien, Havane Court. 4 livres $3.50, 12 livres $10.00, port payé. Prix spéciaux pour commandes en gros. **J. Sala et Compagnie, 628, avenue Bannatyne, Winnipeg.** T.F.

ON DEMANDE — Une cuisinière de langue française et d'expérience pour un institut de la Saskatchewan. Personnel de 60 à 80 personnes. Assistantes cuisinières. Commencera le 1er septembre. Bon salaire. S'adresser à **Boite 157, La Liberté et le Patriote, Winnipeg.** 11P.

GRANDE CHAMBRE A LOUER—Pour une ou deux jeunes filles. S'adresser **à 234, boulevard Dollard, St-Boniface. Téléphone 202 734.**

A VENDRE — Camion Maple Leaf; 2 tonnes; 1937, en bonne condition. Aussi tracteur Wallis, réparé à neuf. S'adresser à **M. S. Robert, Aubigny, Man.** 11P.

Le Quart d'heure de la Survivance Française à Radio-Canada

La prochaine émission radiophonique mensuelle, gracieusement accordée par Radio-Canada au Comité de la Survivance Française, aura lieu le samedi 1er juillet 1944, de 5 h. à 5 h. 15 p.m. heure centrale. Le conférencier invité pour cette émission sera Me Roger Duhamel, de Montréal, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et membre du Comité de la Survivance Française. La causerie de M. Duhamel est intitulée: "La Confédération et les Canadiens français".

Monsieur Duhamel parlera au poste CBF, à Montréal. Sa causerie sera irradiée sur tous les postes du réseau français de Radio-Canada, ainsi que sur les postes à ondes courtes CBFW, CBFX.

Le Comité de la Survivance Française invite tous nos compatriotes à être aux écoutes.

BOURSIERE



Claire Gagnier, soprano canadienne-française de Montréal, qui a gagné la bourse dans le concours "Singing Stars of Tomorrow", tenu à Toronto récemment. Mlle Gagnier est la nièce du Dr J.-J. Gagnier, directeur de la fanfare de la "Canadian Grenadiers Guards".

"CROSSROADS OF YOUTH"



Chaque mardi soir à 10 h. l'émission connue sous le nom de "Crossroads of Youth" est diffusée sur les postes de Radio-Canada de l'Ouest. Récemment un groupe de personnes qui s'occupent de l'organisation de cette importante émission se sont réunies aux bureaux de Radio-Canada à Winnipeg. On remarque sur cette photo dans la deuxième rangée, MM. D. E. Cameron, au service de Radio-Canada, le Dr C. E. Smith, Directeur de l'Ecole des Sciences Sociales de l'Université du Manitoba, le juge F. E. Hamilton, de la cour juvénile du Manitoba, A. V. Piggott, président du Central Council of Social Agencies; dans la première rangée, Mlles Muriel Frith, directrice du Children's Aid Society de Winnipeg, et Marjorie Moore, directrice du Family Bureau de Winnipeg.

Le message du Pape Pie XII à la France

La "Patrie", "journal des combattants français en Italie", publiait dans son numéro de juin le texte (déjà signalé par les dépêches, mais qu'on nous saura gré de citer intégralement) de l'allocution adressée en français, le vendredi 9 juin, aux journalistes français alors présents à Rome, par Sa Sainteté Pie XII:

"Il y a presque exactement sept ans (c'était le 13 juillet 1937) légat de notre vénéré prédécesseur Pie XI, Nous proclamions du haut de la chaire de Notre-Dame de Paris, son amour pour la fille ainée de l'Eglise, Notre propre amour pour la France. Appelé à Notre tour à devenir le Vicaire du Christ, Notre amour s'est fait plus grand et plus profond encore. Et parce que la "double France" est devenue la douloureuse, la meurtrie, Notre amour pour elle s'est fait plus tendre que jamais. Nous parlions alors de sa "vocation providentielle", Nous la rappelons aujourd'hui avec les mêmes sentiments, et Nous avons au coeur la conviction que Dieu continuant de se servir du noble peuple français dans l'accomplissement de ses desseins, ramènera les regards et la confiance du monde vers une France toujours plus glorieuse et plus prospère.

"Et vous, que votre profession si pleine de responsabilité, si pleine de grandeur, constitue les messagers de cette vocation, portez à la France l'assurance renouvelée de Notre amour, de Nos voeux, de Nos espérances. Répétez-lui le mot d'ordre que Nous lui donnions sous les voûtes de Notre-Dame: "Orate fratres, amate fratres, vigilate fratres". Priez, mes frères, mes frères aimez, veillez, mes frères...

"C'est dans cette pensée que du fond de Notre coeur paternel, Nous appelons sur vous, sur tous ceux qui vous sont chers, sur votre bien-aimée Partie, les plus exquises et les plus abondantes bénédictions du Ciel".



Le carabinier P.-A. Genaille est décédé en Italie à la suite de blessures reçues au combat. Son épouse demeure à Beaconia, Man. Le carabinier Genaille s'est enrôlé dans les "Royal Winnipeg Rifles" au mois de mai 1941. Au mois d'octobre de la même année il était envoyé outre-mer. Il fit son entraînement à Fort Garry et à Shilo Camp.

LA PERMISSION DE McNAUGHTON EST PROLONGEE

OTTAWA — Les quartiers généraux de la Défense nationale annoncent que la permission de six mois accordée en décembre dernier au lieutenant général A. G. McNaughton, ancien commandant de l'armée canadienne outre-mer, a été renouvelée pour un autre trois mois. Il n'y a pas eu de commentaires sur l'extension.

Etudiants du Canada arrivés au Mexique

MEXICO — Un groupe de quelque 125 étudiants universitaires sont arrivés ici. Ils sont venus subir un examen d'entrée des élèves des cours d'été à l'université de l'Etat.

Des représentants des ministères des Affaires étrangères, de l'Intérieur et de l'Instruction se trouvaient à la gare pour saluer les étudiants, tandis que des comités de l'université les attendaient pour leur tenir compagnie durant les premiers jours de leur séjour dans la capitale.

Des discours furent prononcés par quelques-uns des universitaires et des étudiants canadiens. Ces derniers ont exprimé l'espoir d'être reçus par le président Avila Camacho durant leur séjour à Mexico.

VENTES DE GAZOLINE PLUS ELEVEES AU PAYS

OTTAWA — Le volume de ventes de gazoline au pays, en mars, a atteint 72,824,000 de gallons, contre 55,429,000 de gallons durant le cours du mois correspondant l'an dernier. Pour les 3 premiers mois de cette année, le volume des ventes atteint 184,968,000 de gallons, contre 159,007,000 gallons durant le même trimestre l'an dernier.

LES SOINS AUX MALADES JUIFS

NEW-YORK — Une émission de la radio de Budapest, entendue à New-York, rapporte que le nouveau gouvernement hongrois a émis un décret permettant aux médecins juifs de soigner les malades juifs seulement.

"Tag Day" pour venir en aide à la France

Le samedi 22 juillet prochain la perception publique ou "Tag Day" spécialement autorisé par la ville de Winnipeg, St-Boniface et les municipalités environnantes, aura lieu. Nous aurons besoin de l'aide d'un grand nombre de nos dames françaises et sympathisantes. Le public les attend!... Faisons de ce jour un succès mémorable. Les besoins sont grands et pressants. Que les bonnes volontés sachent y répondre. Mesdames et mesdemoiselles, inscrivez-vous à l'avance à notre secrétariat. Ces quelques heures de dévouement vous donneront droit à notre gratitude et vous serez bénies par nos femmes et enfants de France.
(Communiqué)

Mariage

GAUTHIER-CONWAY

En l'église de St-Ignace le samedi matin 24 juin à 11 heures, fut célébré le mariage de Mlle Norah Emily Conway, fille de M. et Mme J. P. Conway, avec M. Louis-Josaphat Gauthier, fils de M. E. Gauthier et de feu Mme Gauthier.

Le R.P. J. Fallon, S.J., bénit le mariage.

La mariée portait un ensemble deux-pièces en gabardine bleue, avec blouse blanche. Son chapeau fuschia style suédois était garni d'une voilette, et elle tenait un bouquet de roses blanches et de reines-marguerites blanches.

Mlle Hazel Conway, soeur de la mariée, était fille d'honneur; et M. Stanley Gauthier, frère du marié, agissait comme garçon d'honneur. M. Léo Hunter était huissier.

Pendant la messe, M. Maurice Gelley chanta l'"Ave Maria". Il était accompagné à l'orgue par Mme M. Gelley.

Après la cérémonie religieuse, une réception eut lieu à la résidence des parents de la mariée, 302, rue Lindsay. Les nouveaux époux partirent ensuite pour un voyage au Lac des Bois.

A leur retour ils résideront à East Kildonan.

Résumé du nouveau budget

Aucune augmentation d'impôt.

Suspension de l'épargne obligatoire à partir du 1er juillet 1944.

Ajustements de l'impôt sur le revenu individuel pour faire disparaître certaines inégalités.

Ajustements de l'impôt sur le revenu des corporations et de l'impôt sur les surplus de bénéfices.

Abolition des droits de douane sur les instruments aratoires.

Dépenses de guerre considérablement accrues.

Dépenses et exigences du gouvernement fédéral de $6,000,000,000 et peut-être davantage en 1944-1945.

Recettes prévues en 1944-1945 de $2,617,000,000.

Déficit prévu de plus de $3,200,000,000.

Dette nationale de $10,689,490,757, plus les obligations directes et indirectes du gouvernement fédéral.

Dépenses de guerre, depuis le début du conflit, de près de $16,000,000,000.

M. BOUCHARD ABSENT DE LA REUNION

ST-HYACINTHE — Le conseil de ville de St-Hyacinthe a tenu une réunion lundi et M. Bouchard était absent de son fauteuil de maire. C'est la première fois depuis 25 ans.

Des rumeurs voulaient que le conseil demande à M. Bouchard de démissionner comme maire, mais il n'en fut rien. On croit comprendre que le sénateur Bouchard était à St-Hyacinthe, mais on n'a donné aucune raison pour son absence au conseil.

Grèves en Angleterre pendant l'invasion

LONDRES — Durant la première nuit de l'invasion, l'Angleterre a subi en quatorze endroits différents des arrêts de travail immobilisant mille ouvriers dans des industries autres que celles des mines de charbon, a révélé le ministre du Travail, Ernest Bevin. Neuf de ces grèves ont été réglées.

Comtés étatsuniens sans médecins

The Index, publication trimestrielle de la compagnie New York Trust, signale qu'il y a plus de 1500 comtés des Etats-Unis qui sont actuellement sans médecin. Au moins 50,000 médecins sont au service de l'armée. Plusieurs d'entre eux, de même que des dentistes sont supposés demeurer en service après la guerre dans le but d'aider à régler les problèmes de santé de l'Europe bombardée.

Echos du Conseil No 2071 des Chevaliers de Colomb

Gravelbourg, Sask.

Imaginez-vous, une initiation à Gravelbourg sans pluie. Bien oui! Dimanche, la Providence nous a favorisés d'une belle journée et le Conseil a initié 60 nouveaux membres. Nous tenons à remercier tous les membres pour l'assistance dans la grande salle du Collège. Permettez-moi de remercier bien sincèrement les Révérends Pères Oblats pour leur collaboration.

Nous avions le plaisir de recevoir des frères Chevaliers des Etats-Unis. Le 3ème degré fut conféré par l'ex-député d'Etat, le frère Mike Roschkoe, et ses compagnons de Dickinson, Dakota-Nord. Quelque chose de nouveau en effet, mais pas de grandes oreilles dans les rangs!

Ce fut un réel succès. Au delà de 400 membres, venant de Régina, Moose Jaw, Lisieux, Laflèche, Glentworth, Meyronne, Ponteix, Ferland, Shaunavon, Lac Pelletier, Dollard, Courval, Coderre, Mazenod, etc... ont pris part aux cérémonies de la journée.

On nous apprend que 70 dames se sont présentées au thé dans l'après-midi chez Mme A.-N. Forcier. Une grande maison, notre ami Albert. Au plaisir de recevoir les amis du Manitoba avant la fin de l'année.

Le soir à 9 heures, 500 personnes se sont rendues dans la salle du Collège pour assister au programme musical avec discours. Les rafraichissements et le goûter furent servis par les dames et demoiselles et nous tenons à les remercier de tout coeur.

Donc encore une année bien remplie et lorsque vous lirez la prochaine chronique, le Conseil aura commencé ses activités sous la direction du nouveau Grand Chevalier, le frère M. Denis. Notre ami Henri lui offre ses sympathies avec l'assurance de ses prières. C'est toujours ça de gagné!!

Depuis l'élection provinciale notre secrétaire- archiviste a des ambitions pour l'achat d'un magasin dans le nord de la province... Ce n'est pas certain encore, mais nous espérons qu'Elphège arrangera ses ficelles pour faire le voyage aux Etats-Unis cet automne. Il reste encore quelques Américains à évangéliser.

Le Grand Chevalier sortant de charge me prie d'offrir ses remerciements les plus sincères aux membres pour l'intérêt qu'ils ont porté aux activités du Conseil.

Si Bistouri n'a pas d'objections, avec les nouveaux officiers, il faudra encore se contenter de lire

SCALPELLO.

TCHOUNGKING — Le Dr H. H. Kung, ministre des finances et vice-président du Yuan, a été nommé chef de la délégation chinoise pour la conférence internationale des monnaies qui se tiendra à Bretton Woods, N.-H., le 1er juillet.

Porté disparu

M. et Mme Jules Gauthier, Great Falls, Man., viennent d'a[...]prendre que leur fils, le troup[ier] O.-L. Gauthier, est porté dispa[ru] à la suite de combats avec l'en[ne]mi en France. Le troupier Ga[u]thier s'est enrôlé dans l'armée [au] mois d'août 1942 et fut envo[yé] outre-mer au mois de février [de] l'année suivante. Il compte de[s] frères en service dans l'arm[ée] canadienne outre-mer.

CORPS DE PRISONNIERS BRULES PAR LES NAZIS

LONDRES—Les autorités p[o]lonaises à Londres ont dit av[oir] entendu la radio de l'armée [se]crète polonaise rapporter que [les] Allemands font exhumer et br[û]ler les corps de 5,000 priso[n]niers de guerre russes qui o[nt] été tués en 1941, au sud de [la] Pologne.